

Association du
Pays Lauragais
4, place de la Mairie
11320 Montferrand

*Charte architecturale et paysagère
du Pays Lauragais*



Février 2004

Terres Neuves, Analyse et Développement du Territoire
T 04 67 66 31 84 / F 04 67 66 32 64 / terres-neuves@wanadoo.fr

Némis, Agence de Paysage et d'Urbanisme
T 04 66 84 20 28 / F 04 66 04 07 87 / nemis.paysage@wanadoo.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE..... 5

CHAPITRE INTRODUCTIF 8

PARTIE I : LES ÉLÉMENTS DE VALEUR DU PAYS LAURAGAIS

1.1 Les territoires du Pays Lauragais..... 17

**1.2 Les typologies des formes et implantations
villageoises..... 28**

1.3 L'arbre dans le paysage 36

1.4 Le canal du Midi 46

1.5 Les retenues collinaires 48

1.6 Architecture, matériaux et couleurs 49

1.7 Les espaces publics des villages du Lauragais. 64

**1.8 En guise de conclusion de la partie 1 :
Saint-Michel-de-Lanès, éloge de la diversité
et des contrastes 70**

PARTIE II : LES ENJEUX DU TERRITOIRE

**Fiche 1 : L'identité paysagère et architecturale,
c'est quoi ? 76**

**Fiche 2 : Optimiser les politiques publiques
engagées pour une évolution des espaces agricoles 77**

**Fiche 3 : Optimiser les politiques publiques de
plantations d'alignement le long des routes 78**

**Fiche 4 : Favoriser la création de nouveaux parcs
et la régénération des anciens..... 79**

Fiche 5 : De l'intégration des bâtiments agricoles. 80

**Fiche 6 : De l'intégration des zones d'activités et
artisanales 81**

**Fiche 7 : Entre tradition et modernité :
quelle identité architecturale pour le Lauragais ? .82**

**Fiche 8 : Dans les bordes et les métairies,
maîtriser les changements d'usage 83**

**Fiche 9 : Les extensions urbaines :
l'art et la manière 84**

**Fiche 10 : Valoriser et développer l'espace public
villageois 86**

**Fiche 11 : Les projets d'éoliennes,
une modification d'image..... 87**

PARTIE III : CAHIER DE RECOMMANDATIONS

3.1 Le paysage rural..... 90

3.2 Les infrastructures 104

3.3 L'urbanisme 108

3.4 L'architecture..... 125

PREAMBULE

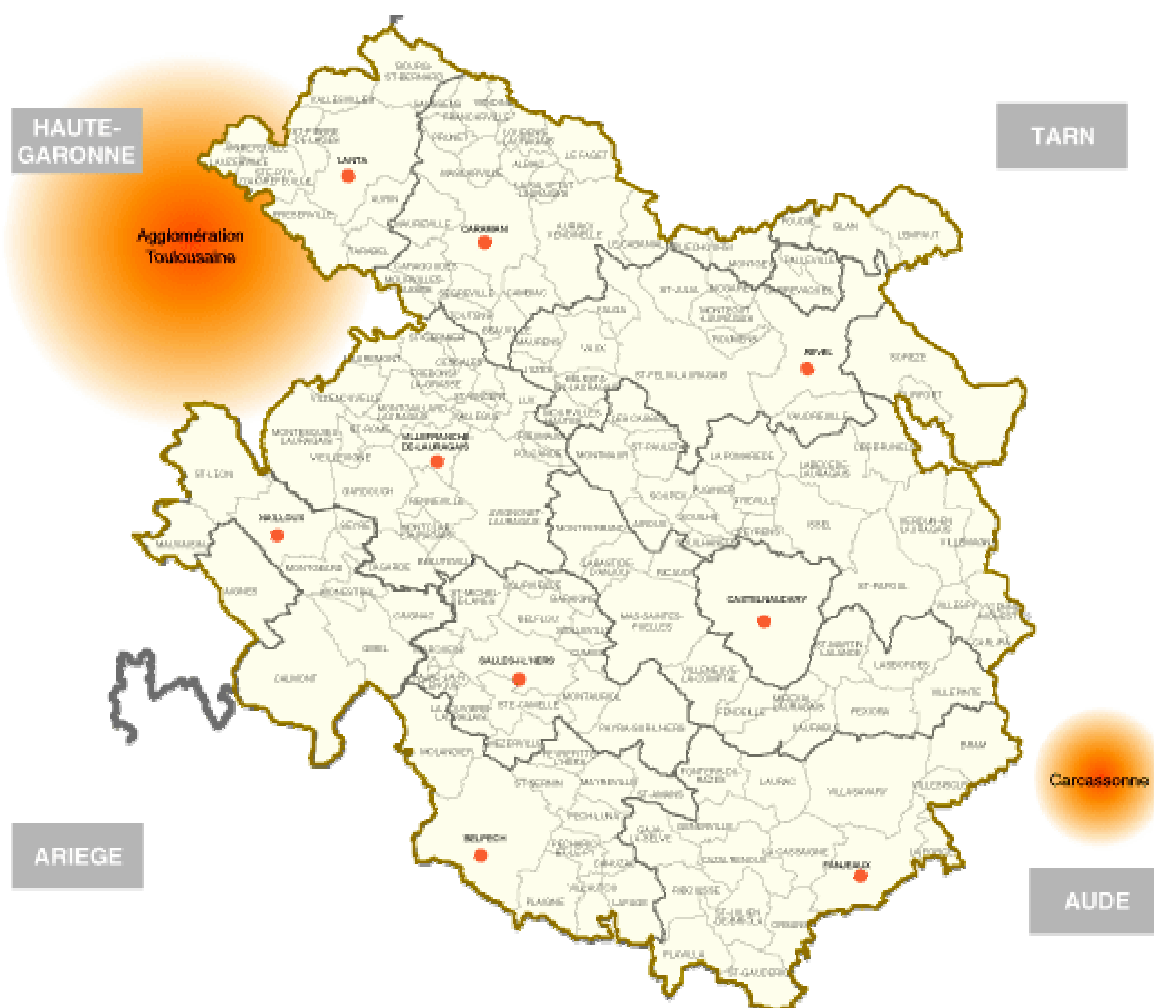
L'Association du Pays Lauragais, ou la géographie de l'action.

L'Association du Pays Lauragais est née en 1998. C'est un vaste territoire de projets se développant sur deux régions (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon), trois départements (Haute-Garonne, Aude et Tarn), 157 communes (73 en H-G, 75 dans l'Aude et 9 dans le Tarn).

Ces objectifs ont été développés dans une charte de pays (octobre 2002) qui décline quatre axes stratégiques :

- accompagner l'attractivité résidentielle du pays et soutenir les territoires les plus fragiles.
- améliorer la valorisation des ressources locales tout en assurant le développement durable.
- préserver les ressources naturelles, la qualité des paysages et des cadres de vie.
- renforcer l'attractivité touristique et l'identité culturelle du pays.

Dès lors on comprend toute l'importance qui est accordée à la qualité du territoire : comment valoriser son identité paysagère et culturelle ? comment le projeter dans l'avenir sans mettre à mal ses fondements ? Autant de questions qui rendent nécessaire la réalisation d'une charte architecturale et paysagère considérée comme un référent pour agir dans la qualité.



Une charte paysagère et architecturale pour l'Association du Pays Lauragais... la redécouverte d'un territoire à préserver et valoriser.

La réalisation d'une charte paysagère et architecturale pour l'Association du Pays Lauragais a une double vocation : rendre compte de la richesse paysagère et architecturale du Pays d'une part, et être un référent pour tous ceux qui souhaitent que l'aménagement du territoire se fasse de la manière la plus respectueuse et qualitative possible.

La notion même de paysage rend cette ambition difficile car elle est en grande partie subjective : c'est avant tout une question de point de vue où se mêlent des données qui relèvent de la géographie, de l'histoire mais aussi de nos pratiques quotidiennes.

Nous avons pourtant cherché à définir ce qui fonde l'identité paysagère du Pays Lauragais en rappelant dans une première partie les grands traits de sa géologie, de son relief, de son occupation du sol... . Au total ce sont six entités paysagères qui émergent : **Le Sillon** Lauragais au cœur du Pays, **les collines** du Nord et du Sud qui l'encadrent, les collines de **la Piège**, les contreforts de **la Montagne Noire** et à son pied **la Plaine de Revel**.

S'ajoute à cette présentation géographique générale du Pays et de ses entités, une typologie des formes et implantations villageoises, qui sont aussi variées que les unités paysagères.

L'arbre est un thème qui prend une place particulière dans la charte tant sa présence est empreinte de symboles, d'images fortes et témoigne de l'évolution du territoire : arbre et voies de communication, arbre et eau, arbre et vallons, arbre et limites de parcelles ...

L'architecture, les matériaux et les couleurs trouvent également toute leur place : la charte resterait bien incomplète si l'on n'abordait pas la manière dont les hommes ont façonné les matériaux pour bâtir villes, villages et métairies. S'il est évident que la brique est incontournable dans cette région, il est surprenant de découvrir non pas "la brique" mais "les briques". Quant à la pierre elle n'est pas en reste, puisque le Pays Lauragais est un territoire charnière entre le midi méditerranéen et ses pierres blanches et le midi toulousain avec le rose de ses briques, sans oublier les reflets argentés du schiste de la Montagne Noire venant enrichir cette palette de matières et de couleurs.

Ces singularités paysagères et architecturales, avec l'évolution des techniques et la modification des pratiques sociales, font aujourd'hui l'objet d'altérations présentées dans une deuxième partie.

De cette analyse ressortent des enjeux clairement identifiés : à partir de l'observation de terrain, ils posent la question du devenir des paysages du Pays Lauragais. Quel est le sens de leur évolution ? Ces enjeux constituent une partie à part entière de la Charte Paysagère et Architecturale et interpelle chacun de nous sur les problématiques et risques que subit ou peut subir le Pays Lauragais en termes de paysage, d'urbanisme et d'architecture.

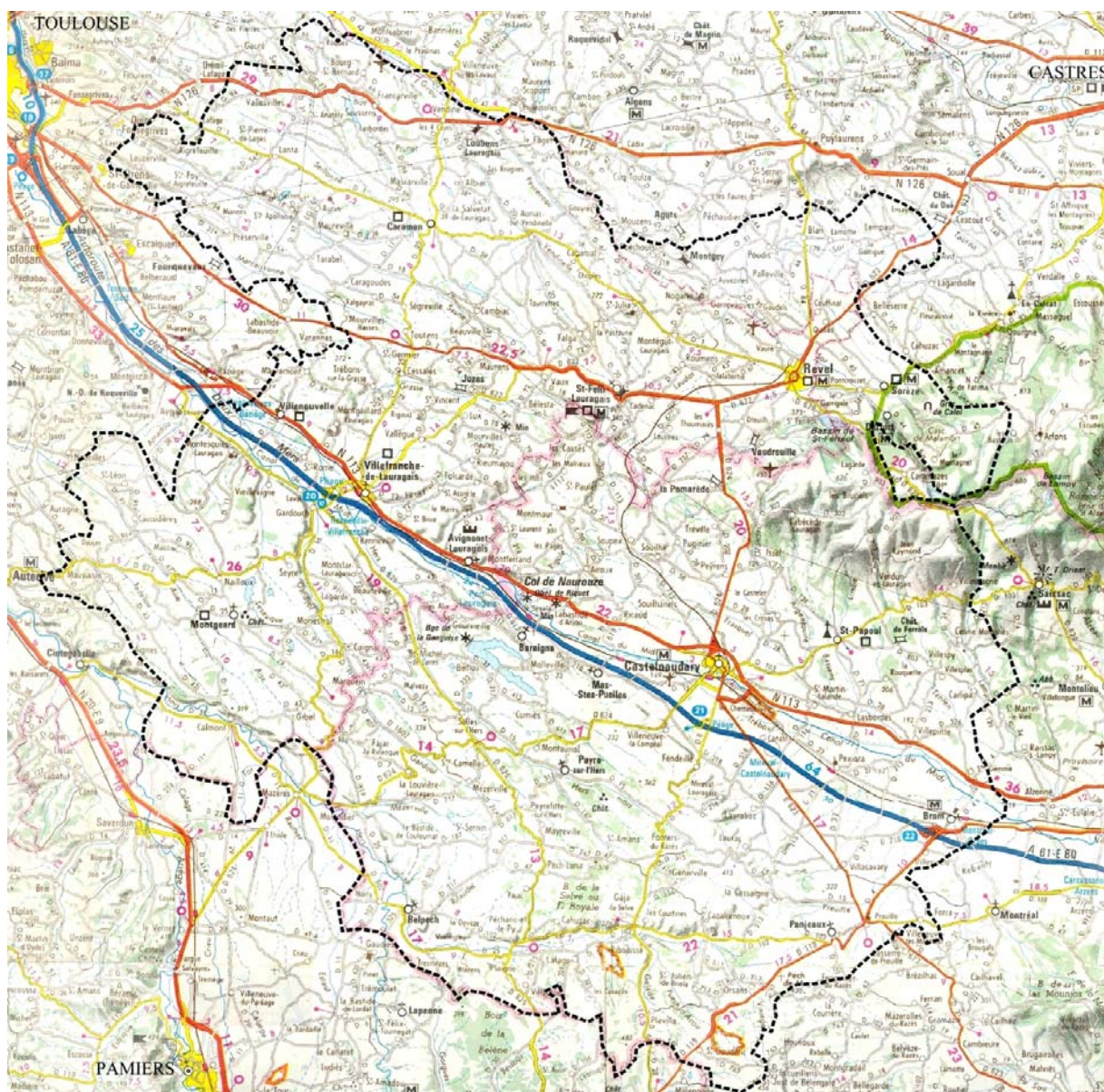
Pour précisément être les acteurs de cette évolution -et ne pas la subir comme un fait accompli- des orientations sont données dans une dernière partie. L'objectif n'est pas de figer les paysages du Pays Lauragais, mais d'accompagner leur évolution dans un souci qualitatif : faire que les paysages de demain s'inspirent de ceux d'hier et y trouvent du sens.

Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes appuyés sur :

- la documentation existante. Elle est riche et diversifiée et nous permet de saisir, notamment grâce aux ouvrages historiques, la genèse des paysages et le sens de leur évolution.
- le travail de terrain. Le paysage étant avant tout une question de point de vue et de regard, il faut sortir de la seule lecture cartographique pour appréhender le paysage dans toutes ses dimensions telles qu'elles se donnent à voir depuis le sol : texture, structure, rythme, agencement, articulation, dénotation...
- la rencontre avec les acteurs. Grâce à eux, nous avons pu appréhender le vécu et le ressenti d'un territoire par ceux qui y vivent. Ce qu'on trouve dans aucune carte et peu d'ouvrages...

Cette charte a donc pour ambition d'appréhender le paysage global, dans sa dimension objective et dans sa dimension prospective : comment peut-il évoluer, quels sont les risques d'altération ? Elle débouche sur des orientations et des prescriptions pour que les paysages lauragais puissent continuer à évoluer sans perdre leur âme.

Périmètre couvert par l'Association du Pays Lauragais



CHAPITRE INTRODUCTIF

LES GRANDES ENTITES PAYSAGERES DU PAYS LAURAGAIS

Le sillon Lauragais

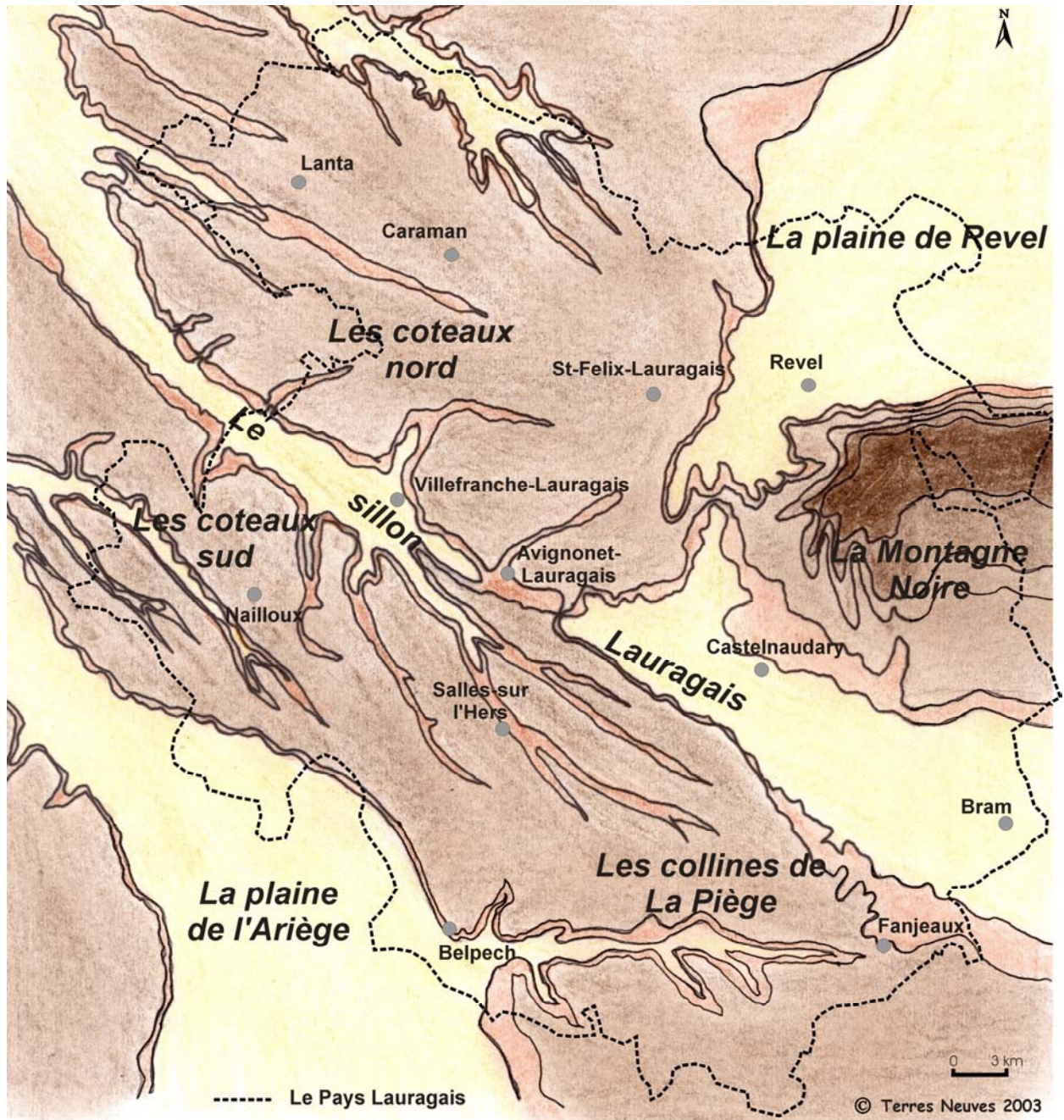
Le Pays Lauragais se situe à la rencontre de plusieurs territoires dont le sillon du Lauragais est le trait d'union. Il s'agit d'une dépression formant un couloir qui est devenu de fait l'épine dorsale de ce territoire. Cet axe est une voie de passage aisée empruntée depuis la nuit des temps pour relier les bassins méditerranéen et atlantique.

Le seuil de Naurouze entre Montferrand et Labastide d'Anjou, matérialise la ligne de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique à près de 190m d'altitude. C'est là que le canal de la Rigole captant les eaux de la Montagne Noire alimente le canal du Midi.



Le Sillon une voie de passage au milieu des collines lauragaises, reliant l'agglomération toulousaine aux portes de la Méditerranée.

Le relief et les entités paysagères du Pays Lauragais





Les collines céréalières près de Belpech.



Pâturage et pinède en Montagne Noire.



Sommets dénudés et fonds boisés pour les collines de la Piège.

Les coteaux nord et sud

De part et d'autre de la partie occidentale du Sillon, les collines forment un relief très doux du à l'érosion des molasses (grès jaunâtre à ciment calcaire provenant de la destruction des chaînes alpines peu après leur formation).

Les collines situées au nord du sillon forment des coteaux doux, avec des croupes larges et longues, alors qu'au sud les coteaux se succèdent à un rythme plus rapide avec des pentes plus accentuées.

Les coteaux du sud sont limités par la dépression du Sillon et au sud-ouest par la vallée de l'Ariège. Au sud-est les collines de la Piège reprennent le mouvement des molasses et ménagent ainsi une subtile transition qui ne se manifeste que par les changements de cultures dans un paysage plus boisé.

Les collines des coteaux du nord sont délimitées par le Sillon et le talus qu'elles forment au-dessus de la plaine de Revel. Comme les coteaux sud, c'est un espace entièrement consacré à l'agriculture qui vient labourer la moindre croupe, même la plus élancée.

Montagne Noire et Plaine de Revel

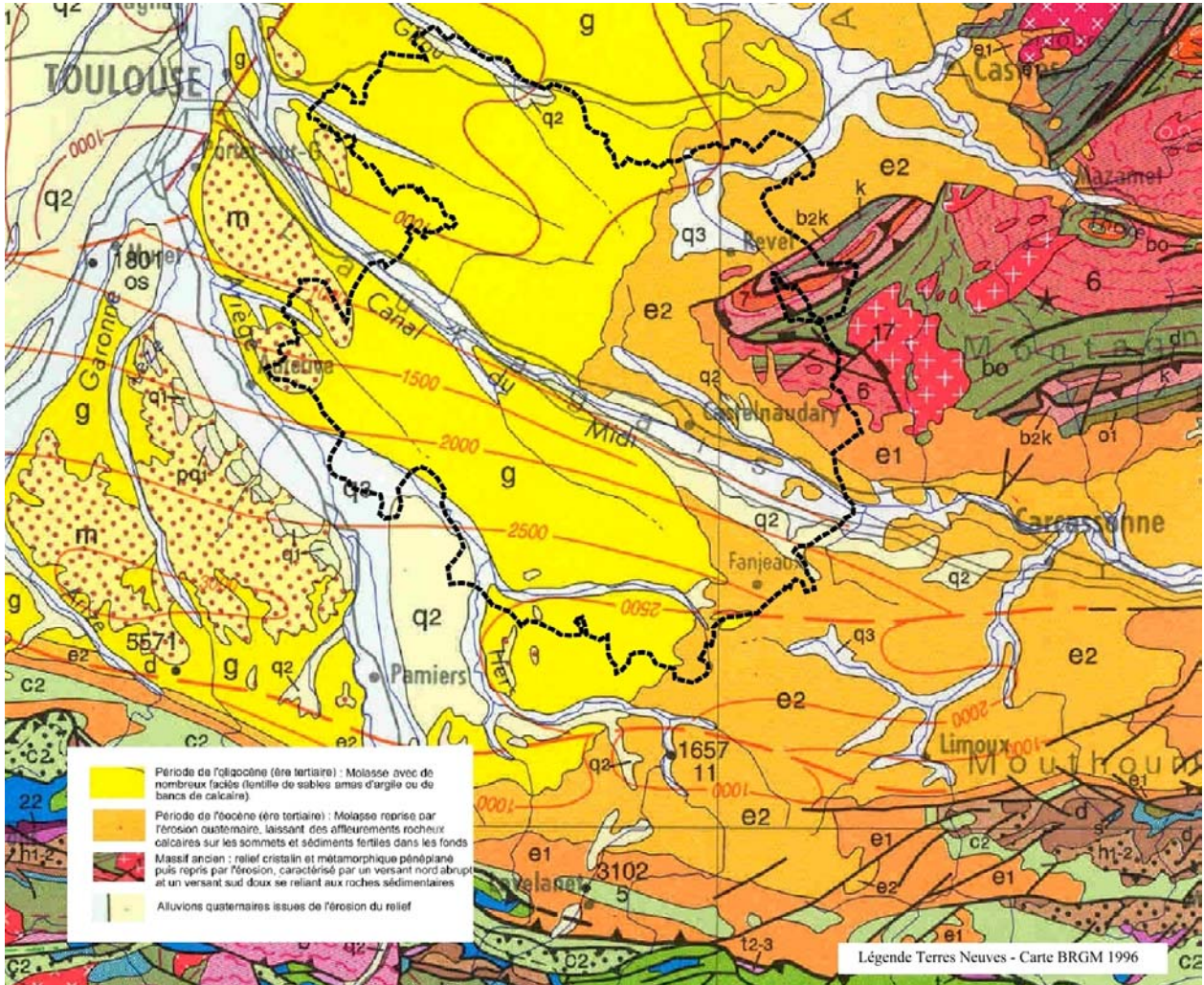
Aux abords de la Montagne Noire, constituée de roches cristallines et métamorphiques culminant à plus de 600m, le Sillon se fait plus large, aidé par une dépression. Au nord du massif, au pied des versants abrupts, cette dépression forme la Plaine de Revel, territoire agricole d'élevage et de cultures.

Les versants sud de la Montagne Noire, plus doux, sont entaillés par de nombreux petits cours d'eau soumis au régime méditerranéen, tantôt calmes ou asséchés et tantôt impétueux sous les pluies automnales. La Montagne Noire est le domaine de la forêt mixte, pins et chênes, et des pâturages aux forts accents bocagers.

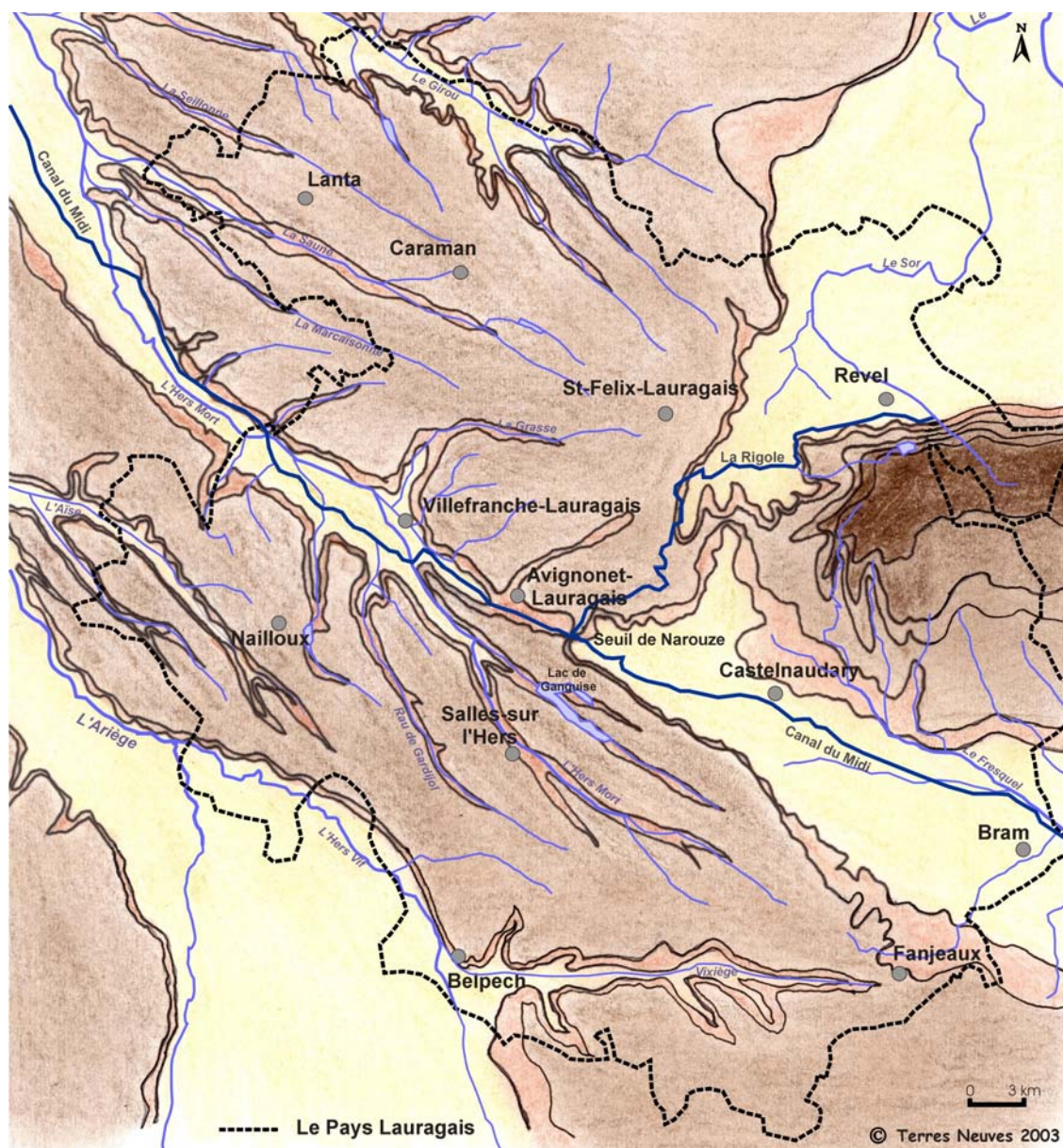
Les collines de la Piège

Face à la Montagne Noire, les collines de la Piège se développent. Elles se distinguent des coteaux avec leurs croupes calcaires aux sols pauvres, pâturées et parfois dénudées. Ces collines culminent au-dessus du Sillon à plus de 340 m, formant un coteau de près de 180 m de dénivelé, adouci en certains points par un replat comme entre Fanjeaux et Villasavary. A l'arrière de ce coteau, les petites vallées qui entament le relief offrent des sols plus gras et plus riches, propices à l'agriculture et aux boisements.

Carte géologique du Pays Lauragais



Un réseau hydrographique structurant le paysage



A l'ouest de Castelnaudary, le réseau hydrographique est remarquablement orienté vers le nord-ouest. L'ensemble des vallées structure ainsi avec force les coteaux Nord et Sud : elles sont responsables de ces ondulations si caractéristiques du relief lauragais.

A l'est de Castelnaudary, ce sont les cours d'eau descendant de la Montagne Noire qui caractérisent le réseau dirigé cette fois vers le bassin méditerranéen.

Entre ouest et est se trouve le seuil de Narouze dont la Rigole a été génialement exploitée par Riquet pour résoudre le problème de l'alimentation en eau du canal du Midi.

Le vent, toujours le vent

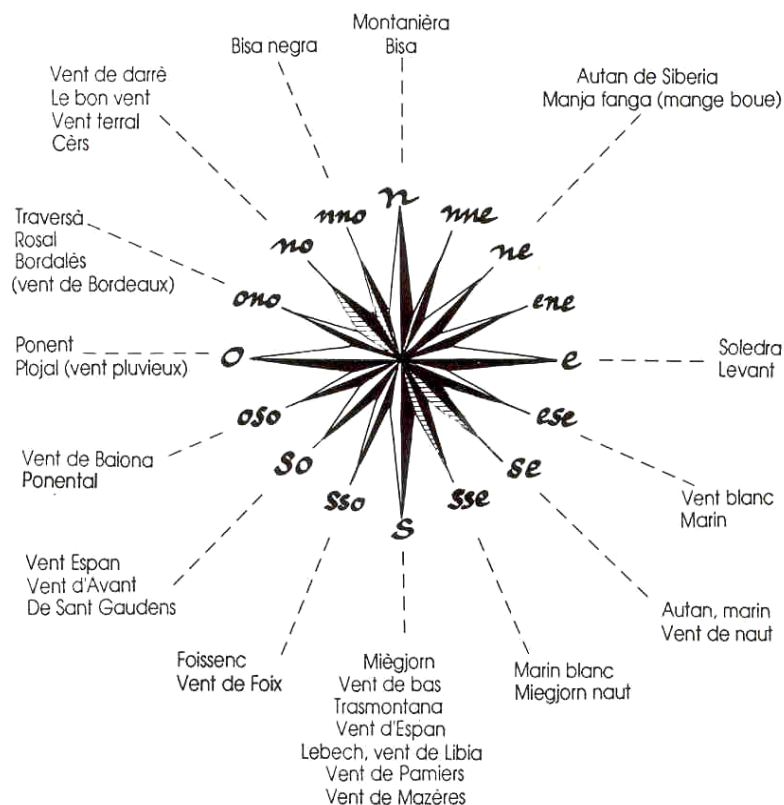
Cette configuration du relief, entre influences atlantiques et méditerranéennes, est favorable à un élément essentiel du paysage du Pays Lauragais : le vent.

Le vent qui souffle inlassablement plusieurs jours d'affilée, fait partie du paysage en modelant la végétation et en imposant ses lois aux constructions.

Le vent d'Autan est emblématique du Lauragais. Plus près de la Méditerranée, à Castelnaudary et à Bram on l'appelle le Marin, mais c'est vers Revel et St-Felix que sa vitesse est maximum. Il peut atteindre des pointes de 100km/h malmenant la végétation et les récoltes. On dit également qu'en juin il peut moissonner le blé avant l'homme !

Après plusieurs jours de tourmente, il cesse brusquement, et change parfois de direction : c'est alors le Cers qui s'installe avec la pluie.

LES VENTS DU LAURAGAIS





LE PAYS LAURAGAIS : UNE HISTOIRE

Un patrimoine en héritage

L'histoire et la géographie génèrent une grande diversité architecturale et patrimoniale. Cette richesse provient notamment de la multiplicité des matériaux et de l'inventivité des bâtisseurs. Briques de toutes natures, crues, cuites, épaisses ou larges, pierres calcaires en moellons, ou en éclats, schistes feuilletés, galets, bois sont à la base des constructions traditionnelles.

Les styles architecturaux, offrant un large éventail, rendent compte d'une certaine cohérence dans ce Pays pourtant à l'interface de plusieurs unités géographiques. En effet, si la brique s'impose à l'ouest et la pierre à l'est, les échanges stylistiques furent nombreux, comme en témoignent les "murs-clochers" des églises qui presque partout se retrouvent.

Quant aux formes urbaines et aux sites d'implantation, eux aussi très variés, ils se mélangent sur l'ensemble du Pays : bastides, villages circulaires, villages groupés, villages perchés, hameaux épars ... dans les coteaux ou en fond de vallées.

Une culture vivante

Le pays Lauragais est une terre de transition, difficile dès lors de trouver sa place. Et il fut difficile dans l'histoire de tenir cette place, quant au XI^e siècle le Lauragais, qui tire son nom du fief d'une puissante famille seigneuriale, Laurac-le-Grand, était terre vassale de Toulouse à la frontière avec le Comté des Trencavel. Cette position inconfortable ne pouvait que susciter convoitises et luttes.

Toutefois, au terme d'épisodes sanglants, dont le Catharisme reste un des plus marquant, ce territoire s'est illustré dans les étapes successives de son histoire agro-économique : culture du pastel de la fin du XV^e à la première moitié du XVI^e siècle - culture du maïs dès le XVII^e siècle, développement de la culture céréalière à partir de la fin du XVIII^e siècle, pour atteindre son plein essor à la première moitié du XIX^e - et aujourd'hui une agriculture qui place le Lauragais en tête des régions françaises les plus productives.

Une histoire qui s'accélère : du bocage d'hier à l'openfield d'aujourd'hui...

Occupant plus des deux tiers du Pays Lauragais, les coteaux Nord et Sud, séparés par la plaine d'effondrement du sillon, forment un paysage très ouvert : les collines recouvertes d'une formation argileuse -les terreforts- sont le domaine quasi exclusif de la céréaliculture.

La concentration des exploitations conjuguée aux contraintes techniques de la mécanisation produisent un paysage de champs ouverts (openfield) où la place de l'arbre se marginalise en occupant les fonds de vallons ou le sommet des versants. Et bien souvent, ces derniers refuges sont sacrifiés au profit des labours...

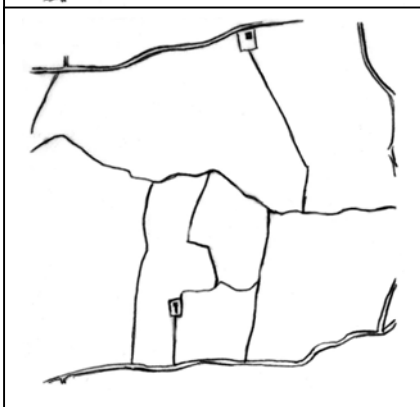


Le Lauragais : le développement de la céréaliculture et de la mécanisation produit des paysages très graphiques dont la palette change en fonction des saisons. Bien souvent on laboure les collines du Lauragais comme on laboure le plateau beauceron : le relief semble être ignoré. La beauté du Lauragais deviendrait-elle ambiguë ? La beauté plastique du parcellaire ne contient-elle pas sa propre fin en menaçant tout un équilibre physico-chimique ? A l'évidence le Lauragais qui a connu bien des révolutions agricoles, n'a pas fini d'évoluer

1950-1960 : révolution agricole, transformation radicale du paysage...



Autrefois, avant 1950, c'était la puissance de l'attelage qui déterminait la surface de l'exploitation : une dizaine d'hectares en moyenne. Le parcellaire est alors d'une incroyable complexité : des dizaines de champs pour chaque exploitation, avec souvent des parcelles insignifiantes de quelques ares. Chacune d'entre elles est délimitée par des fossés, de petits talus, des haies, des lignes d'arbres au fond des vallons.



En moins d'une dizaine d'années, mécanisation et apport d'engrais bouleversent radicalement le paysage. La spécialisation céréalière s'affirme, le paysage s'ouvre.



Parcellaire agricole sur la commune de Nailloux (1998)

Paysage essentiellement agricole, le Lauragais est ainsi un pays de lumière ; les petites routes de crête dégagent des horizons immenses avec :

- au sud, la chaîne des Pyrénées ;
- au nord-est, le massif de la Montagne Noire.

Au printemps et en été, la palette chromatique des champs accentue cette luminosité : le Lauragais devient une extraordinaire mosaïque, proche d'une abstraction picturale. L'hiver, les terreforts qui donnent au Lauragais sa richesse, tendent à homogénéiser le paysage : les couleurs brunes, luisantes après la pluie, dominent. Un paysage grandiose mais qui malmène l'équilibre environnemental.

PARTIE I : LES ELEMENTS DE VALEURS DU PAYS LAURAGAIS

1.1 LES TERRITOIRES DU PAYS LAURAGAIS

Six grandes unités paysagères se dégagent du territoire du Pays Lauragais. Ces unités se calquent sur le relief tel qu'il est décrit précédemment et se caractérisent par une occupation des sols et certains traits architecturaux ou urbains propres à chacun.

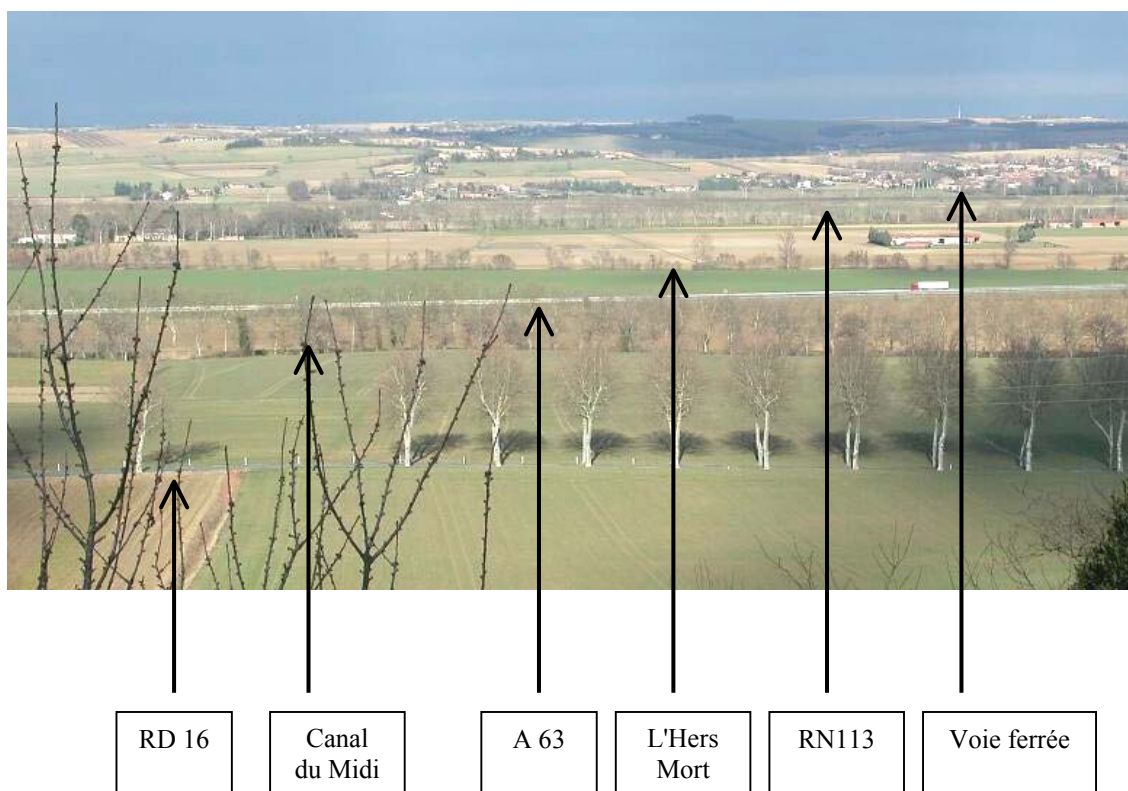
Il s'agit du Sillon Lauragais, l'ensemble de collines molassiques au nord du Sillon et au sud, respectivement dénommés Coteaux Nord et Coteaux Sud, de la Montagne Noire, de la Plaine de Revel et des Collines de la Piège.

La plaine de l'Ariège, si elle ne fait qu'effleurer le Pays Lauragais, est toutefois prise en considération. En effet sa présence au sud du pays permet de dégager de larges horizons et fait visuellement partie du paysage des Coteaux du Sud, mais elle ne constitue pas une entité du Pays Lauragais.

Le sillon lauragais

Plaine d'effondrement étirée de Carcassonne à Toulouse sur environ 70 km. Au nord-ouest de Castelnaudary et jusqu'à Toulouse, le sillon est étroit (à peine 2 km entre Gardouch et Villefranche-de-Lauragais) alors qu'il s'évase entre Castelnaudary et Carcassonne (environ 8 km dans le secteur de Bram). Rigoureusement plat, domaine de la grande culture avec un paysage ouvert, le sillon est le secteur où se concentrent les grandes infrastructures : autoroute A61, RN113, voie ferrée, canal du Midi... La structure linéaire du paysage est renforcée par l'importance des plantations d'alignement.

Le sillon lauragais vu depuis les hauteurs de **Montesquieu-Lauragais**



C'est au total un paysage très structuré, quasi géométrique, d'une grande importance stratégique avec ses voies de communication et les nombreux villes et villages qui les bordent.



Parcelles géométriques immenses juste entrecoupées par les grands axes de communication : le sillon lauragais est un espace convoité pour l'extrême richesse de ses sols mais aussi... par l'urbanisation qui trouve là des situations propices au développement.



Le sillon lauragais à proximité de **Villeneuve**.

Les coteaux au sud du sillon

C'est ici que s'exprime avec force un certain archétype paysager : celui d'un territoire où les collines se déploient telle une houle avec une longueur d'onde resserrée et des pentes relativement fortes. Les molasses ont autorisé un modelé d'une grande ampleur exploité jusque dans ses moindres recoins par la grande céréaliculture.

Dans ce paysage épuré, les métairies en ligne de crête, les villages resserrés tels des figures de proue, les parcs arborés des grands domaines se détachent avec une étonnante netteté. Dans les secteurs de Saint Léon ou de Nailloux, ils se donnent à voir à la faveur d'un réseau hydrographique très structuré qui multiplie les situations de plongée et de contre plongée.



Vues en plongée depuis les hauteurs de **Mauvaisin** (à gauche) et de **Saint-Léon** (à droite)



Vues en contre plongée sur la silhouette du cimetière d'**Aignes** (à gauche) et sur le village de **Gibel** (à droite)



Photo aérienne prise dans la région de **Nailloux** en 1998. Une lecture nette des caractéristiques du paysage agricole : de grandes parcelles ; des métairies isolées sur les lignes de crête soulignées par les routes ; des espaces boisés se développant en lanières dans les talwegs ou en "blocs" discontinus sur le sommet des versants.

Les coteaux au nord du sillon.

Si le paysage n'est pas franchement différent des coteaux situés au sud du sillon, il s'en distingue cependant par de légères variations liées à :

- une structuration géomorphologique moins affirmée qu'au sud,
- des paysages de plus grande amplitude,
- un tissu villageois plus dense.

Autrement, comme au sud du sillon, c'est un paysage dominé par :

- la céréaliculture,
- des champs ouverts,
- un réseau hydrographique (moins incisé qu'au sud) fortement polarisé par la direction générale sud-est / nord-ouest.



Un paysage de grande amplitude près de **Saint-Martin**



Comme au sud du sillon, le paysage est de plus en plus épuré, le rendant de ce fait très sensible aux moindres dénôtations.



Coteaux au nord du sillon en 1998 : des caractéristiques proches des coteaux Sud : champs ouverts, grandes exploitations céréalières, métairies isolées. Cependant, les pentes plus faibles, autorisent des parcelles encore plus grandes alors que les espaces boisés deviennent de plus en plus marginaux.

Les collines de la Piège

Situées au sud-est du Pays Lauragais, principalement dans l'Aude, les collines de la Piège développent une identité qui les singularise nettement des coteaux lauragais.

Si les fonds de vallées sont fertiles, il n'en est pas de même des autres parties du massif dont les sols molassiques ont été entamés par des cours d'eau aux vallées ouvertes et peu profondes (Hers, Vixiège, Ganguise...).

La plus grande pauvreté des sols se traduit dans le paysage par une agriculture nettement moins conquérante qu'au cœur du Lauragais : les forêts, bois et landes se partagent un territoire agricole aux parcelles plus petites et aux contours plus irréguliers. Fait marquant, l'homme est plus rare : peu de fermes et de villages se détachent dans le paysage. C'est pourtant ici que nous sommes confrontés à quelques grands lieux de l'histoire du Lauragais comme Laurac qui donna son nom à la région où encore Fanjeaux où Saint Dominique mena sa lutte contre l'hérésie cathare.



Les collines de la Piège : un paysage moins géométrique qu'au cœur du Lauragais avec une agriculture qui partage l'espace avec la forêt et la lande (à gauche près de **Fanjeaux**). A contrario, les riches sols des vallées permettent, localement, le développement de la céréaliculture sur de grandes parcelles (à droite, vallée de la Vixiège près de **Belpech**).



Paysage typique de la Piège entre **Saint-Amans** et **Fonters-du-Razès**



A proximité de **Laurac** : contraste entre les hauteurs dénudées du coteau et le riche sillon du Lauragais.

Les contreforts Ouest de la Montagne Noire

Cette partie du Pays Lauragais n'est en rien semblable au Lauragais au sens géographique du terme.

La géologie cristalline et métamorphique, la végétation aux ambiances armoricaines, la prédominance des herbages, l'importance des boisements, le parcellaire qui a perdu toute référence avec la géométrie lauragaise, la plus grande rudesse du climat avec des altitudes avoisinant les 600 mètres... C'est assurément un pays à part même si politiquement il est intégré au Pays Lauragais.



Un pays humide (entre 1000 et 1500mm) où le bocage produit un paysage qui n'a pas la rigueur géométrique propre au Lauragais.

Une économie rurale dominée par l'élevage.

Des boisements partout présents... La Montagne Noire affirme sa typicité.



Lande, pins maritimes... nous ne sommes pas en Bretagne mais aux confins de l'Aude, du Tarn et de la Haute-Garonne.

La plaine périphérique de Revel à Castelnaudary

Au pied de la Montagne Noire, se développe une plaine périphérique.

Un relief de cuervas sépare la dépression périphérique de la zone des collines. La cuesta de Saint-Félix est le rebord d'une assise calcaire tertiaire qui se prolongeait selon un plan relevé jusqu'à la Montagne Noire. L'érosion hydro-éolienne a fait disparaître les sédiments sur une centaine de mètres d'épaisseur au-dessus du seuil de Besombes. Dans le Lauragais, on distingue deux cuvettes hydro-éoliennes : la cuvette du Sorlaudot et celle du Fresquel-Treboul séparées par le seuil insensible des Besombes (Jean Odol).



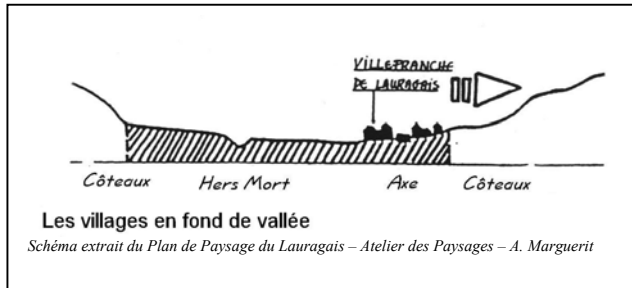
La plaine de **Revel** vue depuis la Montagne Noire (à gauche) et de **Saint-Félix-Lauragais** (à droite)



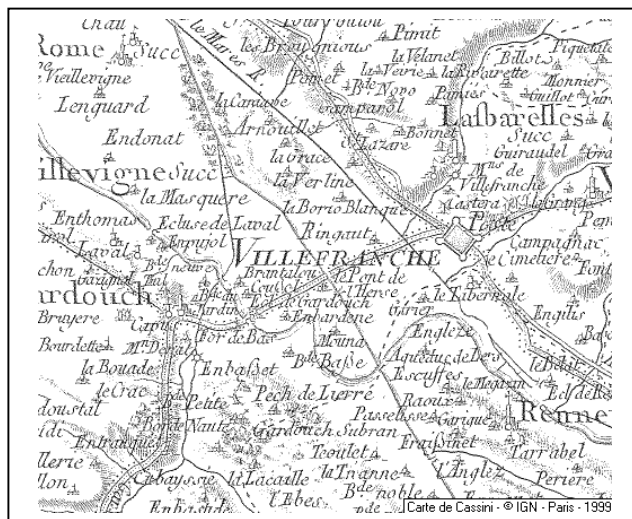
Paysage agricole ouvert dans la plaine périphérique de **Revel** entre la cuesta de **Saint-Félix** (à gauche) et la Montagne Noire (à droite).

1.2 TYPOLOGIE DES FORMES ET IMPLANTATIONS VILLAGEOISES

Les implantations topographiques :



Les villages établis en fond de vallée sont peu nombreux mais ils regroupent les villes et les bourgs les plus importants. Ils se situent dans les principales vallées ou à leurs abords immédiats (Le Grand Hers, le sillon Lauragais avec l'Hers Mort et le Ruisseau de Tréboul). Ce sont des couloirs de circulation historiques qui étaient contrôlés par ces villes.



Cette situation leur a permis de se développer, profitant de l'essor économique engendré par les voies de passages et par l'absence d'obstacle physique majeur. Cette situation concerne des villes comme Castelnaudary, Villefranche-Lauragais, Bram ou encore Baziège.

Dans la Montagne-Noire Lauragaise l'implantation en vallée est dominante, mais elle n'accueille que des villages de taille modeste.

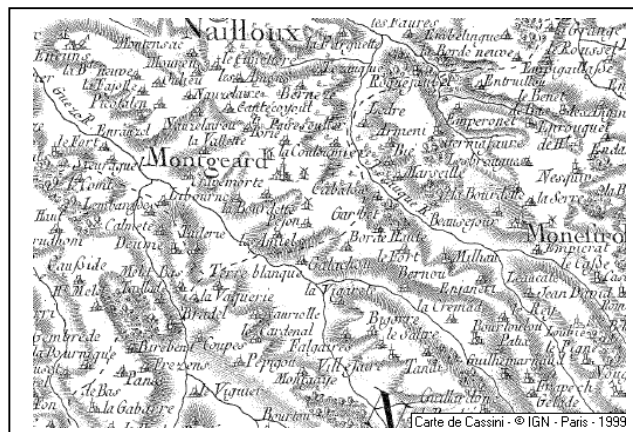
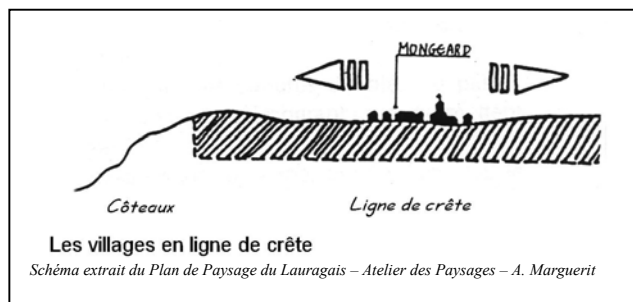


Villefranche-Lauragais, une ville installée dans la plaine.

Les villages de crête et de sommet sont les plus nombreux et les plus représentatifs du Lauragais.

Cette position recherchée permettait une meilleure défense ainsi qu'une exploitation plus importante des coteaux (autrefois la vigne tenait une place privilégiée dans le système agraire).

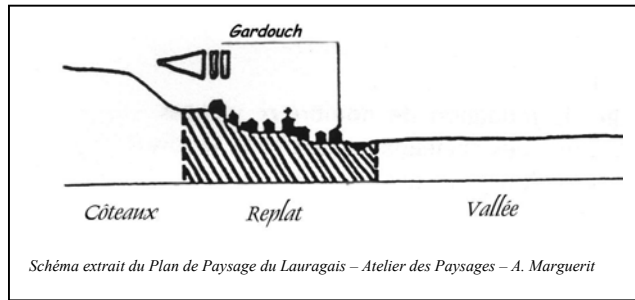
Citons Montgaillard-Lauragais, Caraman, Montgeard ou encore St-Léon.

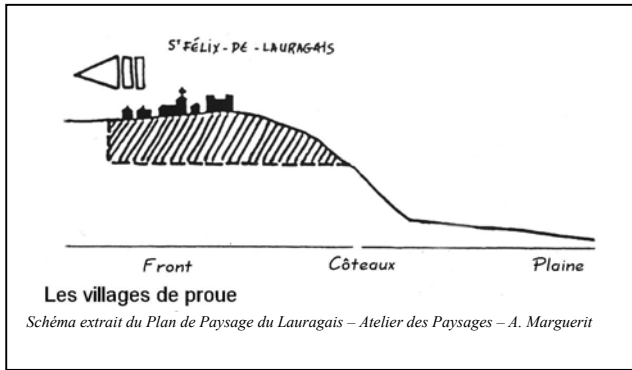


Caraman

Les villages adossés aux coteaux sont en position légèrement dominante leur permettant, jadis, de contrôler la vallée, mais aussi d'exploiter les terres agricoles les plus riches.

Ces piémonts bénéficiaient également des échanges agricoles (les cultures étant différentes sur le sommet, sur le coteau et dans la vallée...). Ces sites offrent des affleurements rocheux durs de calcaire ou de grès, évitant les glissements de terrains.
Exemples : Gardouch, Roumens.





Les villages de piques sont semblables à des villages de crêtes, mais ils dominent de vastes espaces dégagés, telle la plaine de Revel.

Ils sont orientés sur une ligne de crête avec l'avant du village qui regarde la vallée ou la plaine, généralement marquée par le poste d'un bâtiment important (château...).



St-Paulet, St-Julia, St-Felix-de-Lauragais au-dessus de la plaine de Revel ; Beateville dominant la vallée de l'Hers-Mort ; mais aussi Montclar-Lauragais, Montferrand ou Mireval-Lauragais en hauteur au-dessus du sillon, pour ne citer que quelques exemples.

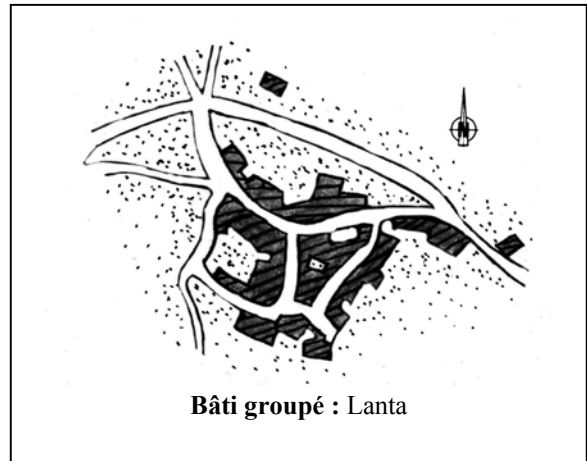


Saint-Félix-de-Lauragais

Les typologies des formes urbaines :

Le bâti groupé, sans plan organisé et dessiné.

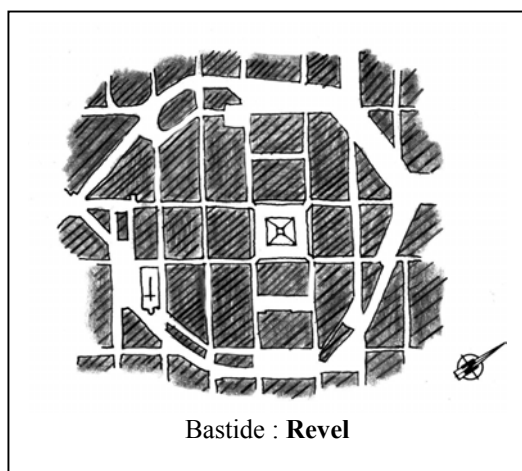
Cette typologie regroupe les villages qui se sont constitués avec un bâti resserré en fonction du site d'implantation (relief, exposition, voies de communication...).



Lanta

Les bastides, nées entre 1220 et 1370, sont des villes nouvelles créées par un pouvoir militaire ou religieux afin de développer économiquement et de contrôler un territoire non exploité.

Entre Bordeaux et Carcassonne, on compte plus de quatre cents bastides dont une vingtaine sont situées dans le Lauragais. Leur plan traduit la force d'un urbanisme volontaire. Les voies se coupent à angle droit et le découpage du parcellaire est égalitaire. En s'adaptant au relief, elle ne présentent pas de schéma aussi régulier.



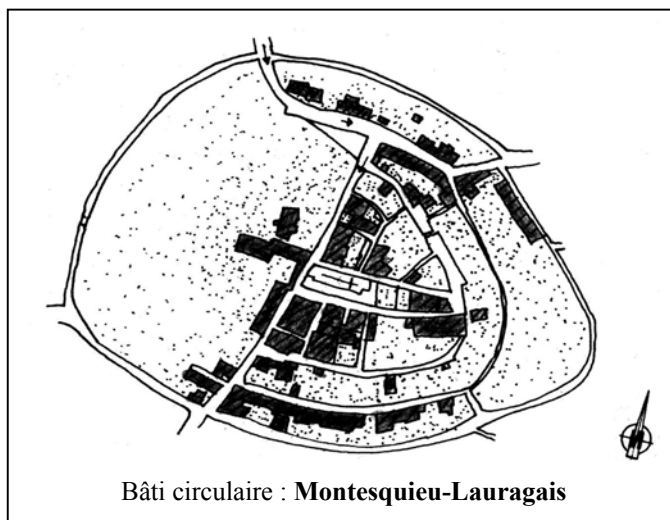
La bastide de Revel



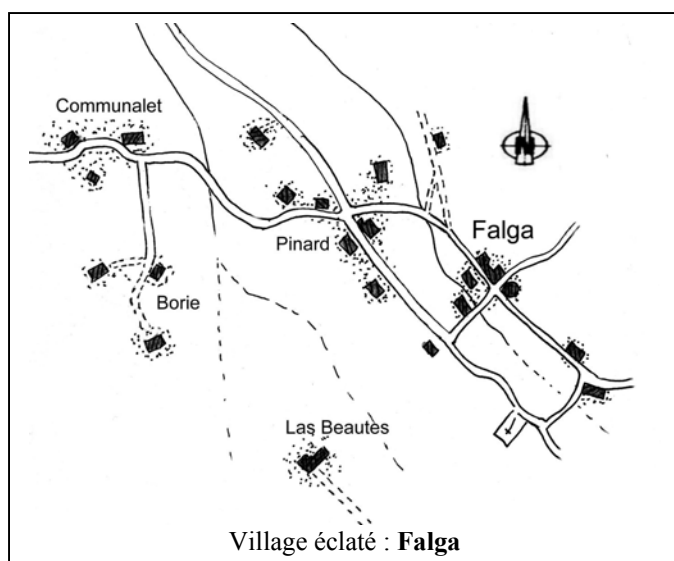
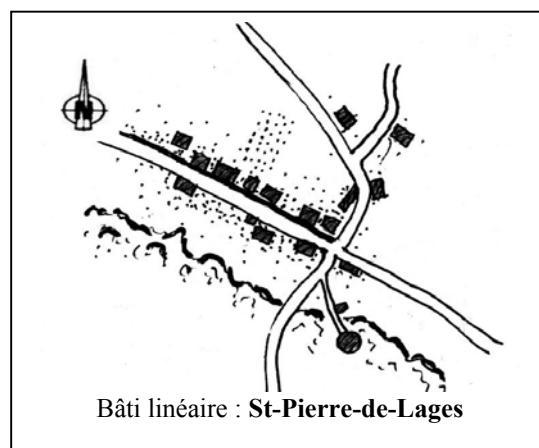
La bastide de **Salles-sur-l'Hers**, au début du XXème siècle et aujourd'hui : peu de changements excepté le départ des petits commerces...

Le village circulaire est peu fréquent en Lauragais. Il est souvent installé sur un sommet. Son origine est lointaine : elle remonte probablement à l'an mil. Ce sont des villages dits "Ecclésiaux".

Le bâti s'est organisé en cercles concentriques autour d'une chapelle située au point le plus haut, ses voies sont radiales.



Le bâti linéaire s'implante et s'étire autour d'un axe principal, sur une ou deux épaisseurs. Avec le bâti groupé c'est un des types les plus fréquents en Lauragais.



Le village éclaté n'a pas le noyau fondateur du bourg classique, mais des métairies réparties sur l'ensemble de la commune.

Il s'agit parfois d'un bâti épars autour d'un château, d'une chapelle ou d'un cimetière.

Le bâti isolé constitue une des spécificités architecturales et paysagères lauragaises. Ce bâti est surtout composé de fermes traditionnelles ("bordes" ou "métairies", selon les appellations locales) dont les caractéristiques architecturales se précisent durant le XVIIIème siècle avec l'essor de la polyculture céréalière.

Les "bordes" et les "métairies" se sont implantées en fonction des contraintes imposées par le relief, le climat (surtout le vent) et les données d'ordre économique (gestions des sols). Elles sont généralement installées en ligne de crête ou sur un replat profitant de l'exposition et réservant les fonds fertiles à l'agriculture. Dans les plaines leur implantation est liée à divers facteurs (disponibilités foncières, terrains secs ou peu rentables...).



Silhouette dans les coteaux du canton de **Nailloux**.



L'habitat isolé, ici dans le canton de **Nailloux**, se signale autant par ses bâtiments que par les arbres d'ornement qui l'accompagnent.

1.3 L'ARBRE DANS LE PAYSAGE

L'arbre le long des voies de communication :

En Lauragais plus qu'ailleurs le paysage se découvre surtout par les routes. La topographie de ce territoire, faite de vallonnements, permet des échappées visuelles remarquables qui mettent en arrière plan, les jours de grande clarté, la chaîne des Pyrénées et la masse uniforme de la Montagne Noire.

Ces routes permettent surtout de découvrir les structures paysagères qui fondent le paysage Lauragais basées sur la combinaison du parcellaire agricole, des implantations urbaines et villageoises, mais aussi des autres routes qui parcourent ce territoire et qui offrent généralement un motif paysager fort, aisément identifiable lorsqu'elles sont surlignées d'alignements d'arbres.

Il est ainsi possible de distinguer, sur le territoire du Pays Lauragais, une typologie d'alignements d'arbres en fonction de l'importance et du rôle rempli par la route (nationale, départementale, desserte de métairies, de châteaux ou encore de villages...).

Platanes et arbres majeurs en alignements le long des grandes voies...

Principalement orientés nord/ouest à sud/est, ces axes occupent le plus souvent les fonds de vallées les plus importantes ou les lignes de crêtes. Ces positions les mettent particulièrement en vue. Leur intérêt esthétique est amplement partagé ; au-delà de cet aspect, ils symbolisent la présence d'un réseau routier reliant les villages du Pays Lauragais.

L'alignement de platanes semble être le type retenu pour accompagner les grandes voies de communication. L'ampleur de cette espèce est à l'échelle de l'importance de la route. En ligne de crête, où sa silhouette se détache, mais aussi en fond de vallée, ce schéma est rapidement interprétable.

Le long de certaines routes, plus en hauteur, il est possible de trouver des chênes, sur des terrains moins humides et plus rocheux.



Des entrées de villes et de villages sous les platanes...

Les platanes ne semblent pas être seulement attachés aux grands axes de communication, mais bordent parfois les voies secondaires reliant les villages entre eux. Les alignements mettent ainsi en scène les traversées ou les entrées de ces villages.

Les alignements des entrées de villages sont parfois relayés dans les traversées par des essences bien plus marquées du sceau de l'urbain, tels les tilleuls ou les marronniers.



Mise en scène de l'entrée du village de **Villesiscle** (en bas) et de **St-Papoul** (en haut à droite) par des alignements de platanes.

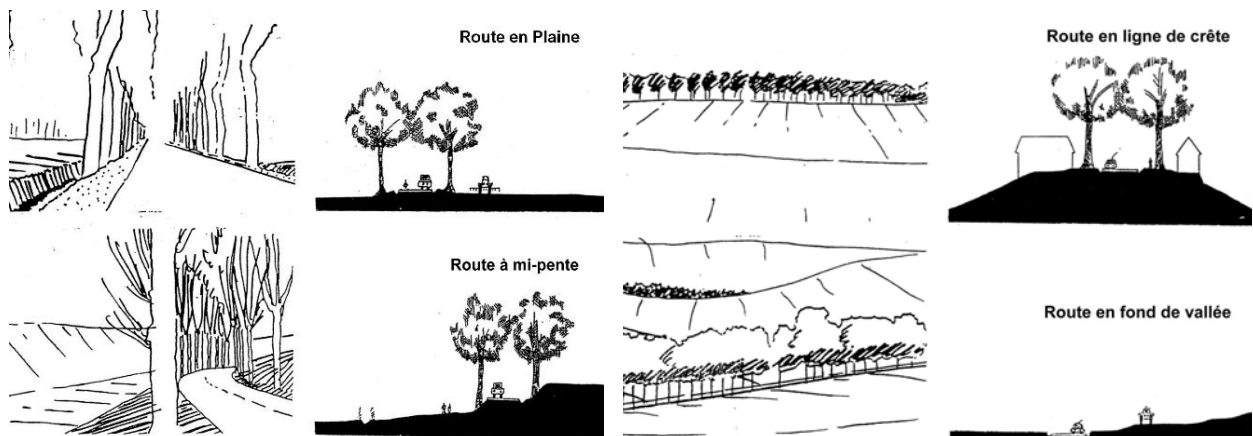


Schéma extrait du Plan de Paysage du Lauragais – Atelier des Paysages – A. Marguerit



Le long de cette petite route desservant un hameau, un alignement de mûriers sur un seul des bas côtés.

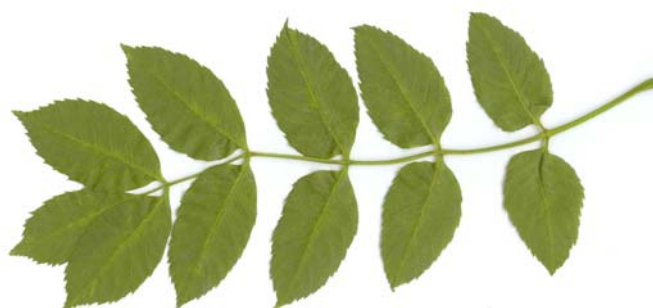
Le long des routes et des chemins ruraux, des essences champêtres : mûriers, frênes, amandiers...

Les voies tertiaires, desservant des hameaux, des lieux dits ou de simples chemins de terre sont parfois accompagnées d'essences peu imposantes ou d'alignements d'arbres irréguliers.

Dans ce schéma on trouve des alignements de mûriers, de frênes en ponctuation ou encore de fruitiers, comme les amandiers dans le sud-est du Pays Lauragais.



Frênes, platanes et quelques amandiers, se succèdent à intervalles irréguliers le long de cette petite route.



Les accès aux châteaux et aux grandes métairies isolées : des allées grandioses.

Les châteaux et grandes métairies du Lauragais, s'illustrent par la silhouette de leurs parcs à la végétation exotique.

Toutefois, les allées qui y conduisent sont également des éléments très marquants dans le paysage. Cèdres et platanes, décidément aux multiples usages, s'alignent le plus souvent le long de ces accès.



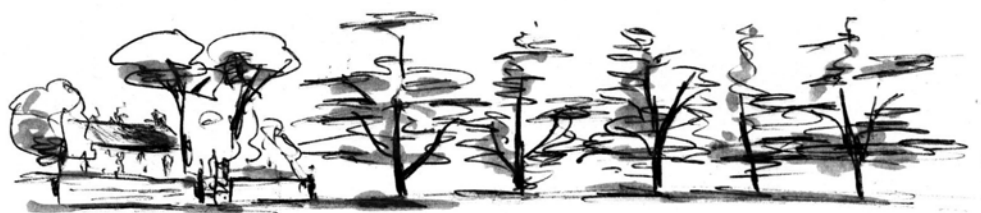
Cet alignement simple de cèdres, conduit au château Robert sur la commune de Villesisclé.



Une allée de platanes marque l'entrée de cette importante propriété agricole.



Lorsque l'information se croise elle reste lisible : allée de cèdres pour l'accès au château, platanes pour l'entrée de village.



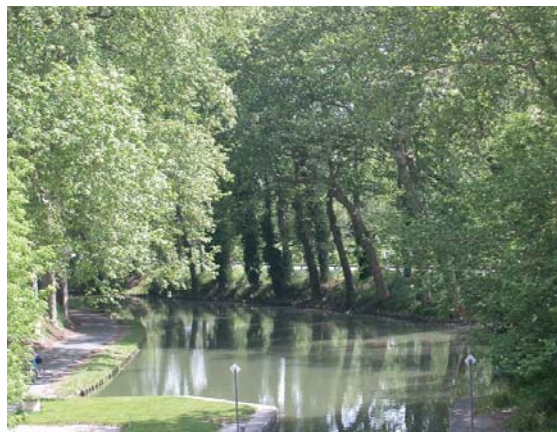
L'arbre et l'eau, l'arbre et les vallons...

La présence de l'eau dans le paysage du Lauragais est plutôt discrète en dehors des lacs collinaires. L'arbre joue le rôle de révélateur de la présence de cet élément, et plus particulièrement certaines essences indéniablement liées à l'eau.

Les ruisseaux, comme les fonds de vallons sans cours d'eau apparent se voient généralement accompagnés par un cortège de végétaux, arbres et arbustes. Ils apportent une note de "naturalité" indispensable : la sinuosité des cours rompt avec la géométrie du parcellaire.

Le long des rivières cette végétation nommée ripisylve se compose d'une variété d'arbres allant du saule blanc à l'aulne en passant par le frêne, le tremble ou le peuplier.

Les formations mises en place par l'homme se composent d'alignements généralement monospécifiques : saule blanc, peuplier ou encore platane, arbre de ripisylve à ses origines.



La plus célèbre des voies d'eau du Lauragais, le doit en grande partie à son double alignement de platanes, qui ont remplacé les chênes de l'époque de sa construction.



Alignement de saules blancs le long de ce fossé ; son rôle : retenir la terre, drainer les terrains et à l'origine fournir du bois.



Peupliers, saules blancs et trembles occupent et marquent le fond des vallons des collines du Lauragais.

L'arbre et l'eau des rivières



Le Fresquel, qui coule au pied de la Montagne Noire sur son versant méditerranéen, est accompagné d'une dense végétation, composée essentiellement d'aulnes, de frênes, de trembles, de peupliers, saules blancs ou encore de chênes blancs.



Plus en hauteur sur le versant méditerranéen de la Montagne Noire, le ruisseau de Tente est ponctué de frênes et de chênes blancs.

L'arbre et les limites de parcelles...

En plus de constituer un motif paysager remarquable en reprenant les contours de certaines parcelles cultivées, l'arbre en haies joue un rôle important dans l'équilibre écologique : un modèle qui a pourtant beaucoup régressé dans le Lauragais (structures bocagères altérées...).



La haie permet de limiter la force du vent (l'Autan et le Cers, tout particulièrement)...

...et de lutter contre l'érosion des sols souffrant d'une culture intensive sur des terrains en pente.



La haie possède également d'autres intérêts comme de participer à la préservation d'une faune sauvage, mais aussi d'améliorer le cadre de vie.

Toutes les haies ne remplissent pas ces rôles avec autant d'efficacité. La haie de cyprès, si elle signale la proche Méditerranée, ne permet pas de freiner avec satisfaction les assauts du vent. Les haies plus variées sont plus adaptées à ces missions (frênes, chênes, peupliers, trembles, aubépines...)



De haut en bas, environs de **Belpech, Villesisclé, St-Martin-Lalande, La capelle et Bram** ci-dessus avec des reliquats d'une structure bocagère fortement dégradée.

Le renouveau des haies en Lauragais.

Pour lutter contre l'érosion des sols par le ruissellement ou par le vent, mais aussi afin de freiner les ardeurs du vent qui causent des dégâts sur les cultures, les habitations et qui peuvent incommoder les animaux dans les pâtures, les haies retrouvent aujourd'hui doucement une place : le Conseil Général de Haute Garonne mène en ce sens une politique ambitieuse.

Ce retour se doit cependant d'être accompagné, car planter une haie, cela revient à modifier le paysage. Pour cela ces plantations doivent trouver appui et inspiration dans les essences déjà en place afin de ne pas créer des paysages qui ne seraient pas ceux du Lauragais.



Entre Ayguesvives et Vieillevigne, une haie champêtre récemment implantée. Elle est constituée d'une séquence non répétitive, variée, représentative des essences observables à proximité (aubépines, églantiers, frênes...).



Au pied de la colline de **Fanjeaux**, cette haie naturelle de sureaux, d'églantiers, de chênes et de frênes a trouvé sa place pour souligner le paysage et amortir les fortes pentes.



Entre la **Bastide de Couloumat et Molandier**, une haie qui dévale les pentes et marque le paysage telle une ligne de force. C'est aussi un moyen efficace de se prémunir de l'érosion des sols et de protéger les cultures.

L'arbre en massifs : les parcs... les bosquets...

Les parcs

Les métairies et les châteaux qui occupent généralement les parties hautes des reliefs s'annoncent par leur composition arborée du XIX^{ème} siècle : cèdres et pins parasols dominant, formant des "bosquets" sur les sommets.

Avec les chênes verts, les pins d'Alep, et quelques autres espèces méditerranéennes, cette végétation participait à la recherche de singularité de ceux qui les ont plantés. Aujourd'hui, elle forme des parcs particulièrement présents et constitue un motif paysager des plus forts du Lauragais.



Les bosquets

Ils forment un autre motif paysager marquant du Lauragais. Parce qu'il y est relativement rare, l'arbre prend une signification particulièrement forte : l'arbre isolé, l'arbre d'alignement ou encore l'arbre en bouquet. Ces différentes combinaisons ressortent avec force sur un arrière-plan omniprésent de céréaliculture ou encore de ciel immense et l'arbre en bosquets y trouve également sa place.

Particulièrement présents dans les collines de la Piège et en Montagne Noire, les bosquets se retrouvent sur tout le Lauragais.

Leurs masses sombres de feuillus, compactes et de taille modeste, s'ancrent sur le sommet des collines, s'effilochent dans le fond des vallons ou bien sur les coteaux : chênes blancs, merisiers y étalent leurs ramures... Les résineux, quant à eux, s'introduisent sur les flancs de la Montagne Noire.



Les bosquets



Les bosquets prennent souvent place au sommet des versants. C'est là qu'ils sont le plus perceptibles, comme aux environs de **St-Papoul** (photo du haut).

Mais ils peuvent également occuper les flancs ou les fonds de vallons, généralement sur des terrains agricoles de faible valeur, tel qu'à proximité de **Caraman** (photo ci-contre). Ils participent ainsi à la protection des sols et à la richesse écologique du territoire.



Les haies, les bosquets et les forêts s'entremêlent pour former une trame encore très présente sur les pentes pâturées de la Montagne Noire.

On y trouve, des chênes blancs, des frênes, des merisiers ; plus en altitude se sont également installés des résineux comme des épicéas et des pins noirs formant une forêt mixte.

Environs de Verdun-en-Lauragais

1.4 LE CANAL DU MIDI

En composant au plus près de la nature, Paul Riquet accomplissait un acte culturel sans précédent : le Canal du Midi est bien l'œuvre d'un visionnaire, mais c'est aussi l'œuvre d'un homme qui a bien été obligé de composer avec la nature, son relief, son hydrographie, sa géologie...

En d'autres termes, la prise en compte du paysage n'a sans doute pas été le premier des soucis de Paul Riquet ; ce sont plutôt les données du milieu qui l'intéressaient en premier chef. Ce faisant, il a pourtant été le créateur... d'un paysage unique.



Le Canal est retranscrit sur les cartes de Cassini de la même façon que les grandes routes qui structurent alors le territoire.



Une vocation en tout premier lieu économique pour le Canal du Midi, comme ici au port de Ségala, qui vit arriver par la suite la voie ferrée Toulouse-Narbonne-Sète. Aujourd'hui c'est une tout autre activité qu'engendre le canal, celle du tourisme.

Plus de 300 ans après son achèvement, la force du "paysage canal" est toujours aussi intense tant il imprime sa propre logique, son propre univers, sa propre vision...

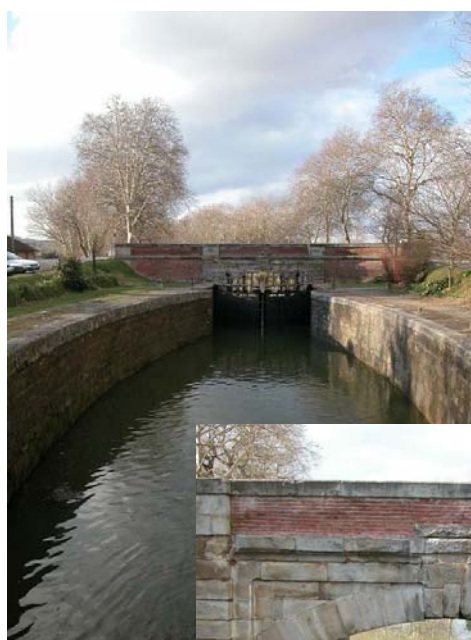
Un paysage en héritage, classé Patrimoine Mondial de l'Unesco ; qu'il convient aujourd'hui de gérer, d'entretenir en essayant de se détacher de son enveloppe et d'embrasser un "espace tampon" plus large. Là se pose les questions de l'urbanisation, du développement économique, du passage des nouvelles voies de communication...



La Rigole, ici près de Revel, descend de la Montagne Noire et alimente le seuil de Narouze qui distribue les eaux vers l'Atlantique d'un côté et vers la Méditerranée de l'autre.



Rectiligne et solennel, tel est le Canal du Midi aux environs de Bram, un élément du paysage qui s'impose et avec lequel il convient de composer.



Le Canal du Midi c'est également de remarquables ouvrages d'art et un patrimoine bâti qui témoigne de son histoire.
Port de Gardouch

1.5 LES RETENUES COLLINAIRES

Les retenues collinaires sont apparues dans le Lauragais à partir de la fin des années 1970. Ces créations, qui consistent à barrer le cours d'un ruisseau entre deux collines, ont pour principal objectif l'irrigation agricole. Ces plans d'eau artificiels font partie aujourd'hui du paysage du Lauragais.

Pourtant très nombreuses, notamment près de Caraman sur le bassin versant de la Saune, les retenues ne sont que très peu perceptibles, du fait des ondulations de terrains. Elles se donnent uniquement à voir au détour d'un chemin de crête et créent alors un événement dans ce paysage régulier.

Les plus vastes de ces lacs, tels que celui de Ganguise et de Thésauque, offrent de larges échappées et apportent une note d'horizontalité dans ce paysage ondulant. Ces derniers ont connu un développement touristique, contrairement aux plus modestes qui n'évoluent pas. Ces retenues sont néanmoins des espaces de projet potentiel.



Extrait de la carte IGN Serie verte 64. Un territoire propice à la création de retenues.



Retenue collinaire, noyée dans les bois et les collines, près de la **Bastide-de-Couloumat**.



1970 Photo Serge Delestaing



1980 Photo Serge Delestaing



1990 Photo Serge Delestaing



2000 Photo Serge Delestaing

Le lauragais : un paysage en perpétuel mouvement, qu'un projet de retenue peut complètement réinventer.
Lac de Ganguise

1.6 ARCHITECTURE, MATERIAUX ET COULEURS

Unité et particularités de l'architecture

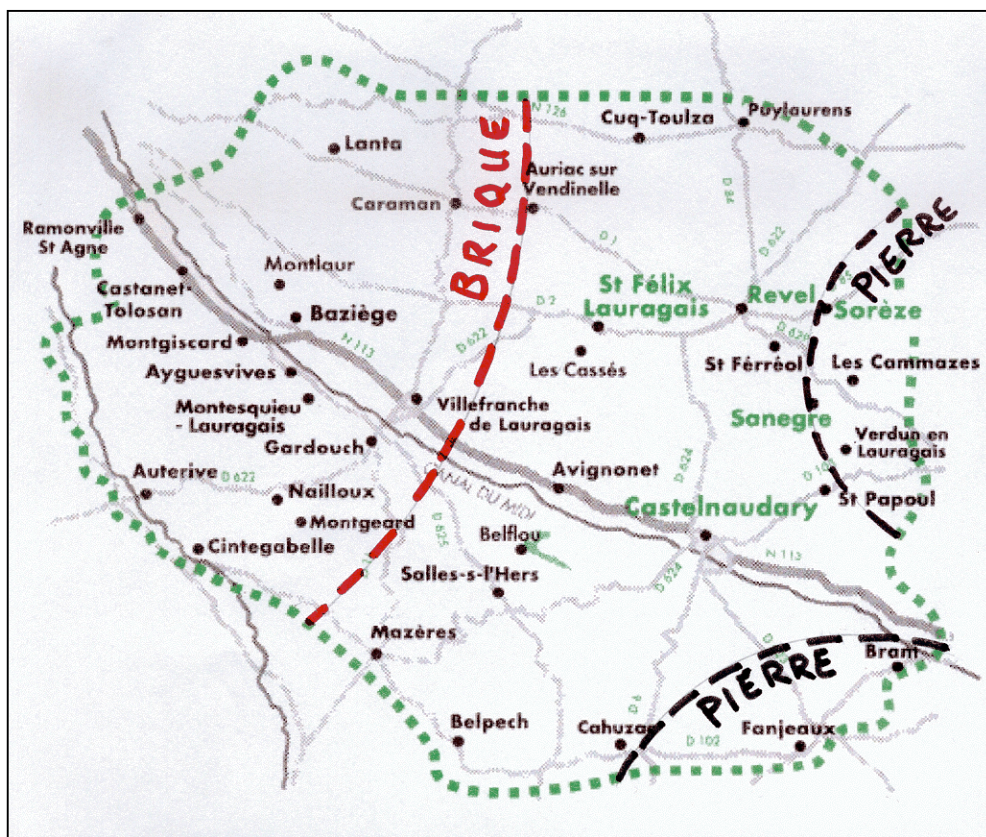
Les entités architecturales ne se calquent pas exactement sur les entités paysagères.

Le premier constat fait nettement ressortir une architecture d'inspiration toulousaine avec l'utilisation massive de la brique à l'ouest du Lauragais, de Caraman à Montgeard en passant par Villefranche-de-Lauragais,.

Le nord du territoire offre de Caraman à Revel des exemples de constructions en encorbellement.

Le contrefort de la Montagne Noire avec notamment le cas de Verdun-en-Lauragais, atteste d'une utilisation massive de la pierre et fait apparaître l'ardoise en parement de la façade ouest.

Le reste du Lauragais témoigne d'une association de la brique et de la pierre selon des proportions très variables.



Unité architecturale

La ferme lauragaise

La ferme lauragaise se retrouve sur le même modèle dans l'ensemble de son territoire : longère orientée dans le sens des vents dominants, cernée de bouquets d'arbres d'ornement ou de bosquets, parfois flanquée de son pigeonnier. Toute extension du bâtiment se fait dans sa longueur.



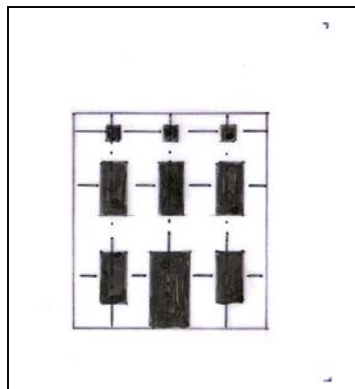
Saint Papoul



Césalles



Marquein



La maison villageoise

La maison de village est ordonnancée :

- Rez de chaussée : porche cintré / arcades / fenêtres
- Etage(s) courant(s) : 1 à 2 niveaux
- Grenier : fenestrons de forme carrée, rectangulaire, losange, ronde ou oblongue.

Elle est généralement étroite et constituée de 2 à 4 travées.



Ste Julia



St Félix



St Félix



Villefranche en Lauragais



Revel

Les éléments identitaires

Les moulins et pigeonniers appartiennent au paysage du Lauragais.

La plupart du temps privés, ils sont rénovés pour un usage d'habitation ou laissés en l'état.

Tous demeurent cependant des éléments patrimoniaux et identitaires forts.



Moulin réhabilité à **St Félix**



Moulin en l'état à **St Papoul**



Pigeonnier en l'état à **Bram**

Particularités architecturales

La composition des murs

Le Lauragais offre toute une déclinaison de murs constitués de pierre (montagne Noire, collines de la Piège), de brique (collines du Nord, collines du Sud) ou d'un mélange des deux.



St Félix en Lauragais



Bram



Verdun en Lauragais



Caraman



Salles sur Hers



Fangeaux



Pas la brique, mais les briques...

L'abondance de l'argile en Lauragais a permis de fournir deux des principaux matériaux de construction : la tuile et la brique.

La brique la plus couramment utilisée est dénommée "la foraine". Ses mesures sont constantes (une quarantaine de centimètres de long, une trentaine de large et environ cinq d'épaisseur). Sa fabrication très rigoureuse, grâce à un façonnage soigné, l'utilisation d'argile de bonne qualité et une cuisson idéale, lui procurait des qualités physiques qui en ont fait l'un des matériaux de construction les plus utilisés. Elle servait à dresser les éléments les plus essentiels à la solidité de la construction (murs pignons, parements, voûtes, linteaux, arcs en plein cintre, chaînages, piédroits,...).

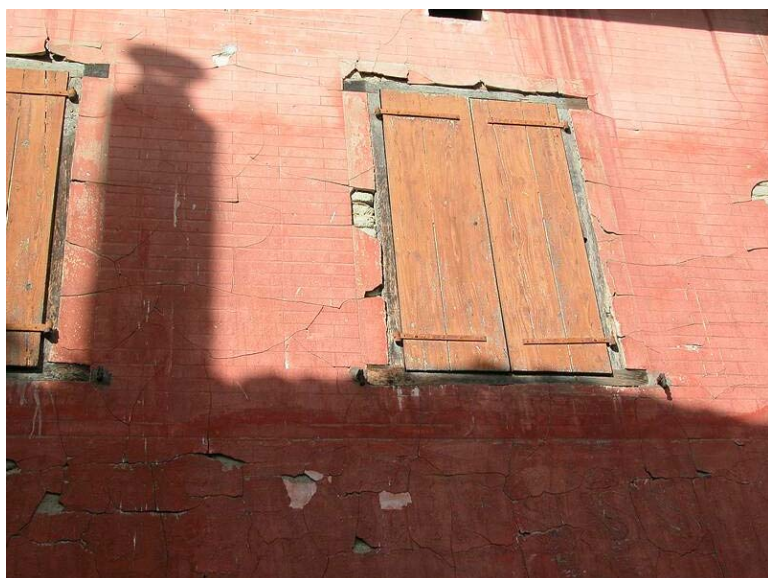
Des briques de moins bonne qualité et de taille inférieure, comme la "rougette", la "violette" et le "barrot", servaient surtout à bâtir les arcs et les parties secondaires de la maçonnerie et à composer les ornements sur les façades (génoises, corniches...).

Le carreau (brique de faible épaisseur) était employé pour couvrir les seuils et les appuis ou pour l'encadrement des plus modestes lucarnes.

La mode veut qu'aujourd'hui la brique soit systématiquement mise à nu alors qu'elle était initialement recouverte d'un enduit qui la protégeait ; seuls les éléments de décors la mettaient en valeur.



Montesquieu-Lauragais, dans la même rue : les maisons villageoises sont enduites alors que dans l'architecture monumentale, religieuse ou civile, la brique est à nu.



Calmont.

Au sein du même village, une diversité de situations :

- en haut, la brique est recouverte d'un enduit traditionnel (ici en mauvais état). Cette finition n'a plus d'adepte.
- au milieu, la brique associée aux galets avec la présence d'un cours d'eau proche (l'Hers Vif) ;
- en bas à gauche, un alignement de façades avec des enduits de même tonalité.
- En bas à droite, le clocher-mur de Calmont mêlant la brique à nu dans les parties ornementées et enduit de ciment en façade...



La pierre

La pierre issue des quelques affleurements rocheux du Lauragais n'a pas donné de matériau de bonne qualité (coteaux de St-Felix-de-Laugarais, Montagne Noire, collines de la Piège). Les constructions faisant appel à ce matériau étaient généralement bâties en blocs de calcaire ou de grès tendre. Dans la Montagne Noire le schiste est utilisé dans le secteur de Verdun-Lauragais et Villemagne.

Les moellons les plus couramment utilisés étaient soit bruts d'extraction soit légèrement dégrossis. La pierre taillée était réservée à la construction de tout ou partie des monuments les plus importants. Elle était également employée pour certains éléments architecturaux (chaînages, linteaux, arcs...).



Dans la Piège la pierre domine, aussi bien dans les villages comme **Villesiclé** (à gauche) que dans l'habitat rural isolé comme à proximité de **Plaignes** (à droite).



Dans la Montagne Noire l'utilisation de la pierre est exclusive comme ici à **Lagarde**.

Le bois

Il se retrouve dans deux catégories de bâti :

- La maison à colombages, où les pans de bois constituent l'essentiel de la structure de la construction (Castelnaudary, St-Papoul, Belpech, ...).
- Le bâti rural pauvre où le bois remplace les matériaux nobles plus onéreux.

**Revel.**

Une remarquable utilisation du bois des arcades au débord de toiture.

**Mazères (Ariège).**

Briques et colombages au cœur de la bastide.

Les toitures et débords

Sur l'ensemble du territoire les toitures sont réalisées en tuile canal.

Les débords de toiture sont en majorité constitués de génoises de un à trois rangs, parfois en alternance avec un rang de parefeuille en terre cuite ou, cas particulier, en pierre à Verdun en Lauragais. Les tuiles guidant l'évacuation des eaux sont posées largement en avant de la génoise.

Plus proche de Toulouse les débords sont en brique, par appareillage de petits éléments ou par pose de corniches moulées en terre cuite.

Les avancées de toit en bois se retrouvent également dans le Lauragais et plus particulièrement sur les maisons à colombages.



Tuiles canal



Verdun en L : pierre en rive de toit



Génoise à trois rangs



Corbeaux en bois

Les encorbellements et balcons

Les balcons sont peu présents dans l'architecture du Lauragais : en bois dans le nord du territoire et en fer forgé dans les villes

Les encorbellements, le plus souvent à colombages, sont l'héritage des dispositions viaries des bastides.



St Félix



St Papoul



St Papoul



Revel



St Papoul



Caraman



Les arcades

Les grandes arcades en plein cintre sont une particularité du Lauragais et appartiennent autant à la typologie architecturale rurale que villageoise. Une poutre transversale en dessous du plein cintre délimite bien souvent un niveau de grenier.

Elles sont réalisées en briques ou en pierre taillée.



Caraman



Villefranche en Lauragais



Les ouvertures, menuiseries et volets

Les proportions des ouvertures sont traditionnellement verticales sauf pour les lucarnes du dernier étage. Les linteaux sont droits ou cintrés.

L'encadrement des baies est constitué de brique, de pierre, d'une combinaison des deux, de bois ou blanchi à la peinture blanche.

Les portes d'entrées sont massives, surmontées d'une imposte fixe vitrée.

Les menuiseries sont le plus souvent divisées en huit carreaux.

Les volets sont en bois plein, à lames contrariées, à persiennes ou à écharpe (« Z » non traditionnel).



St Papoul



Fanjeaux



Revel



Caraman



St Félix



Caraman



Montgeard

Les devantures commerciales



Villefranche de L.
Un des rares exemple
d'unité de style.

Même si des efforts d'intégration des commerces sont visibles dans les réhabilitations de centres anciens, la majorité des rez de chaussées commerciaux restent déconnectés de la composition globale de la façade dans laquelle ils s'inscrivent.



Caraman : L'architecture prime
sur l'annonce de l'activité.



Revel : Les arcades
unifient les commerces.







Villefranche de L. et Caraman : le bandeau horizontal de l'enseigne détruit les proportions de la façade.

Les couleurs

La combinaison entre les matériaux de façade et la couleur des volets crée une harmonie chromatique dans les villages.

Les associations de couleurs suivantes ont été repérées sur le territoire :

Région	Façade	Encadrement	Volets
 Lauragais Toulousain Caraman Villefranche Montgeard	Brique	Brique / pierre Ton naturel	Blanc Gris clair Gris souris Gris bleu Bleu vert Vert ; Marron
 Collines Nord St Julia St Félix	Pierre Enduit beurré naturel	Brique / pierre Ton naturel	Blanc Gris clair Gris souris Gris bleu Vert Marron foncé
 Revel	Brique Pierre Enduit naturel	Brique / pierre ton naturel	Blanc Gris clair Gris souris Gris bleu Vert foncé Marron
 Contrefort Montagne Noire Verdun St Papoul	Pierre	Brique / pierre ton naturel	Blanc Gris clair Gris souris Gris bleu Vert foncé Marron
 Lauragais central Castelnaudary Bram	Enduit gris / ocre clair	Pierre naturelle / Peinture blanche	Blanc Gris clair Gris souris Vert clair Rouge marron
 Colline Piège Fanjeaux	Pierre enduit beurré Enduit gris / ocre / rouge foncé	Pierre naturelle	Blanc Gris clair Gris souris Gris bleu Vert foncé Rouge marron Marron foncé
 Collines sud Salles sur Hers	Pierre enduit beurré Enduit gris / ocre clair	Pierre naturelle / Peinture blanche	Gris clair Gris souris Bleu Vert vif Rouge marron Marron foncé

1.7 LES ESPACES PUBLICS DES VILLAGES DU LAURAGAIS

Dans les villages des espaces publics souvent résumés aux rues...



A Bram (en haut) **comme à Villesisclé** (ci-dessus) les façades soulignent la courbe de la rue, contribuant à l'homogénéité des espaces publics. Le plan circulaire du village se lit ainsi parfaitement



Montesquieu-Lauragais. Une structure de l'espace public rigoureuse magnifiée par la qualité du patrimoine bâti.

Les villages du Lauragais sont le plus souvent très denses avec : des constructions étroites, en alignement sur la rue, des façades mitoyennes, des jardins privatifs en cœur d'îlot.

Le village groupé est le type le plus fréquent avec les bastides mais aussi les villages de proue, de crête ou de plaine.

Cette densité conditionne l'espace public avec des rues très minérales et étroites.

Les façades jouent un grand rôle dans la qualité de ces espaces : rythme des constructions, rapports d'échelles, devantures de commerces, enduits, ouvertures, menuiseries...

De manière générale les rues se caractérisent par une grande sobriété et ne sont que peu encombrées -par la force des choses- par des éléments de mobilier.



A Fanjeaux, la composition urbaine révèle parfaitement la topographie.



Salles-sur-l'Hers. une composition orthogonale de l'espace public caractéristique des bastides.

Dans le cas des bastides, la trame orthogonale permet de cadrer des vues sur le paysage.

Des espaces publics comme les mails ou encore un changement dans la géométrie du "module de base" peuvent marquer les différentes étapes historiques de la construction urbaine.

Avec les autres typologies villageoises les rues permettent également des dégagements sur le paysage, mais c'est souvent le site qui les accentue (village proue, village en ligne de crête...).



Lanta. La rue comme cadre rigoureux offrant une perspective sur un motif paysager de qualité : ici un bosquet marquant l'entrée du village.



Montgeard. Une bastide installée sur une ligne de crête avec des rues latérales et des petits espaces publics qui offrent des vues amples sur la campagne.

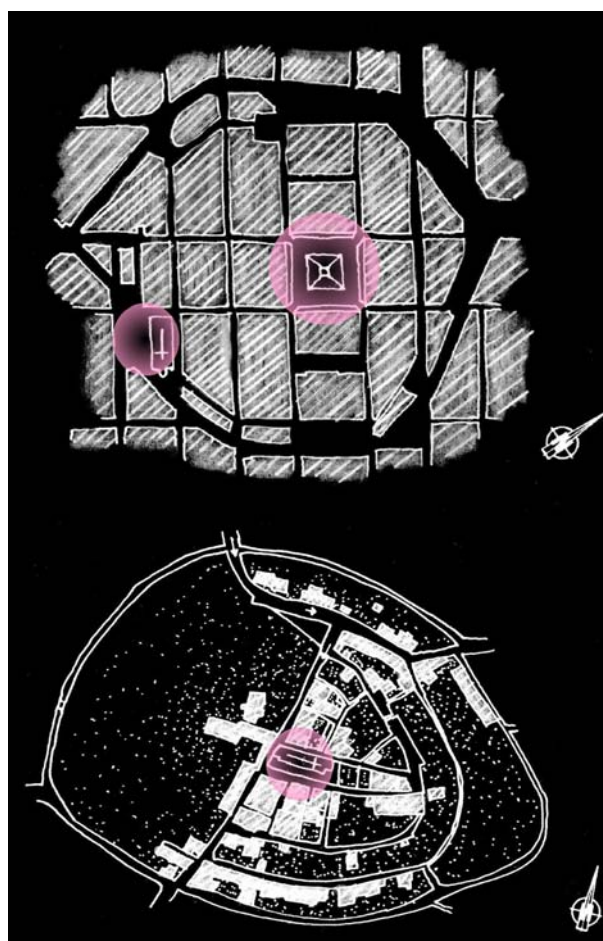


St-Felix-de-Lauragais un village perché accessible par des "rampes" conduisant à ...



... des balcons sur la plaine de Revel.

... mais qui présentent parfois des places centrales très emblématiques...



Les places publiques centrales : Revel en haut et Montesquieu-Lauragais en bas.



A Revel comme à Montgeard, la halle semble être l'élément fondateur de la composition urbaine en marquant son centre.



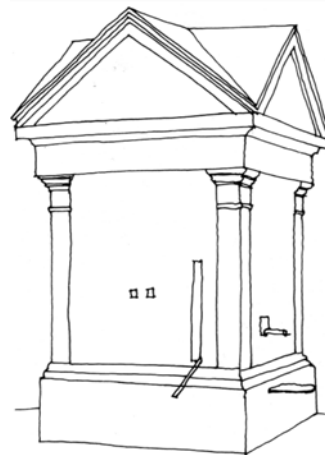
Salles-sur-l'Hers. Une halle en pierre, là où nous sommes plus souvent confrontés à la brique. La Piège marque son empreinte...



Belpech. Une halle du XIX^{ème} qui marque de manière remarquable une intersection.

La halle un espace public de première importance en Lauragais.

Salles-sur-l'Hers et Belpech (ci-contre), comme beaucoup de villages en Lauragais, possèdent des halles au cœur du tissu urbain.



"Puits du lotissement" à St-Rome. Un élément de patrimoine bâti constituant un repère sur l'espace public au même titre qu'une halle.

... et une certaine diversité

St-Julia. Un espace public singulier en Lauragais avec un bassin central surligné par un alignement de platanes.



Verdun-Lauragais. Situé en ligne de crête, le village dispose d'un espace public s'ouvrant sur ses deux versants.



Esplanade à St-Michel-de-Lanès. L'exception qui confirme la règle avec une esplanade généreusement plantée en contrebas du village sur les rives de l'Hers.



St-Michel-de-Lanès. Au sommet du village, en contrepoint de l'esplanade, un "jardin de curé", à la composition plus intimiste.

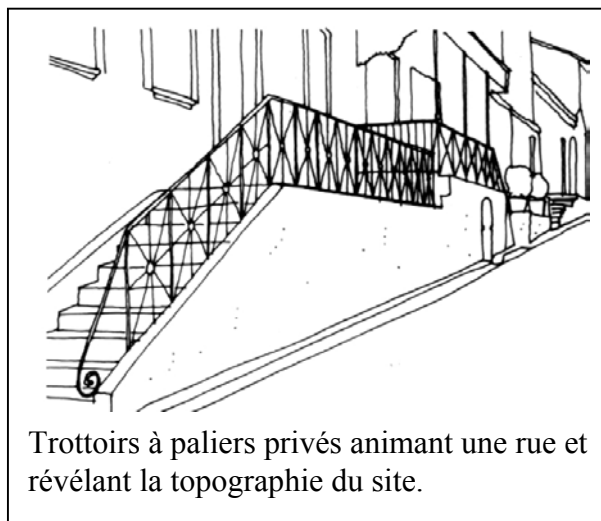


Un espace cadré par la régularité des constructions pour cette place de **St-Felix-Lauragais.**

Des espaces publics dans les centres qui laissent libre cours à l'expression du privé.

Dans les centres villageois l'espace public souvent restreint à d'étroites rues est animé par l'intervention des riverains : plantations en pleine terre ou en pots, installations temporaires, bancs, auvents, escaliers...

Montgeard -
plantation privée ou
publique ?



Trottoirs à paliers privés animant une rue et révélant la topographie du site.



Bram.



St-Papoul. Un espace public personnalisé.



St-Michel-de-Lanès.



Mais des espaces publics anonymes dans les extensions récentes....

1.8 EN GUISE DE CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Saint-Michel-de-Lanès : éloge de la diversité et des contrastes

Diversité et harmonie des traitements de façade



Ces enduits, tous différents de teinte et de texture, sont la véritable peau du village. Les murs semblent respirer, montrant, ici et là, la pierre sous-jacente, l'âge du village, son histoire.

Diversité des couleurs des volets



Les couleurs ne sont jamais uniformes et pourtant elles se mêlent (presque) toujours avec bonheur. Comment conjuguer une certaine spontanéité de bonne venue avec une approche plus normative ? C'est une question de fond qui concerne les approches contractuelles en général et la charte paysagère et architecturale en particulier...

Diversité des fenestrons de ventilation



La diversité de ces ouvertures montre, si besoin était, que l'architecture lauragaise est riche de multiples variations. Là encore, il s'agira de faire la part entre ce qui relève des fondements stylistiques ou de leurs déclinaisons.

Diversité des espaces publics



L'ambiance sombre et fraîche d'un espace public aux allures de "jardin de curé" qui contraste avec l'immensité quasi inhumaine de l'openfield.



Un espace public résolument villageois : une esplanade qui borde à l'aval le village et qui ouvre sur la vallée de l'Hers.



Entre l'esplanade et le jardin de curé, un espace public très minéral.

Entre le haut et le bas, l'aval et l'amont, le village est littéralement mis en tension.

**PARTIE II :
LES ENJEUX DU TERRITOIRE**

FICHE 1 : L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE, C'EST QUOI ?

S'appuyer sur une histoire culturelle et sur l'esprit des lieux...



... sans s'enfermer dans le pastiche.



style néoprovençal

Dans tous les cas, agir en résonances avec un contexte.



FICHE 2 : OPTIMISER LES POLITIQUES PUBLIQUES ENGAGÉES POUR UNE ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

Du bocage d’hier à l’openfield d’aujourd’hui ... de l’openfield d’aujourd’hui à une nouvelle trame de l’espace agricole : vers l’implantation de nouvelles haies et bandes enherbées.



La force émotionnelle du Lauragais tient en grande partie au contraste entre des paysages agricoles de plus en plus épurés et l’extrême aménité des villages et des métairies “enveloppées” dans leurs parcs.

Pour autant, il ne faut pas que cette émotion se bâtit sur une évolution régressive du milieu susceptible d’entraîner des déséquilibres irréversibles (comme l’érosion).

Une politique raisonnée de la place du végétal en général et de l’arbre en particulier est à mettre en oeuvre dans les campagnes lauragaises. Cette politique ne trouvera véritablement d’écho qu’avec une sensibilisation des populations à leur environnement.

Dans tous les cas, agir dans le sens du paysage.



Les haies bocagères participent pleinement à la diversité du paysage et des milieux. Elles rendent le paysage intime et cadrent la vue en renforçant les silhouettes.



FICHE 3 : OPTIMISER LES POLITIQUES PUBLIQUES DE PLANTATIONS D'ALIGNEMENT LE LONG DES ROUTES

Maintenir le patrimoine historique et paysager.



Les paysages créés par les routes, sur l'ensemble du Lauragais, sont une des caractéristiques paysagères les plus remarquables. Offrant une importante diversité de traitement, toutes signent néanmoins leur appartenance au Lauragais.

Aujourd'hui la forte sollicitation des voies de communications, les besoins de réajustement des voies, le manque d'entretien des alignements et de nouvelles plantations inadaptées, appauvrissent le traitement des réseaux routiers.

Matérialiser les routes, les échanges et la présence humaine.



Dans tous les cas, dessiner le paysage.



FICHE 4 : FAVORISER LA CRÉATION DE NOUVEAUX PARCS... ET LA RÉGÉNÉRATION DES ANCIENS

Le parc en milieu rural : un motif essentiel de l'identité lauragaise.



L'utilisation de l'arbre comme signal participe pleinement au système de valeurs du Lauragais. L'utilisation d'espèces comme le cèdre et le pin pignon, associées à d'autres arbres emblématiques, crée de véritables parcs au coeur de la campagne.

S'assurer de la santé et des conditions de régénération des parcs anciens.



Dans tous les cas, favoriser dans l'habitat contemporain le développement d'une culture en référence à l'art des parcs et jardins lauragais.



De l'association d'arbres d'ornement formant un véritable bouquet relevant la présence d'une habitation... à une approche stéréotypée de l'utilisation du végétal traité comme du 'béton vert'.

FICHE 5 : DE L'INTÉGRATION DES BÂTIMENTS AGRICOLES

Définir l'implantation des bâtiments agricoles.



Décliner l'architecture des métairies dans le contexte des nouveaux bâtiments.



Dans tous les cas, dessiner des architectures respectueuses des paysages et de l'histoire.



FICHE 6 : DE L'INTÉGRATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ET ARTISANALES

Dessiner le paysage avant d'accueillir le bâti



Des bâtiments d'activités installés le long des routes sans projet banalisent le paysage; en particulier les entrées de ville.



Définir les typologies paysagères et urbaines villageoises dans le contexte des nouvelles zones d'activités.



Zone d'activités de Vitrolles.



Zone d'activités de Vitrolles.

Dans tous les cas, favoriser les rapports au territoire, aux formes urbaines préexistantes.



Marché couvert : la façade met en valeur ce lieu d'échanges.



Des bâtiments anciens se prêtent souvent à de nouveaux usages.

FICHE 7 : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ : QUELLE IDENTITÉ ARCHITECTURALE POUR LE LAURAGAIS ?

S'inscrire dans une histoire, dans une culture.



Façades villageoises et urbaines typiques du Lauragais.

Eviter le pastiche, les modèles importés, l'architecture internationale.



Dans tous les cas, mettre en exergue les fondements architecturaux du Lauragais.



Rares sont aujourd'hui les maisons neuves qui s'inspirent des typologies du territoire.

FICHE 8 : DANS LES BORDES ET MÉTAIRIES, MAÎTRISER LES CHANGEMENTS D'USAGE

Pour de nouveaux usages compatibles avec les réseaux et les équipements des communes.



Envisager des extensions des bâtiments existants afin de répondre à de nouveaux usages.



Dans tous les cas, favoriser une démarche de renouvellement propice au maintien d'un patrimoine vivant.



FICHE 9 : LES EXTENSIONS URBAINES : L'ART ET LA MANIÈRE

Articuler l'ancien et le nouveau, la ville et son site et penser d'abord l'espace public.



La ville ancienne...



*... et l'extension urbaine en discontinuité avec celle-ci.
Comment conjuguer un nécessaire souci de développement tout en conservant un souci de composition ? Quelle réponse apporter en termes de dispositif d'articulation d'urbanisme ?*

Des extensions urbaines qui ne prennent pas appui sur le tissu urbain ancien, en instaurant leur propre logique de desserte, détachées de la trame villageoise en place, se privent d'une garantie de fonctionnalité (fluidité des déplacements, présence d'espaces publics, fonctionnement de nouveaux quartiers socialement rattachés aux villages...). D'autre part le manque de référence à la typologie d'implantation du centre ancien (bâtiments en ordre continu, jardins et cours en arrière,...) et aux typologies architecturales traditionnelles, altèrent l'identité.

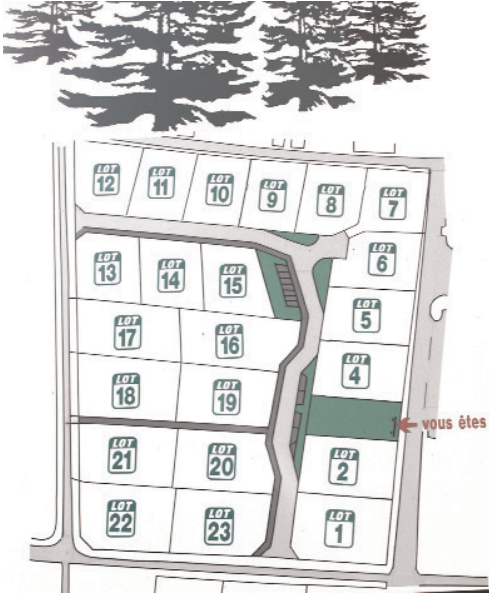


Une silhouette de village où les nouvelles maisons ont su s'intégrer dans l'existant.



Des nouvelles maisons s'installent sans créer une relation avec le village ancien.

Dans tous les cas, penser la trame viaire en tant que trame d'espaces publics.



Exemple de lotissement contemporain sans aucune espèce de rapport aux typologies lauragaises, sans rapport au contexte. Il banalise le paysage.



Nouveau quartier s'installant sans plan d'ensemble.



Nouveau quartier où le rapport à l'ancien village n'est pas traité et dont l'espace public n'utilise pas les typologies du Lauragais.



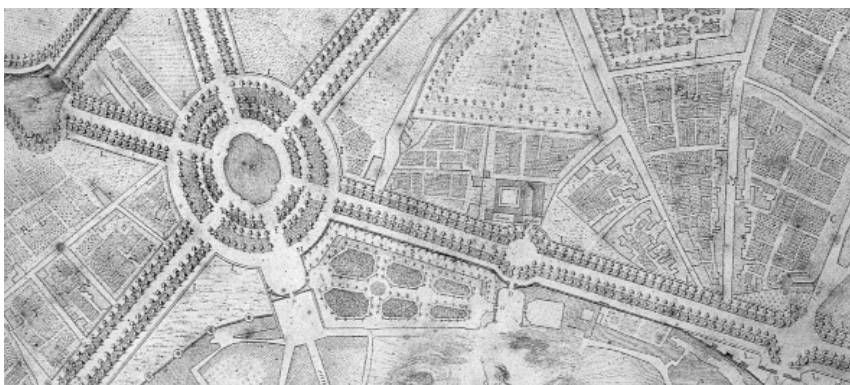
Appauvrissement et banalisations des formes urbaines et architecturales.



Des références traditionnelles trop souvent sous-estimées ou sous-exploitées (typologies d'implantation, typologies architecturales, matériaux...).

FICHE 10 : VALORISER ET DÉVELOPPER L'ESPACE PUBLIC VILLAGEOIS

L'espace public comme outil pour l'extension des villages



Le Grand Rond de Toulouse

De vastes allées tracées au XIXème siècle à travers les champs, préfigurent le plan des futurs quartiers. Ici, le préverdissement est déjà un principe d'aménagement.

L'espace public comme vecteur de la vie sociale villageoise



L'espace public comme point de vue sur le paysage



FICHE 11 : LES PROJETS D'ÉOLIENNES, UNE MODIFICATION D'IMAGE

L'installation des éoliennes, pose peu de problèmes d'environnement (ces aérogénérateurs ne polluent pas et n'ont pas d'impact majeur sur la flore et la faune) ; par contre elle modifiera l'image du paysage, qui perçu aujourd'hui comme "naturel", deviendra plus "industriel".

Leur intégration dans le paysage représente donc un véritable défi à la représentation culturelle de celui-ci. Pourtant les habitants savent que leur pays est aussi "un pays du vent"* , ainsi qu'en témoignent d'ailleurs les nombreux moulins installés sur les hauteurs des collines lauragaises.



Eoliennes à Avignonet.-Lauragais



Eoliennes à Avignonet-Lauragais.

Engager un projet autour des éoliennes à l'échelle régionale.

Trouver les endroits propices à une installation d'éoliennes tout en respectant l'esprit des lieux (c'est à dire conserver les lieux emblématiques ou sacrés, prendre en compte les balises paysagères plus anciennes, comme les moulins à vent, et respecter les échelles, regrouper les éoliennes en composition avec le paysage environnant).

*Odol, J./ Jungblut, G: *Lauragais. Pays des Cathares et du Pastel*. Edition Privat (Toulouse) 1995. p.15.

PARTIE III : CAHIER DE RECOMMANDATIONS

POUR UNE IDENTITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE DU PAYS LAURAGAIS

Le paysage est le résultat de l'action de l'homme sur son territoire. Cette action est liée aux contraintes spécifiques du lieu comme la nature du sol, le relief, le climat, mais aussi aux données sociales, économiques et culturelles. C'est en transformant l'espace naturel que l'homme s'est peu à peu approprié "son" territoire.

Les paysages qui se donnent à voir sont un livre ouvert sur un pays et ses habitants. Ils permettent de se situer dans l'espace et le temps. Ils sont l'expression d'une culture.

Le pays Lauragais est associé à l'image des collines, à la grande culture, aux villages resserrés, aux bastides, à la brique, aux métairies entourées de parcs. L'image du pays Lauragais parle aussi bien de l'histoire agricole ancienne, que de la modernisation des modes d'exploitation qui a épuré le paysage jadis bocager.

Les propositions de cette charte ont la difficile tâche de conforter "l'identité lauragaise", tout en laissant la porte ouverte à l'avenir. En s'appuyant sur l'histoire culturelle, elles envisagent l'évolution du pays en résonance avec l'esprit des lieux.

3.1 LE PAYSAGE RURAL

UNE TRAME BOCAGÈRE POUR L'OPENFIELD

Qualité paysagère et écologie ne vont pas forcément de pair

Le bocage d'autrefois a disparu avec la modernisation de l'agriculture qui nécessite des parcelles de grandes dimensions. Aujourd'hui, il ne reste que des reliques de haies, éléments sculpturaux dans ce paysage de plus en plus ouvert.

De la même manière, les bois autrefois installés sur les coteaux trop raides pour être cultivés sont aujourd'hui défrichés abusivement grâce à la mécanisation.

La force émotionnelle de ce nouveau paysage tendant vers l'abstraction est grande, mais celui-ci porte en lui les germes de sa destruction.

La restauration du bocage, des bosquets et l'implantation de nouvelles haies et bandes enherbées ne relèvent donc pas au départ d'une esthétique paysagère mais d'un souci environnemental (préservation des sols en limitant l'érosion éolienne et hydraulique, contribution à la diversité de la flore et de la faune - véritables 'niches écologiques').

Toutefois, la reconstitution de la trame bocagère nécessite un projet d'ensemble afin de :

- choisir les lieux d'implantation stratégiques : perpendiculairement à la pente et le long des ruisseaux
- préserver les panoramas des crêtes
- obtenir une image cohérente et valorisante
- définir le choix des essences et des typologies "lauragaises".

Ainsi ces mesures participent à la confortation de l'identité du pays lauragais.



Un paysage devenu très ouvert mais possédant une grande force émotionnelle.

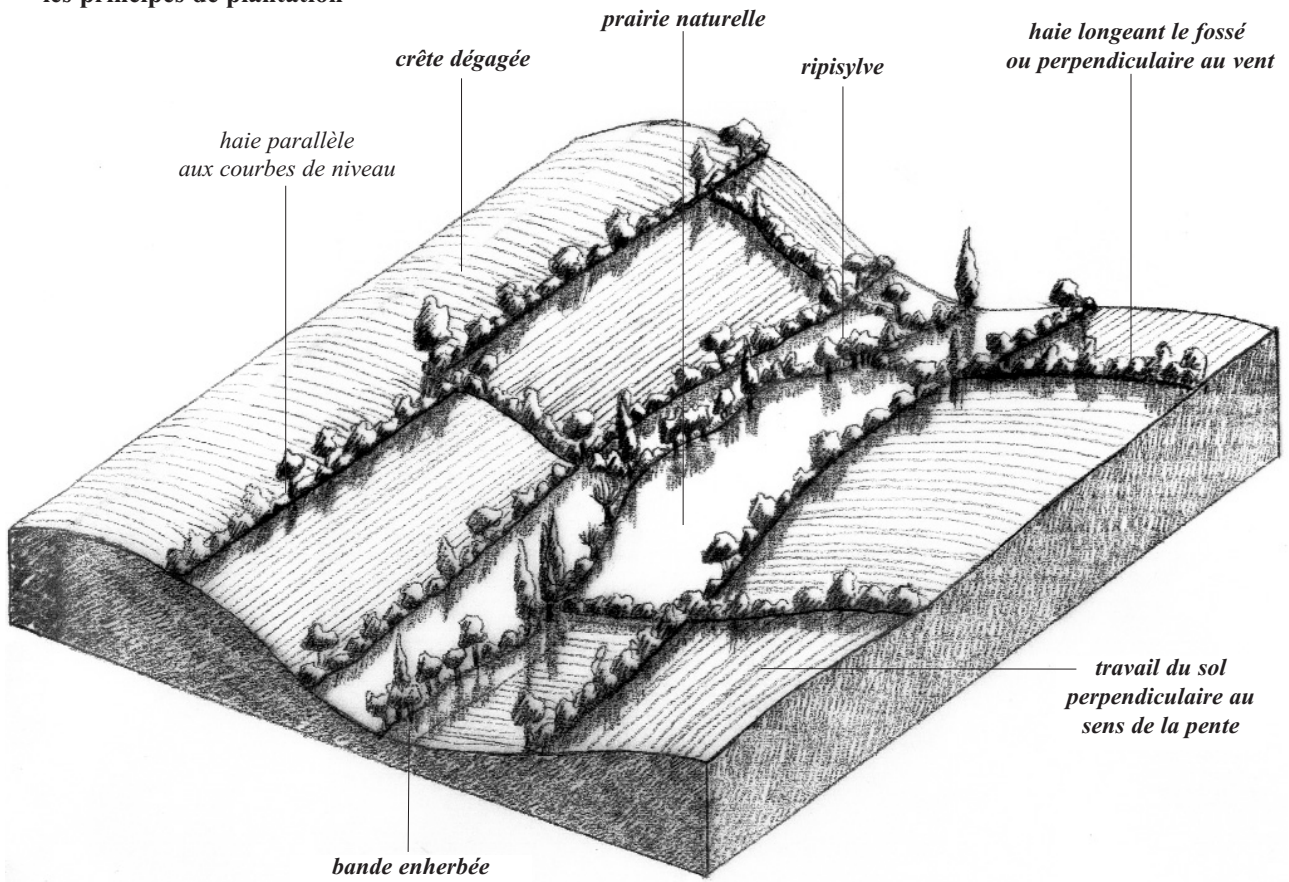


Haie de chênes dans le sens de la pente.



Des haies brise-vent de cyprès indiquant l'approche de la Méditerranée.

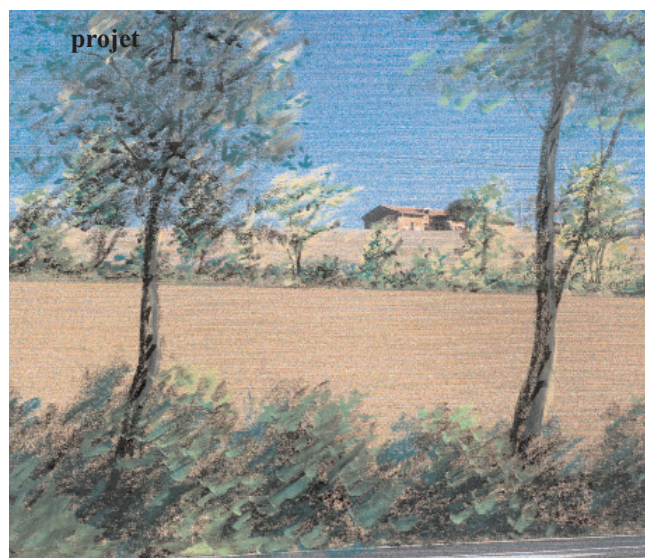
les principes de plantation



Des haies en limite des champs



La terre, labourée dans le sens de la pente et sans protection de haies brises-vent, est exposée à l'érosion.



Les talus peuvent être plantés de haies d'essences lauragaises laissant transparaître le relief et les fermes.



tilleul

saule blanc
autrefois traité en "têtard"

allée de cèdres

choix d'essences propres au Lauragais

- frêne (*Fraxinus angustifolia* et *Fraxinus excelsior*)
- saule blanc (*Salix alba*)
- tilleul (*Tilia cordata*)
- érable champêtre (*Acer campestre*)
- chêne (*Quercus robur* et *Quercus pubescens*)
- peuplier noir (*Populus nigra*)
et peuplier blanc (*Populus alba*)
- cyprès (*Cupressus sempervirens*)
- cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*)
- fusain (*Euonymus europaeus*)
- prunellier (*Prunus spinosa*)
- sureau noir (*Sambucus nigra*)
- aubépine (*Crataegus laevigata*
et *Crataegus monogyna*)
- alisier (*Sorbus torminalis*)
- cormier (*Sorbus domestica*)
- néflier (*Mespilus germanica*)

à l'est du pays avec un climat plus méditerranéen :

- cyprès (*Cupressus sempervirens*)
- érable de Montpellier (*Acer monspessulanum*)
- pin pignon (*Pinus pinea*)
- pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
- chêne vert (*Quercus ilex*)
- chêne pubescent (*Quercus pubescens*)
- genévrier (*Juniperus communis*)
- genêt d'Espagne (*Spartium junceum*)
- laurier-tin (*Viburnum tinus*)
- nerprun (*Rhamnus alaternus*)
- ciste (*Cistus sp.*)

dans la Montagne Noire :

- hêtre (*Fagus sylvatica*)
- charme (*Carpinus betulus*)
- châtaignier (*Castanea sativa*)
- houx (*Ilex aquifolium*)
- sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*)



chêne pubescent



platanes



pins et genêts

La ripisylve - de la préservation d'un milieu à la mise en valeur d'un paysage

La réhabilitation des ripisylves le long des ruisseaux et des rivières, en particulier l'Hers mort, s'impose du point de vue écologique afin de freiner l'érosion des sols, de filtrer l'eau s'écoulant des champs (enrichie de nitrates et de polluants). Il est aujourd'hui nécessaire :

- de protéger la ripisylve en gardant des bandes enherbées le long des ruisseaux et rivières (minimum 5m; idéal 10m) .
- de replanter des haies le long des fossés aujourd'hui à nu.
- mais aussi de les mettre en valeur en créant des chemins le long des berges (en particulier en milieu urbain).



Aujourd'hui les ruisseaux et rivières n'ont gardé que quelques reliques de leur anciennes ripisylves.

choix d'essences d'arbres et d'arbustes lauragais

- | | |
|---|--|
| - cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>) | - frêne (<i>Fraxinus angustifolia</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>) |
| - sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) | - aulne (<i>Alnus glutinosa</i>) |
| - ronce (<i>Rubus fruticosus</i>) | - érable (<i>Acer campestre</i>) |
| - houx (<i>Ilex aquifolium</i>) (Montagne Noire) | - chêne (<i>Quercus robur</i> et <i>Quercus pubescens</i>) |
| - églantier (<i>Rosa canina</i> ou <i>rubiginosa</i>) | - saule blanc (<i>Salix alba</i>) et saule pourpre (<i>Salix purpurea</i>) |
| - fusain (<i>Euonymus europaeus</i>) | - viorne lantane (<i>Viburnum lantana</i>) |
| - noisetier (<i>Corylus avellana</i>) | |



état actuel

Fossé à nu - les terres sont labourées jusqu'aux bords du fossé.



projet

Fossé réhabilité avec une bande enherbée et une nouvelle haie.

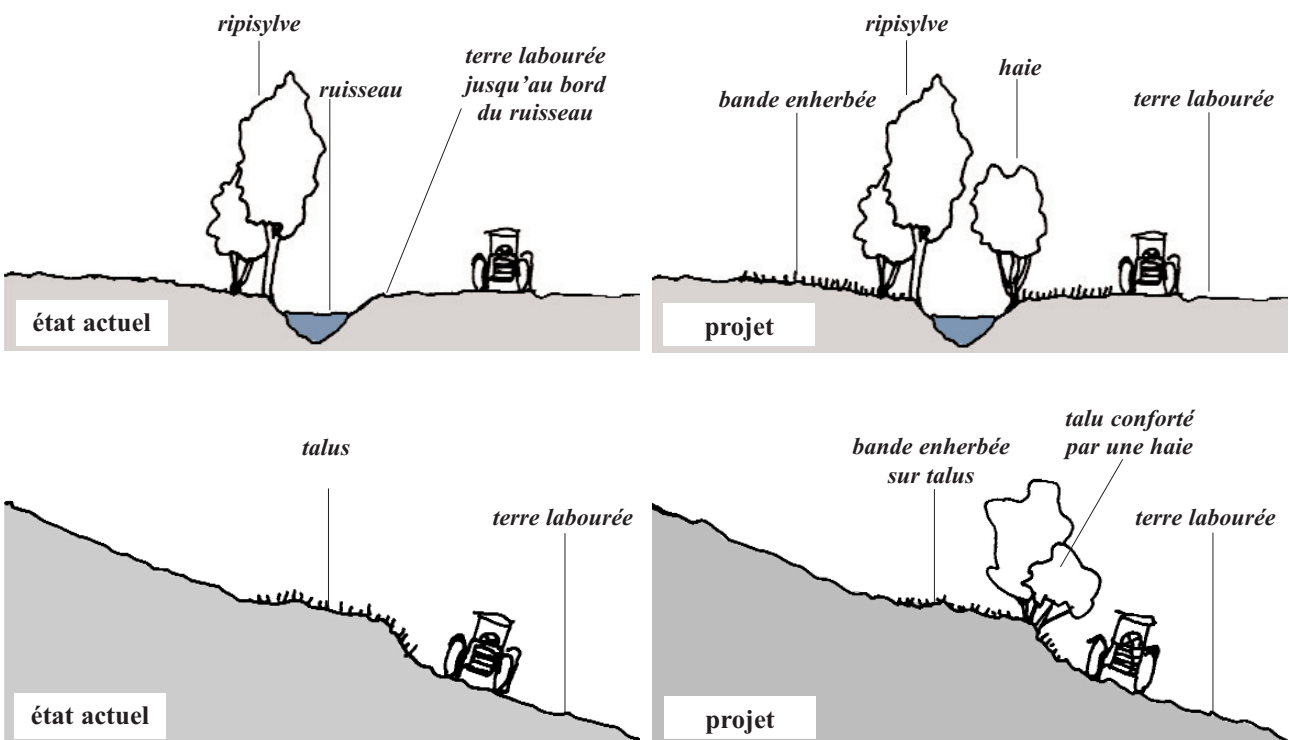
Les bandes enherbées

Initialement ces bandes se trouvaient le long des fossés et des ruisseaux afin de préserver ceux-ci de l'érosion due au labour des terres. Elles pouvaient aussi constituer des prairies de pâturage.

Ce système est utilisé aujourd'hui sur les côtes pour lutter contre l'érosion. Bien que cet élément ne soit ni traditionnel ni spécifique au Lauragais dans ce deuxième usage, il participe aujourd'hui à la structuration du paysage et nécessite, à ce titre, d'être intégré à la réflexion sur la recombinaison bocagère.

Il ne faut toutefois pas oublier que le rôle des bandes enherbées est aussi écologique. Leur implantation s'impose le long des fossés, des talus routiers et des ruisseaux.

Par ailleurs, l'exemple du traitement de bandes enherbées en entrée de village dans la Piège montre la diversité d'utilisation de cet élément.



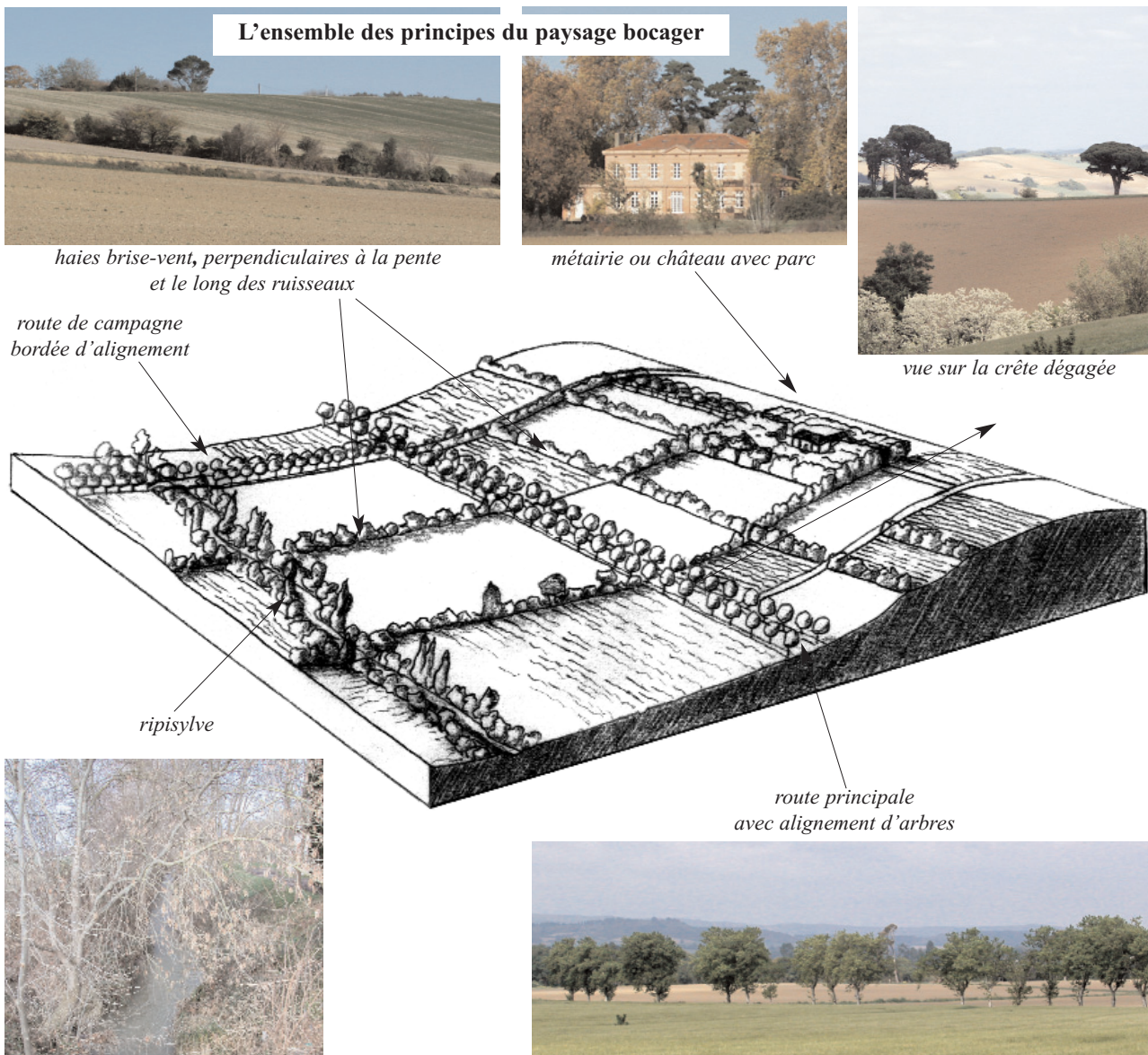
ruisseau réduit en fossé - autrefois, une bande enherbée permettait de le protéger de l'érosion.

La méthode

- raisonner à l'échelle d'une vallée si possible, ou mieux à l'échelle communale.
- faire appel à un architecte-paysagiste afin d'obtenir un projet mettant en valeur le paysage.
- traiter en même temps les plantations routières.
- intégrer les bandes boisées dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) sous forme d'espace boisé classé.
- travailler avec les agriculteurs concernés et la Chambre d'Agriculture.
- s'adresser aux syndicats de rivière pour les plantations le long des ruisseaux et rivières.
- prendre conseil auprès d'associations de défense de l'environnement.

financement possible:

- voir la Chambre d'Agriculture, les Communautés de Communes, le Conseil Général, le Conseil Régional.



LES HAIES ACCOMPAGNANT LES HABITATIONS

L'articulation entre habitat et paysage environnant qu'il soit rural, naturel ou urbain est traditionnellement faite par des plantations de haies plus ou moins denses dans un but décoratif mais aussi avec un objectif d'utilité. Les haies brise-vent font ainsi partie du paysage lauragais. Ce sont elles qui intègrent le bâti dans son environnement et qui donnent une intimité aux jardins dans ce pays exposé au vent.

Tout comme l'architecture, la haie participe à la composition urbaine des villages et en particulier à la composition de l'espace public. A ce titre elle doit respecter des règles garantissant une cohérence générale.

Pourtant la typologie des haies a évolué dans un effet de mode, dont résulte aujourd'hui une grande banalisation. Les haies de "sapinettes", lauriers-cerises et pyracanthas uniformisent la France.



Haie composée d'essences qui parlent du territoire.

choix d'essences d'arbres et arbustes traditionnels

- | | | |
|---|---|---|
| - lilas (<i>Syringa sp.</i>) | - sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>) | - amandier (<i>Prunus amygdalus</i>) |
| - aubépine (<i>Crataegus monogyna</i>) | - prunellier (<i>Prunus spinosa</i>) | |
| - mûrier (<i>Morus nigra</i>) | - cognassier (<i>Cydonia oblonga</i>) | |
| - laurier noble (<i>Laurus nobilis</i>) | - noisetier (<i>Corylus avellana</i>) | - laurier tin (<i>Viburnum tinus</i>) |

auquels s'ajoutent à l'est du pays avec un climat plus méditerranéen :

- | | |
|--|--|
| - buis commun (<i>Buxus sempervirens</i>) | - cyprès (<i>Cupressus sempervirens</i>) |
| - filaire à feuilles moyennes (<i>Phyllirea media</i>) | - pistachier lentisque (<i>Pistacia lentiscus</i>) |
| - arbusier (<i>Arbutus unedo</i>) | - canne de Provence (<i>Arundo donax</i>) |

et en particulier dans la Montagne Noire et la Plaine de Revel :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| - houx (<i>Ilex aquifolium</i>) | - charme (<i>Carpinus betulus</i>) |
|-----------------------------------|--------------------------------------|

Des haies banales, sans rapport au territoire



*Haie de cyprès (*cupressocyparis leylandii*) taillée.*



Haie de cyprès de Leyland en limite d'un quartier neuf.

les typologies de haies

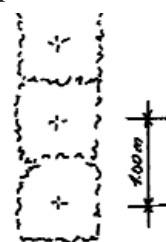
La haie apparaît au XIX^{ème} siècle dans le milieu urbain avec les maisons bourgeoises qui s'implantent en retrait de la rue : une murette surmontée d'une grille est souvent doublée d'une haie monospécifique.

C'est au XX^{ème} siècle que les haies sont véritablement introduites pour former la limite séparative des parcelles d'un habitat de plus en plus dispersé et situé au milieu de sa parcelle.

les haies traditionnelles

la haie monospécifique taillée

Il existe une typologie de haie monospécifique taillée dans le Lauragais, celle des haies de buis. Les essences utilisées aujourd'hui comme le cyprès de Leyland et le laurier-cerise ne sont pas propres au Lauragais. Elles tendent à banaliser le paysage.



la haie villageoise

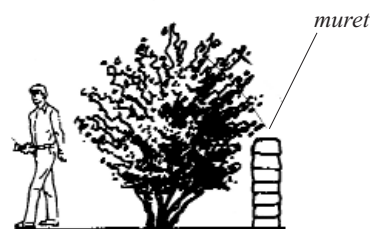
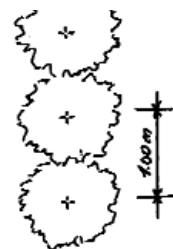
La haie villageoise est composée d'essences utiles : arbustes à fleurs (lilas, aubépines...), arbustes à fruits (prunelliers, cognassiers, amandiers...), plantes à tuteurs (cannes de Provence). Ayant un air moins rigoureux, elles participent à une atmosphère intime du village.

Elles nécessitent moins de taille (1 par an) que les haies dites taillées (2 à 3 tailles par an).

Ces haies méritent d'être remises au goût du jour.



haie taillée



haie villageoise

les haies contemporaines

la haie composée

La haie composée est une mode qui nous vient plutôt des régions du nord de la France et des pays anglo-saxon.

Elle peut remplacer avantageusement la haie de cupressocyparis banalisante. Elle s'inspire de la haie villageoise dans sa typologie et se compose d'essences locales plus adaptées aux petites parcelles d'aujourd'hui.

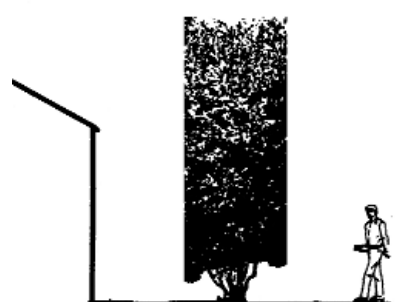
des haies pour masquer les hangars agricoles et les bâtiments d'activités

les essences :

- chêne vert ou cyprès à l'Est
- houx dans la Montagne noire
- chêne vert ou érable champêtre à l'Ouest



haie libre



haie taillée

VEILLER À LA RÉGÉNÉRATION OU À LA CRÉATION DE PARCS

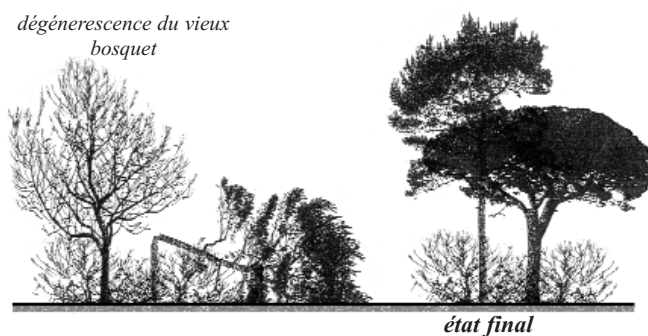
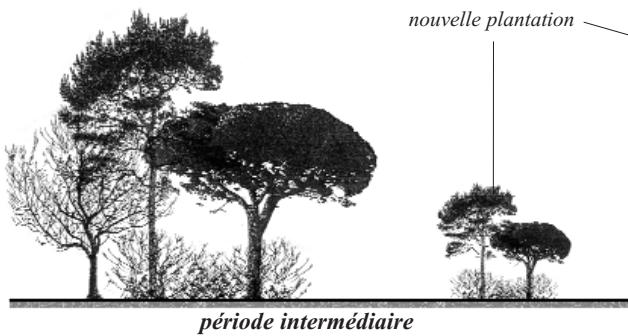
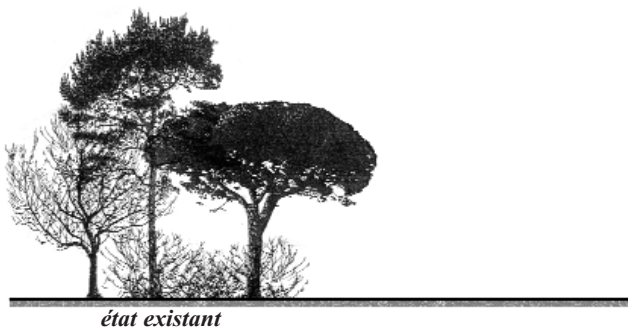
Les parcs des châteaux et des grands domaines sont un des motifs majeurs du paysage lauragais.

Mais les arbres ont une durée de vie limitée. Traditionnellement ils sont replantés tous les 100 ans. La plupart des parcs du Lauragais datent de la fin du XIXème siècle. Il faut donc penser à leur régénération tout en évitant leur banalisation et leur appauvrissement.

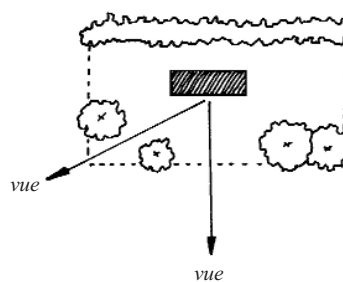


Les parcs accompagnant les châteaux sont un des motifs essentiels du milieu rural du Lauragais. Les arbres d'ornement sont ici plantés en bosquets : pin d'Alep, cèdre, chêne vert.

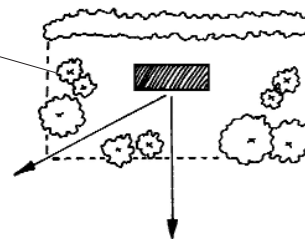
remplacement végétal dans un parc



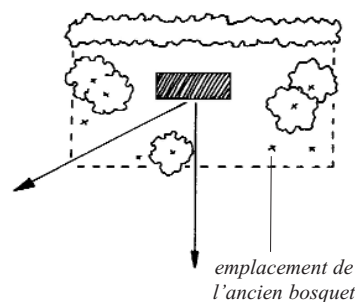
Attention à la composition du parc !



Avec la plantation de nouveaux bosquets la composition du parc est modifiée. Il faut donc prendre en compte les axes visuels du parc avant la plantation des nouveaux arbres.



La réalisation d'un plan du parc facilite la compréhension de la structure végétale et le choix des emplacements propices à une nouvelle plantation.



Une fois les arbres des vieux bosquets morts, la replantation sur les endroits ainsi libérés est possible.



L'arrivée au château sur l'axe central.

la palette végétale des parcs de châteaux

- cèdre bleu de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)
- cèdre du Liban (*Cedrus libani*)
- pin pignon (*Pinus pinea*)
- pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
- chêne vert (*Quercus ilex*)
- chêne blanc (*Quercus pubescens*)
- arbre de Judée (*Cercis siliquastrum*)
- pour les autres plantes (arbustes et vivaces) : s'inspirer des essences de parcs anciens, souvent plus intéressantes et mieux adaptées que les essences de jardinerie.

La méthode

- rechercher la composition initiale ou redéfinir une composition tenant compte des cadrages visuels, des écrans brise-vent, des rapports entre les pleins et les vides, de la mise en valeur du bâti. Penser aussi bien à la composition intérieure du parc qu'à la vision de l'extérieur.
- définir les nouvelles plantations (arbres isolés ou bosquets) en dehors des bosquets existants à l'ombre desquels les jeunes arbres ne pourraient se développer.
- choisir soigneusement les essences en fonction de leur forme et usage, et de leurs exigences. Les essences traditionnelles sont à préférer pour ne pas tomber dans une mode qui est souvent fugitive et banalisante (palmiers, ginkgos, liquidambers en ce moment).
- traiter dans le même temps les plantations des allées d'accès.
- prendre conseil le cas échéant auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE ou d'associations de Protection de l'Environnement.

LES PARCS DES BORDES ET DES METAIRIES

Les métairies (ou bordes) n'étaient, traditionnellement, pas entourées de parc. Tout au plus quelques arbres utilitaires associés à un verger relayé par des haies champêtres permettaient de créer un cadre et une relation au territoire. Ces métairies sont de plus en plus revendues à des "non-agriculteurs", avec ou sans terrain autour. Selon le cas, deux types de préconisation sont possibles :

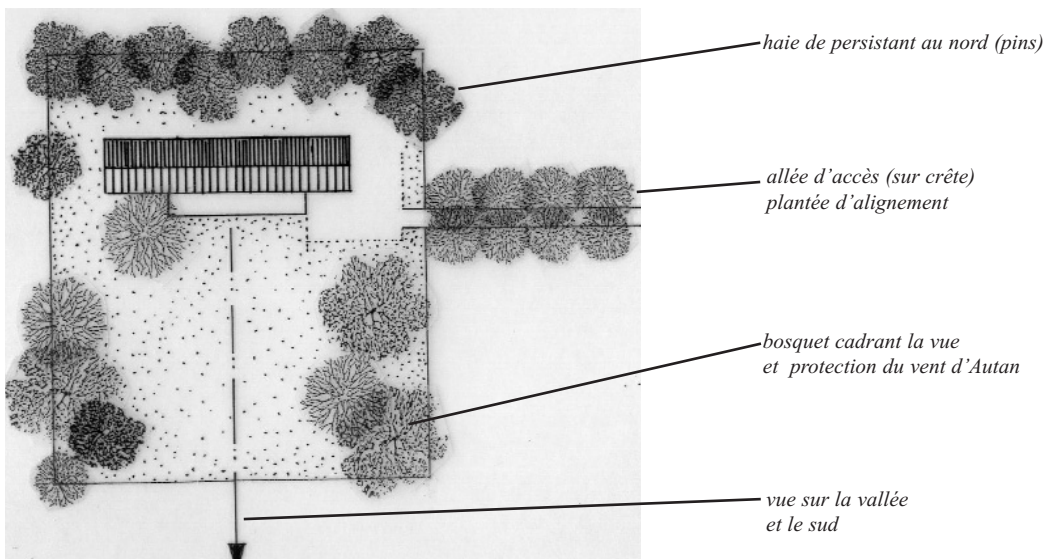
- Création d'un parc inspiré des parcs des châteaux lauragais.
- Accompagnement végétal du bâti suivant la tradition.

Dans les deux cas, la création d'une haie de cyprès taillés en périphérie de la parcelle est à proscrire : elle banalise et cache les vues.



Les plantations des métairies sont sobres : quelques essences utiles ou d'ombrage, et plus récemment, l'apparition d'essences "ornementales" comme ici le pin parasol

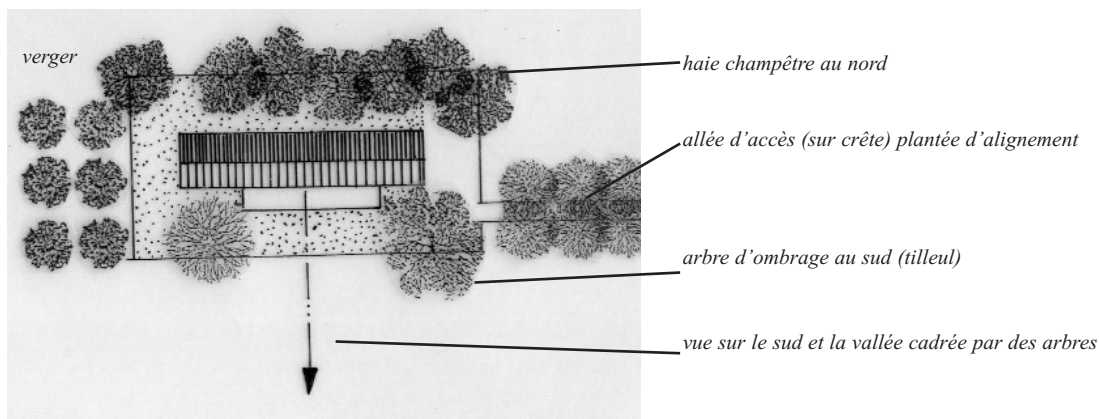
création d'un parc



Les principes de base pour la composition sont les suivants :

- dégager et cadrer la vue vers le sud
- protéger le parc des vents du nord et du vent d'Autan
- planter l'allée d'accès d'un alignement d'arbres
- cadrer les vues par des bosquets composés d'arbres et de massifs arbustifs

accompagnement végétal



en l'absence de terrain important, un simple accompagnement végétal composé des typologies traditionnelles permet de mettre en valeur le bâti :

- haie champêtre au nord en protection des vents dominants
- verger
- allée d'accès plantée
- quelques arbres utiles devant la façade



Métairie avec verger.

La palette des arbres utilitaires des métairies

- orme (*Ulmus 'resista'*)
- chênes (*Quercus pubescens*, *quercus robur*, *quercus pedunculata*)
- frêne (*Fraxinus oxyphylle*)
- noyer (*Juglans nigra* ou *regia*)
- châtaigner (*Castanea sativa*) (dans la Montagne Noire)
- tilleul (*Tilia cordata* et *Tilia platyllos*)
- mûrier (*Morus nigra*)
- amandier (*Prunus amygdalus*)
- cognassier (*Cydonia oblonga*)

La méthode

- rechercher la composition initiale ou redéfinir une composition tenant compte des cadrages visuels, des écrans brise-vent, des rapports entre les pleins et les vides, de la mise en valeur du bâti. Penser aussi bien à la composition intérieure du parc qu'à la vision de l'extérieur.
- définir les nouvelles plantations (arbres isolés ou bosquets) .
- choisir soigneusement les essences en fonctions de leur forme et usage, et de leur exigences. Les essences traditionnelles sont ici aussi à préférer comme base, ce qui n'empêche pas d'y ajouter des essences nouvellement introduites en faisant attention au rapport de forme et de couleur.
- traiter dans le même temps les plantations des allées d'accès.
- prendre conseil le cas échéant auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE ou d'associations de Protection de l'Environnement.

ENCADRER L'INSTALLATION DES ÉOLIENNES



Attention à l'écrasement du paysage !

L'installation des éoliennes modifie l'image du paysage, qui perçu aujourd'hui comme "naturel" deviendra plus "industriel". L'intégration des éoliennes dans le paysage représente un défi à la représentation culturelle du paysage.

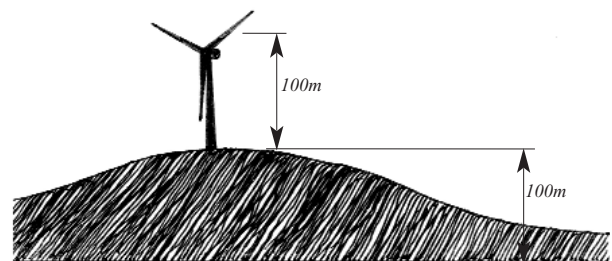
Une réflexion à l'échelle régionale* permet d'éviter le coup par coup et donc l'anarchie.

Le projet à l'échelle du pays doit être emblématique, c'est à dire qu'il faut définir une typologie "lauragaise" qui identifiera la région.

La recherche d'endroits propices à une installation d'éoliennes est promordiale. Le choix du site et le projet d'implantation d'éoliennes doivent se faire :

- en respectant l'esprit des lieux,
- en conservant les lieux emblématiques ou sacrés,
- en prenant en compte les balises paysagères plus anciennes, comme les moulins à vent,
- en respectant les échelles et en travaillant la hauteur, l'architecture, la couleur,
- en regroupant les éoliennes en composition avec le paysage environnant,
- en travaillant avec les constructeurs pour définir l'architecture de l'objet dans l'esprit lauragais,
- en travaillant avec l'aviation civile pour la définition des couleurs.

*Voir le Schéma éolien du Languedoc-Roussillon de la DIREN.



Les éoliennes doivent s'adapter à l'échelle du relief.



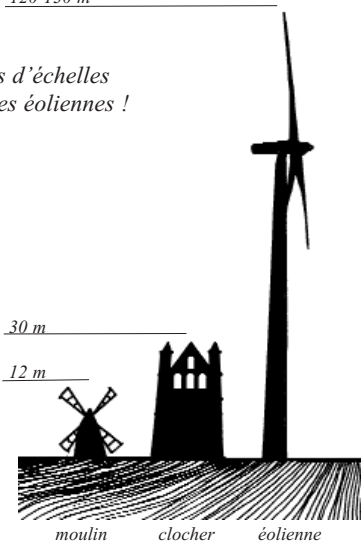
Eoliennes à Avignonet.-Lauragais - un problème d'échelles.

120-130 m

*Attention aux rapports d'échelles
lors de l'implantation des éoliennes !*

30 m

12 m



les références



Moulins à vent à Castelnaudary au début du XXème siècle (ancienne carte postale).



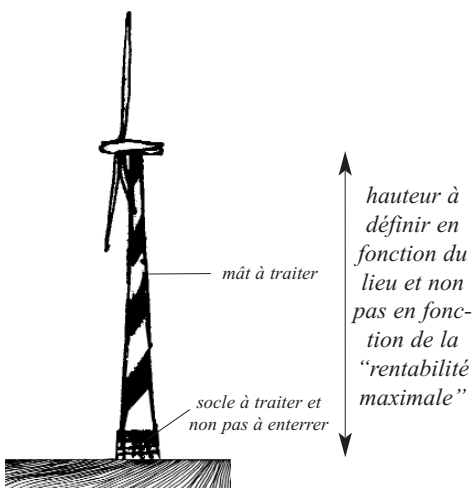
Les moulins de la Mancha sont devenus le symbole mythique de cette région d'Espagne tels des sentinelles.

Même si - étant donné la taille des éoliennes - la comparaison avec les moulins à vent reste délicate, en tant que symbole d'énergie propre, elles participent à l'image d'un pays ouvert aux idées novatrices et soucieux de l'environnement.

En Hollande et au Danemark, les éoliennes sont ainsi devenues des motifs identitaires du pays.



éolienne d'arrosage



Les chemins d'accès

Même si le problème posé par les chemins d'accès reste mineur, ils nécessitent d'être traités au même titre que les aérogénérateurs.

La méthode

- Définir un projet à l'échelle du pays Lauragais en se basant sur le Schéma éolien du Languedoc-Roussillon.
- Travailler avec les constructeurs pour définir une architecture d'éolienne propre au Lauragais.
- Travailler avec la direction de l'aviation civile pour définir les couleurs des éoliennes.
- Confier l'étude à une agence de paysage.

3.2 LES INFRASTRUCTURES

DESSINER LES ROUTES PAR RAPPORT AU PAYSAGE

Dans le Lauragais, peu de routes ignorent le paysage qu'elles traversent. En se collant au plus près du sol et en suivant les courbes de niveaux, elles respectent l'esprit des lieux sans s'imposer au paysage.

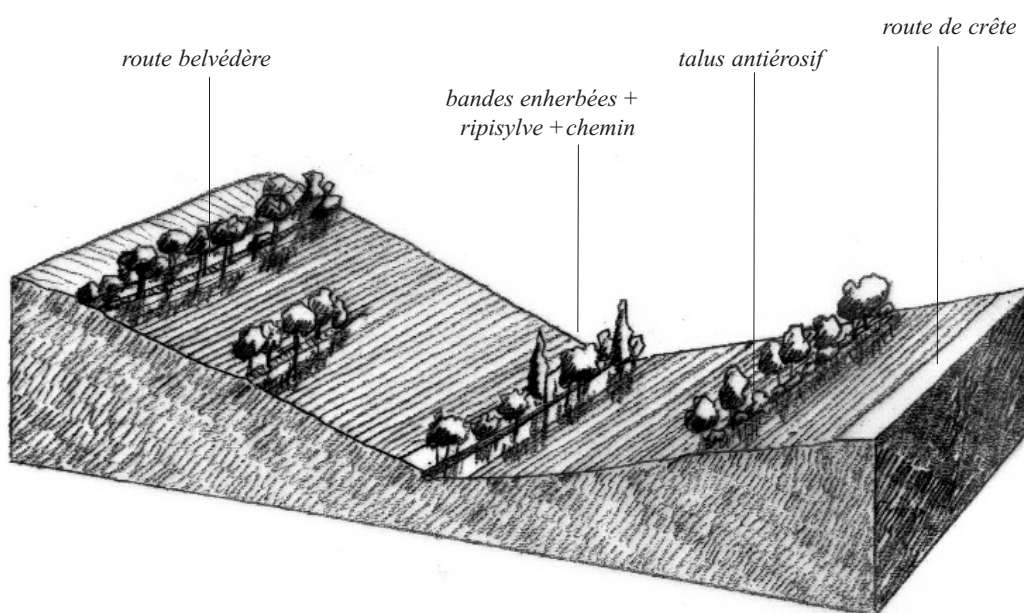
Afin de continuer cette manière de faire, les routes futures doivent respecter les règles suivantes :

- éviter les déblais/remblais
- suivre les courbes de niveaux
- s'entourer d'alignements ou de haies bocagères
- favoriser des ouvrages d'art de qualité inspirés des modèles lauragais.

En un mot, les routes doivent être dessinées en fonction du site dans lequel elles s'inscrivent et non pas être "paysagées" (c'est-à-dire badigeonnée de verdure) à posteriori.

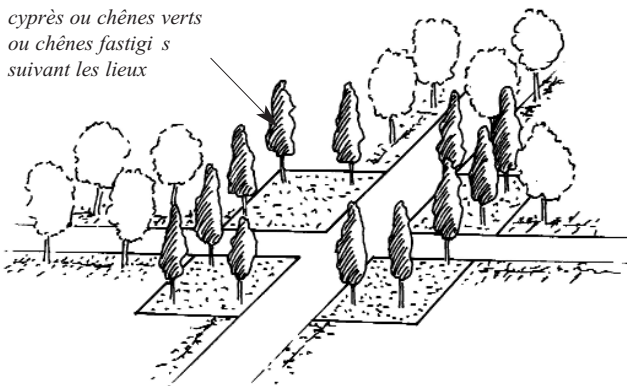


Route qui suit le relief.



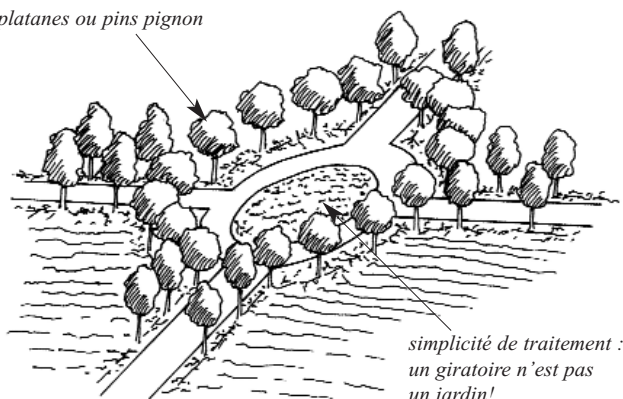
les carrefours plans

*cyprès ou chênes verts
ou chênes fastigiés
suivant les lieux*



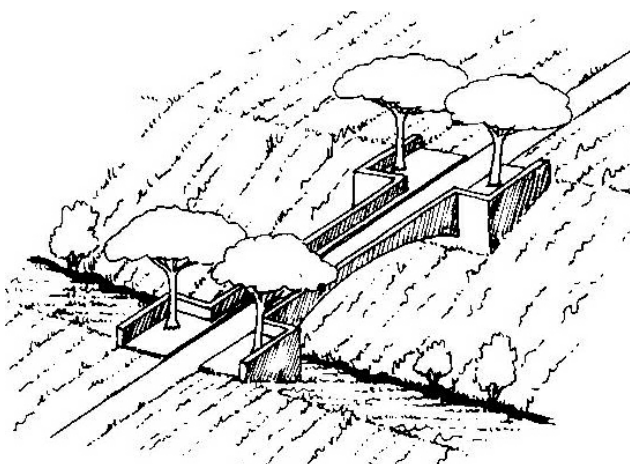
les giratoires

platanes ou pins pignon



Certaines essences plantées en grand nombre par effet de mode et sans référence au lieu ont pour effet de banaliser nos paysages. Si elles ne sont pas à proscrire systématiquement, elles doivent toutefois être traitées avec intelligence et parcimonie tels les *Prunus pissardii*, les acacias-boule, les érables *negundo* panachés, les érables pourpres...

les ponts



ouvrage cadre type moderne standardisé qui ne parle ni du paysage ni d'un savoir faire local.



ouvrage d'art

La méthode

- dessiner les projets par rapport à un paysage en suivant au maximum les courbes de niveaux, en tenant compte des cadrages visuels, en évitant au maximum les déblais-remblais.
- faire travailler ensemble ingénieurs des routes avec architectes-paysagistes et architectes d'ouvrages d'art dès les premières esquisses.
- s'inspirer des typologies lauragaises (routes de crêtes, routes suivant les courbes de niveaux, ouvrages d'art).

CONFORTER LE PAYSAGE DES ROUTES

Les alignements d'arbres le long des routes du pays lauragais représentent un véritable patrimoine culturel.

Aujourd'hui, à l'ère de l'automobile où la place des routes devient de plus en plus prégnantes dans nos paysages, il est important de renouer avec cette tradition, qui intègre les routes dans le paysage et signale la présence humaine.

Pour des raisons de sécurité, les arbres doivent être plantés à une distance de 7m à partir du bord de la route. Cela permet aussi le passage d'une piste cyclable ou un futur élargissement de voie.

Si le platane est devenu l'arbre d'alignement par excellence, on a tendance à oublier les autres essences pourtant locales, bien adaptées et qui nous parlent tout autant du Lauragais

arbres d'alignement

sols siliceux (Montagne Noire)

- frêne (*Fraxinus angustifolia* et *Fraxinus excelsior*)
- châtaignier (*Castanea sativa*)
- chênes (*Quercus robur* et *Quercus pubescens*)
- hêtre (*Fagus sylvatica*)

sols argilo-humides (*Sillon Lauragais*)

- tilleuls (*Tilia cordata* et *Tilia platyphyllos*)
- mûrier (*Morus*)
- micocoulier (*Celtis australis*)
- chênes (*Quercus robur* et *Quercus pubescens*)
- saule blanc (*Salix alba*)

sols secs (versants sud et calcaire)

- chêne vert (*Quercus ilex*)
- pin pignon (*Pinus pinea*)
- pin d'Alep (*Pinus halepensis*)
- micocoulier (*Celtis australis*)
- cèdre (*Cedrus libani* ou *atlantica*) pour les entrées de châteaux et de métairies
- amandier (*Prunus amygdalus*) pour les petites routes de campagne
- et bien sûr le platane (*Platanus x acerifolia*) pour les routes majeures

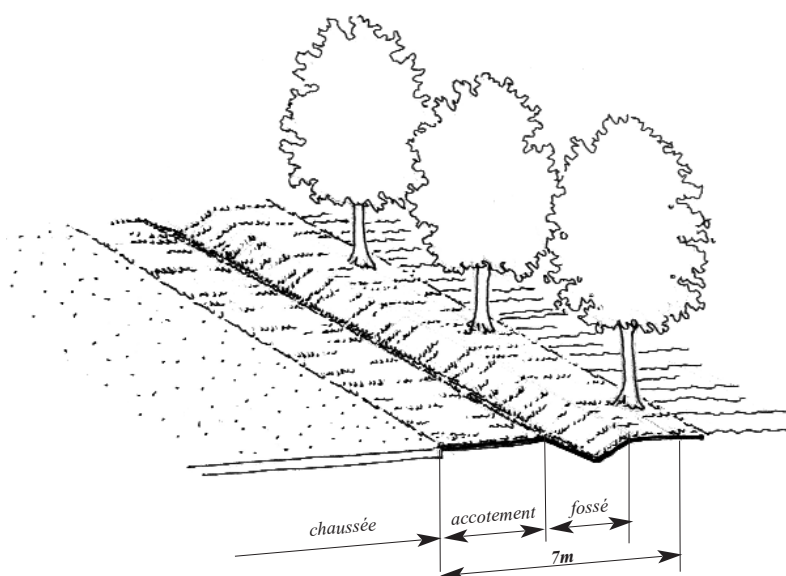


Allée de tilleuls



Allée de platanes

coupe-type de plantation des routes





exemple de traitement récent d'une route départementale

La méthode

- traiter l'aspect paysager en même temps que l'aspect technique routier.
- acheter l'emprise foncière nécessaire au traitement ou planter sur les parcelles agricoles dans le cadre de mesures agro-environnementales.
- prendre conseil auprès du paysagiste-conseil de l'Etat ou du CAUE ou le cas échéant confier une mission à un architecte-paysagiste.

financements possibles :

- Chambre d'Agriculture, Communautés de Communes, Conseil Général, Conseil Régional et Europe pour les routes communales.

3.3 L'URBANISME

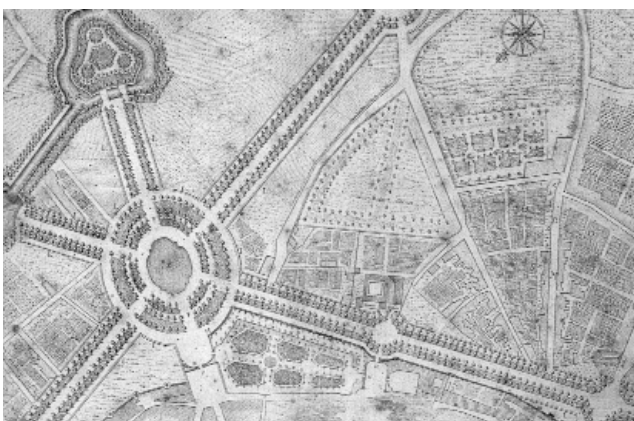
L'ESPACE PUBLIC POUR CRÉER LA VILLE

L'espace public comme une mise en valeur du territoire

Afin de prendre en compte le site à travers sa topographie, son hydrographie, ses vues, une méthode consiste à créer une structure d'espaces publics en amont de l'implantation du bâti.

Cette méthode illustrée par le Grand Rond de Toulouse permet la mise en scène du territoire et la cohérence entre ses différentes parties :

le canal du midi, les portes de la ville, la campagne et les vues sur les lointains.

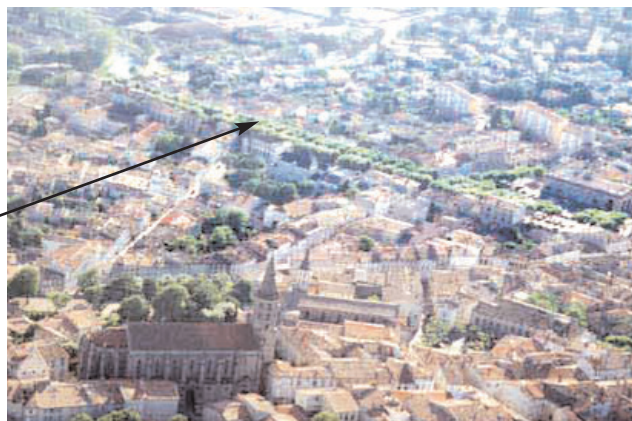


Le Grand Rond de Toulouse - de vastes allées tracées au XVIIIème siècle à travers les champs, préfigurent le plan des futurs quartiers. Ici, le préverdissage est déjà un principe d'aménagement.

Lier l'ancien et le nouveau.

Afin d'éviter les extensions urbaines en rupture avec l'existant, la réalisation de mails et d'esplanades permet d'articuler les tissus anciens avec les tissus nouveaux.

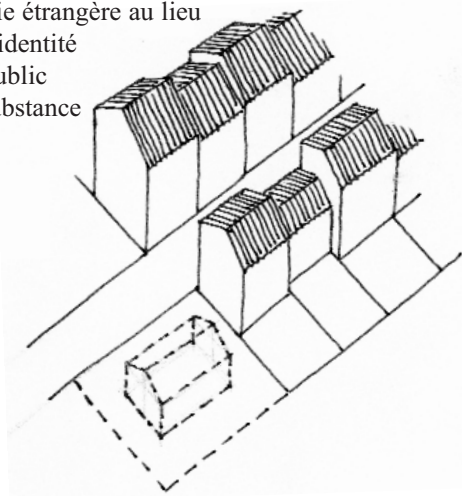
Les Allées Paul Riquet de Béziers - conçues au début du XVIIIème siècle, elles articulent la ville ancienne et les extensions du XIXème siècle.



Le cours de la République de Castelnau-d'Aud - une mise en scène de la ville du XIXème siècle et une articulation du centre ancien avec les nouveaux quartiers (ancienne carte postale et photo aérienne).

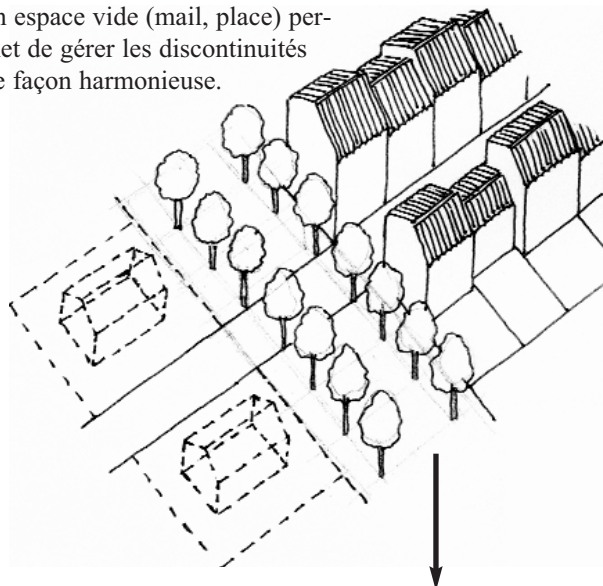
une discontinuité mal gérée :

- une typologie étrangère au lieu
- une perte d'identité
- un espace public qui perd sa substance



gérer les discontinuités

un espace vide (mail, place) permet de gérer les discontinuités de façon harmonieuse.



Ces espaces publics traditionnels en Lauragais sont le support de la vie sociale des communes. Ils permettent la circulation, le stationnement, la promenade, les foires, les marchés, les jeux (pétanque). Ils permettent aux habitants de se retrouver lors des manifestations festives diverses. Ils sont garants de la qualité urbaine car ils sont définis et gérés par le pouvoir public.

Afin de conserver la mémoire de l'histoire, il est préférable de planter des essences utilisées traditionnellement, essences qui ont un sens symbolique, culturel, social et historique.



Une esplanade qui articule l'ancien centre-ville et un nouveau quartier résidentiel. Commune de Baziège.



Exemple d'espace public en terrasse qui articule les différents niveaux du village. Avignonet-Lauragais.



Rue plantée montant en haut du village. Avignonet-Lauragais.

LES QUARTIERS NOUVEAUX

Développer des typologies qui identifient le pays

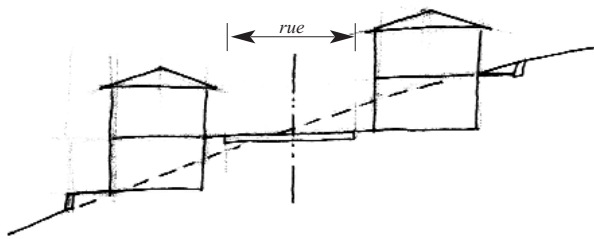
“On sait combien certaines villes sont attirantes, pourquoi on les aime, avec quel plaisir on se rappelle les séjours qu’on y a faits, avec quelle joie on les revoit après une absence prolongée; tous ces sentiments tiennent aux particularités, au caractère individuel de la ville, car ce caractère est étroitement lié à son existence. Qui a jamais entendu parler de pareil sentiments à l’égard de nos faubourgs modernes? On peut y vivre et y trouver un semblant de plaisir; en général, on ne les aime pas; cela, parce que l’on n’y reconnaît pas cet esprit local, individuel, qui fait le charme des villes d’autrefois.”

Raymond Unwin, 1909

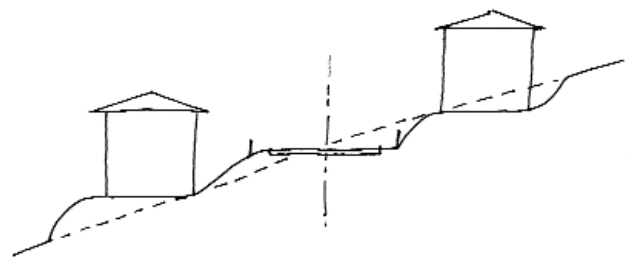
Pour développer de nouveaux quartiers, qui confortent l’identité du Lauragais, il faut :

- concevoir ceux-ci par rapport au lieu (en continuité avec le tissu urbain existant, le relief, le climat, l’hydrographie...),
- les structurer par des espaces publics qui qualifient le territoire,
- s’inspirer des typologies architecturales et urbaines locales.

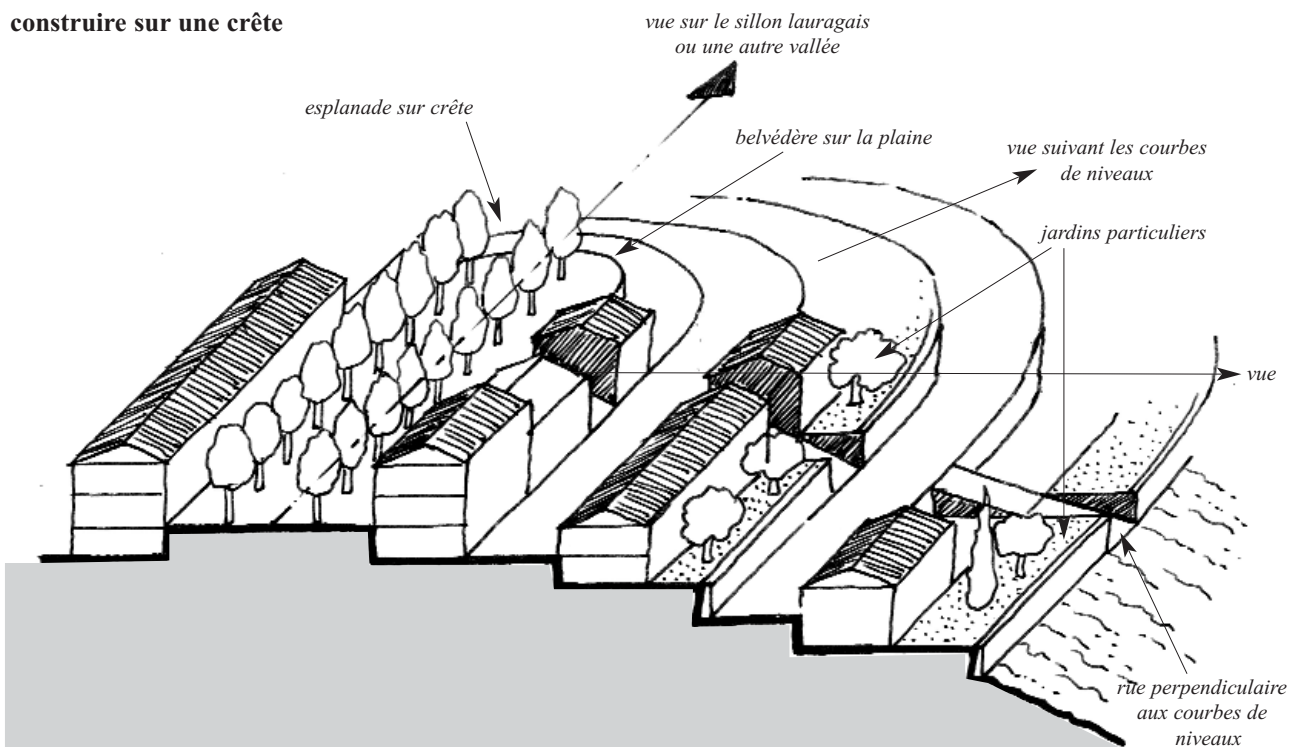
construire avec la topographie



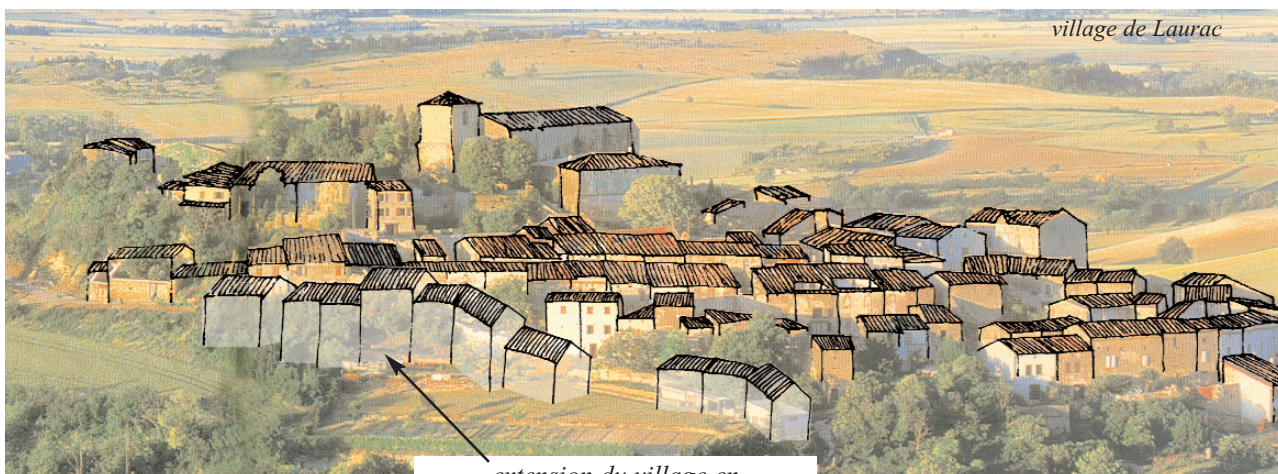
et non pas modifier la topographie pour construire



construire sur une crête

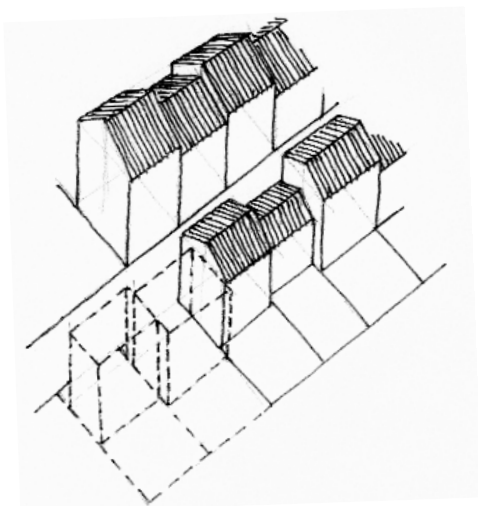


Pour les petites extensions : construire en continuité

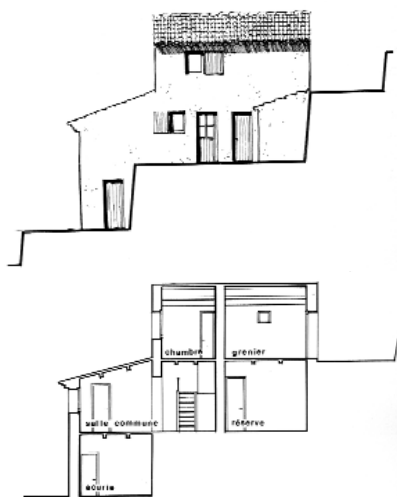


extension du village en continuité avec le tissu existant

construire en continuité



construire avec la pente

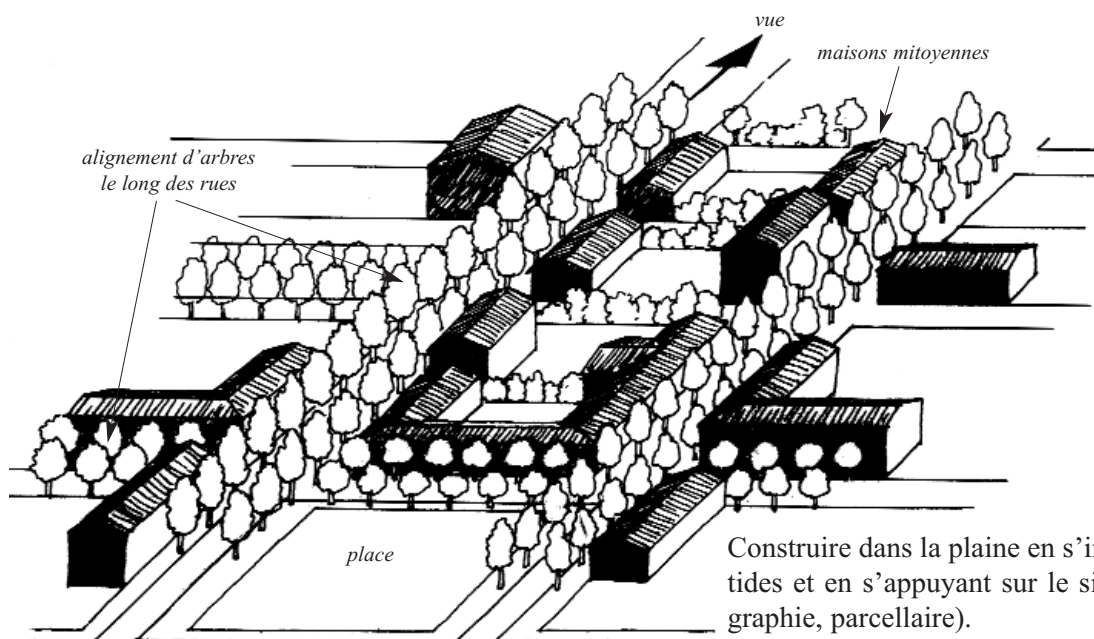


Les trottoirs en escaliers - des détails qui utilisent le relief et qualifient le village.



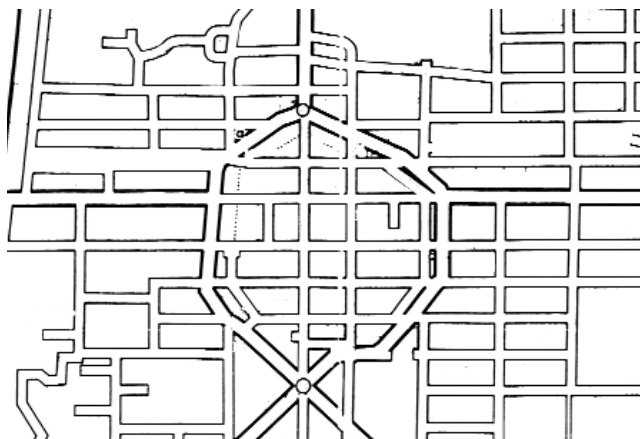
Ruelle en pente aménagée avec un pas d'âne - Fanjeaux.

Construire en plaine - sur le modèle des bastides



Construire dans la plaine en s'inspirant des bastides et en s'appuyant sur le site (vues, hydrographie, parcellaire).

les références



Le plan de la ville de Revel montre qu'un projet urbain de qualité se dessine.



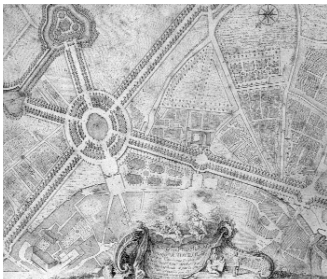
Rues dans la bastide de Salles-sur-l'Hers



Jardin de ville à Revel



Comparaison d'échelle



Le Grand Rond de Toulouse conçu au XVIII^{ème} siècle : un exemple d'urbanisme végétal (échelle : 1/25000)



Un exemple d'extension urbaine contemporaine, st-Orens-de-Gameville (échelle : 1/25000)

Le principe d'une structuration viaire pour construire la ville

L'exemple du Grand Rond de Toulouse qui pourrait, à première vue, paraître surdimensionné et plus adapté aux grandes villes qu'aux villages, est en réalité tout-à-fait à l'échelle des extensions que connaissent aujourd'hui nos communes. L'exemple de St-Orens-de-Gameville dans la périphérie de Toulouse préfigure l'avenir de certaines communes du Pays lauragais. Cette commune qui a "laissé faire" est aujourd'hui entravée dans son développement par une absence de structure viaire, une absence de hiérarchie, de lisibilité, de rapport au territoire. Son image est devenue très banale.

La méthode

- analyser le paysage du site à construire.
- mettre en exergue ses qualités, ses potentialités : sa topographie, son hydrographie, ses vues.
- s'inspirer des typologies urbaines lauragaises : belvédère, emmarchements, cadrages, mitoyenneté, plan en damier ou suivant les courbes de niveaux...
- définir un projet urbain global qui sera conçu par des professionnels de l'aménagement (urbanistes et paysagistes).
- choisir une procédure : lotissement, Plan d'Aménagement d'Ensemble, Zone d'Aménagement Concertée, ou création d'un schéma de secteur dans le Plan Local d'Urbanisme.

ENCADRER LES ZONES D'ACTIVITÉS

Les zones d'activités, espaces standardisés et banalisés, représentent aujourd'hui un des enjeux principaux du territoire en terme d'image.

Leur qualification peut être simple mais nécessite une véritable volonté. Chaque zone d'activités demande un projet d'ensemble qui :

- articule la zone avec le tissu urbain existant ;
- conçoit les routes d'accès comme des espaces publics (avec des trottoirs et plantations) ;
- définit l'implantation des bâtiments par rapport à la rue ;
- définit la signalétique.



Des bâtiments d'activités installés le long des routes sans projet d'ensemble banalisent le paysage; en particulier les entrées de ville.



*Une zone d'activités qui pourrait être n'importe où ...
... un espace standardisé.*



Un alignement d'arbres cadre la route qui prend un caractère plus qualitatif



Renouer avec des typologies lauragaises comme les alignements de tilleuls.

Les références

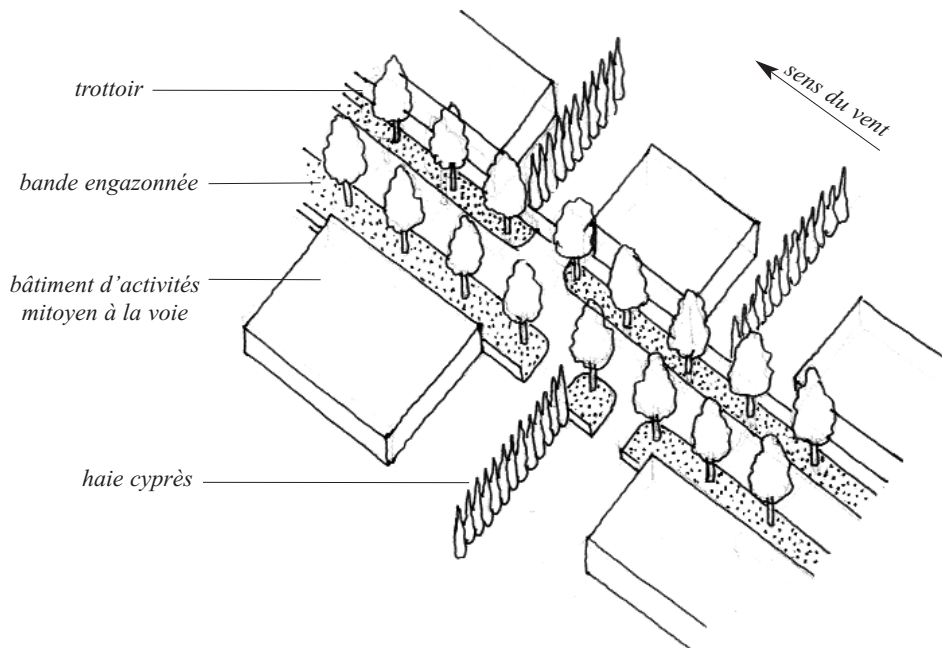


Zone d'activités à Vitrolles.

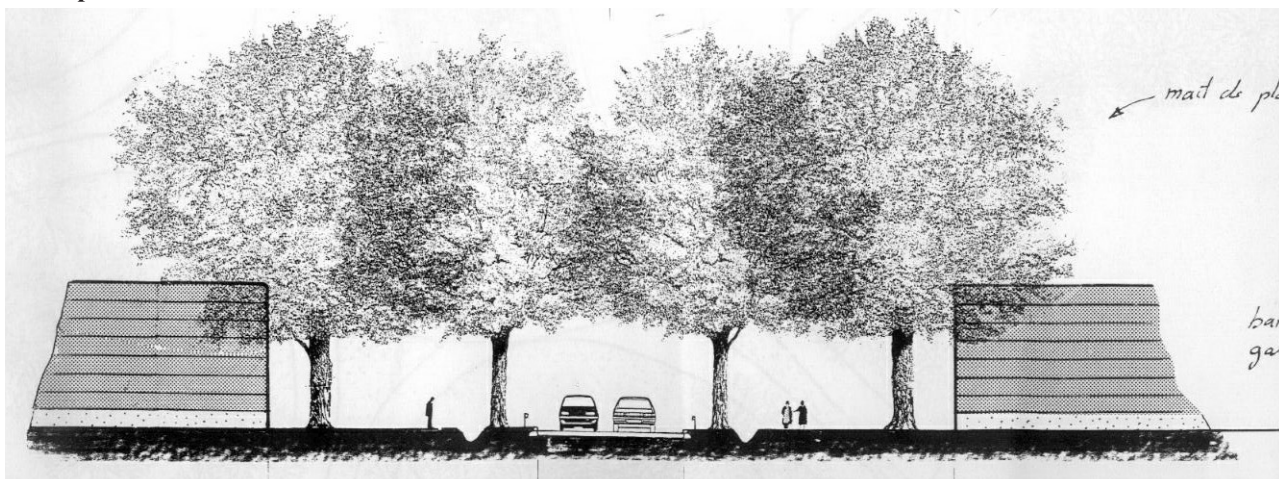


Zone d'activités à Vitrolles.

Une zone d'activités est un élément de la "ville"



Exemple de traitement de rue de zone d'activités



exemple de traitement du pluvial**La méthode****(1) Création d'une zone d'activités :**

- analyser le paysage du site à construire.
- mettre en exergue ses qualités, ses potentialités : sa topographie, son hydrographie, ses vues.
- s'inspirer des typologies urbaines lauragaises : belvédère, emmarchements, cadrage, mitoyenneté, plan en damier ou suivant les courbes de niveaux...
- définir un projet urbain global qui sera conçu par des professionnels de l'aménagement (urbanistes et/ou paysagistes).
- choisir une procédure : lotissement, Plan d'Aménagement d'Ensemble, Zone d'Aménagement Concertée, ou création d'un schéma de secteur dans le Plan Local d'Urbanisme.

(2) Requalification d'espace public :

- définir une programmation : circulation, stationnement, fonctions attendues (marché, jeux de boules, foires) ; typologie de matériaux ; éclairage, présence de fontaines, plantations, arrosage, branchements pour les marchés...
- définir un budget.
- s'entourer le cas échéant d'aide à la programmation auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE, des services de l'Équipement (aidés de leur paysagiste-conseil).
- s'entourer éventuellement d'un maître d'ouvrage délégué ou d'un conducteur d'opération (DDE, SEM).
- choisir un maître d'oeuvre sur références (architecte-paysagiste).

LA REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC



Les places de village en belvédère sont une des typologies fortes du territoire. Montgiscard.

Les espaces publics existants sont souvent l'objet de requalifications.

Encore faut-il définir clairement le but de ces requalifications. Si celui-ci est de respecter et valoriser le Lauragais, il faut alors s'inscrire dans des typologies locales :

- stabilisé, pavés calcaires, calades de galets, briques pour les sols
- briques, pierres, couronnement, enduits ocre pour les soutènements
- platanes, tilleuls, érables en alignement pour les plantations.

En évitant soigneusement l'encombrement progressif par la signalétique, les jardinières (qui ne sont pas une typologie lauragaise), les panneaux publicitaires...



Square de Villefranche-du-Lauragais



*Place nouvellement aménagée
Villefranche-du-Lauragais*

Du rôle social de l'espace public

L'espace public a tout d'abord un rôle social pour les habitants d'une ville, d'un village. L'investissement des rues par les habitants témoignent de l'appropriation de l'espace public en tant que lieu de vie.

Chaque aménagement devrait s'inscrire dans ce sens: chercher à conforter la convivialité et la vie publique. Chaque façade participe à la fabrication de l'espace commun et à ce titre doit respecter l'ambiance architecturale du village.

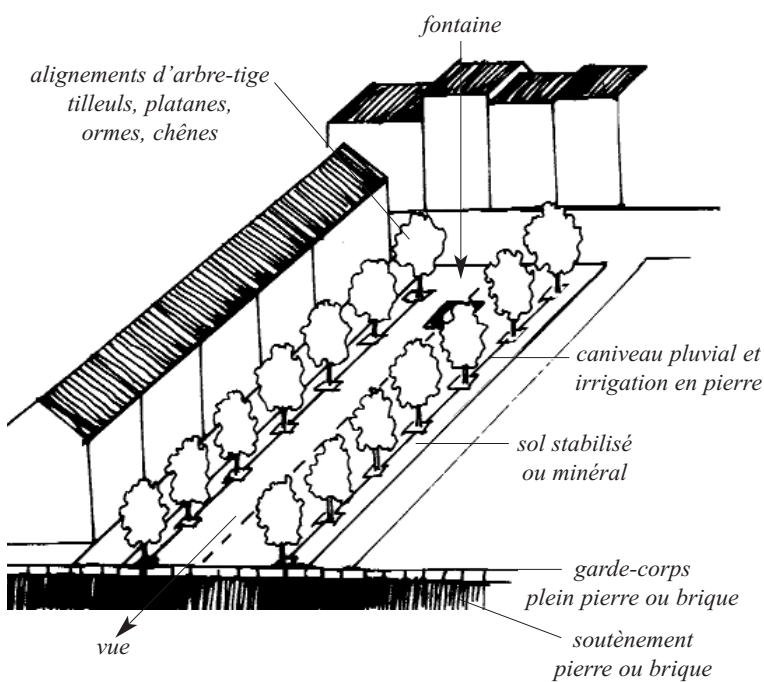


Rue fleurie à St-Michel-de-Lanès



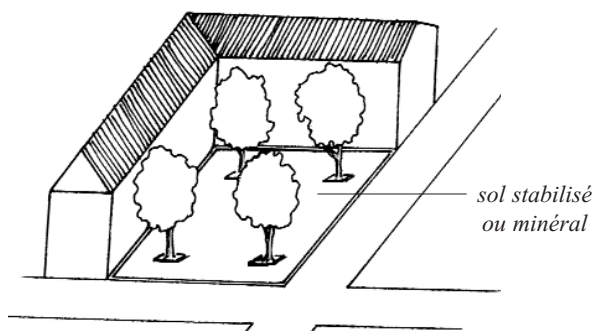
Rue fleurie à St-Papoul.

les places - belvédères



Promenade en belvédère sur l'Hers
à St-Michel-de-Lanès

les placettes et les squares



un traitement végétal simple :
4 arbres plantés en carré



Square à Revel



Terrain de pétanque des Casses

La méthode

- définir une programmation : circulation, stationnement, fonctions (marché, jeux de boules, foires) ; typologie de matériaux ; éclairage, fontaines, plantations, arrosage, branchements pour les marchés...
- définir un budget.
- s'entourer le cas échéant d'aide à la programmation auprès d'un architecte-paysagiste, du CAUE, des services de l'Équipement (aidés de leur paysagiste-conseil).
- s'entourer le cas échéant d'un maître d'ouvrage délégué ou d'un conducteur d'opération (DDE, SEM).
- choisir un maître d'oeuvre sur références (architecte-paysagiste, architecte, designer).

Les matériaux

Un des matériaux traditionnellement utilisé pour l'espace public est la calade de petits galets. Ce traitement était toutefois réservé à des espaces assez prestigieux ou importants du village (rue principale, place et placette, parvis et cours de châteaux).

Dans la Montagne Noire s'ajoutent les revêtements en pierre (granit) et en plaques de schiste (en opus incertum).

A ces principes s'ajoute ponctuellement l'utilisation de la brique pour les seuils, les trottoirs et les emmarchements.

Dans chaque situation, c'est l'analyse du contexte qui permet de choisir les matériaux à mettre en oeuvre.

Les matériaux nouveaux ne sont pas à proscrire à condition de les utiliser en référence au contexte et suivant les typologies de celui-ci : enrobés, bicouches, bétons et acier sont utilisables. Il faut surtout éviter les effets de modes, par nature fugitives.



détail d'accès à une placette combinant le granit taillée, la calade de petits galets et le gravier

les revêtements de sol



les calades de petits galets



les briques



gravier



Les pavés de porphyre sont un traitement de sol très urbain, importés des grandes villes.

les bordures et trottoirs

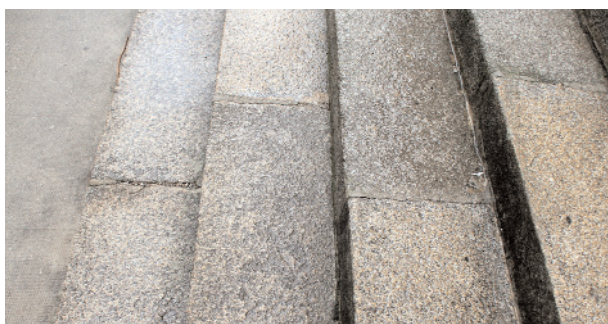


la brique et les pierres taillées

les emmarchements



la brique et la pierre de granit



voie en pas d'âne

les murs des soutènement



la brique et les galets

Le mobilier urbain

Un mobilier qui se qualifie par sa simplicité

La qualité du mobilier n'est pas seulement liée à l'esthétique de ce dernier mais plus à son implantation et à sa mise en œuvre. Il n'y a pas de mobilier industrialisé représentatif du Lauragais ; l'architecture sobre et épurée aspire à un mobilier simple.

- Pour le mobilier de style (bancs, luminaires) choisir une gamme relativement simple en terme de dessin sans moulure, ni rajout inutile : discrétion.
- Ne pas multiplier les lignes d'implantation : aligner les arbres et le mobilier.
- Ne pas varier à outrance les types et les styles de mobilier sur un même projet, sur un même quartier ou village.
- Avoir une réflexion globale sur le mobilier à mettre en œuvre : fonction, implantation, matières et matériaux. Utiliser les matériaux traditionnels tels que les briques et les pierres taillées locales.
- Favoriser la mise en scène : exemple du banc profitant de l'ombrage d'arbre et d'une vue en belvédère.

La mise en œuvre du mobilier intervient le plus souvent en fin de chantier ; Afin d'éviter des désagréments de la pose, il est important de déterminer avant le commencement des travaux son implantation et le système de pose.

Il faut prévoir la mise en place de réservations et de gaines d'alimentation, et la réalisation des supports (plots, fixations des platines, tirants de scellement).

les lampadaires



les grilles



les bornes





Les bacs à fleurs sont souvent rajoutés à posteriori quand l'espace public est devenu trop minéral. Ces jardinières affadissent le paysage urbain. Il faut prendre en compte l'aspect végétal dès la conception, par exemple en suivant la tradition des plantations en pied de façade.



Les plantations en pied de façade

Elles renouent avec une tradition d'appropriation et de décor de la rue. Elles ne nécessitent aucun entretien public puisqu'elles sont gérées par les habitants.



les containers



Les poubelles installées sur le trottoir réduisent la place des piétons et banalisent l'espace public.



Exemple d'intégration du tri sélectif dans l'espace public

La méthode

(1) pour des projets avec un mobilier urbain "de catalogue" :

- faire des photos-montages pour choisir le mobilier en toute connaissance de cause.
- demander conseil aux CAUE.

(2) pour des projets plus emblématiques avec création de mobilier :

- faire appel à un designer afin de définir une ligne de mobilier communale.

3.4 L'ARCHITECTURE

POUR UNE IDENTITÉ ARCHITECTURALE DU LAURAGAIS



Eclairage naturel d'un atelier à travers les colombages - St Félix

Les fermes, les villages et les villes anciennes du Lauragais sont caractérisées par un savoir faire spécifique.

Peut-on en dire de même des constructions récentes?

Certains siècles sont novateurs au risque de perdre beaucoup de leur patrimoine architectural. Le XXème siècle en faisait partie. La croyance dans "l'universalisme" porté par l'architecture internationale du mouvement moderne a supprimé toute référence au lieu, à l'histoire et à la culture préexistante. L'essence des territoires s'est peu à peu évaporée. Les lieux se banalisent.

Or bâtir est un acte social. On peut choisir de préserver une identité ou au contraire l'annihiler.

Afin d'assurer la pérennité de ce qui constitue l'architecture lauragaise, il convient de redéfinir les fondements même de son identité.

“De nombreuses réalisations ont tendance à être des programmes types qui s'appliquent aux trois quarts de la planète. L'architecture clonée ou juste génétiquement modifiée est le grand danger. (...) Pour chaque construction, il faut s'interroger sur les données locales, culturelles comme techniques. (...)

Tout ce qui permet de construire avec des paramètres particuliers est bon. Ce qui est terrifiant, c'est ce qui nous amène toujours à la même architecture sous des climats différents. L'architecture est un des critères forts de l'identité, c'est la matérialisation d'une culture vivante, et il ne faudrait pas que les cultures différenciées disparaissent. Il ne s'agit pas de faire de la nostalgie mais bien de s'appuyer sur des raisons qui sont ancrées dans une culture. Si nous y parvenons, nous serons à la veille de l'évolution de villes qui seront toutes porteuses de surprises et de mystères. Dans le contraire, c'est un peu le scénario de catastrophes... On a beaucoup construit vite et n'importe comment. Il faut maintenant enrichir nos territoires.”

L' HABITAT INDIVIDUEL

Volumétrie et façade

Qu'elle soit isolée dans le paysage ou sur une parcelle de lotissement, les critères retenus concernant la maison individuelle font référence à la ferme lauragaise appelée "borde".

D'une volumétrie compacte, sans saillie ni retrait, elle s'apparente à un parallélépipède rectangle s'étirant sur sa longueur. Elle est dans la plupart des cas orientée sud ou sud-ouest (mur gouttereau), les pignons est et ouest restant aveugles, faisant face aux vents dominants, se prêtant ainsi à d'éventuelles extensions.

Dans le cas de lotissement le faîtage doit être parallèle à la voie.

La maison comporte un ou deux niveaux habitables plus un demi niveau de grenier ventilé par des fenestrons surmontés d'un toit à deux pentes dont l'éégout repose sur une génoise ou une corniche.

Les proportions des ouvertures sont verticales, tout au moins carrées, jamais horizontales. Elles sont ordonnancées verticalement et horizontalement.

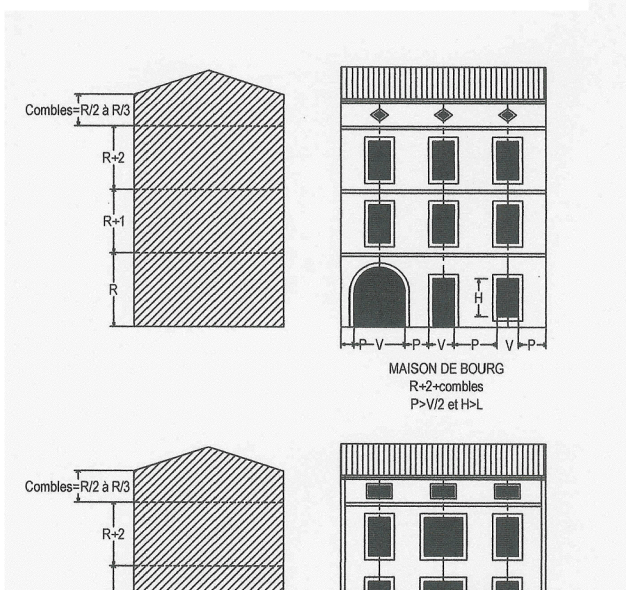


Maisons



Maison de vallon - Villefranche de Lauragais

Principes élémentaires de composition





Construction de volumétrie lauragaise - Césalles
 Les effets décoratifs sont ici l'occasion de réintroduire les matériaux locaux et une mise en oeuvre traditionnelle (bandeaux, corniches, fenestrons). Les ouvertures, quant à elles, ne respectent pas la verticalité, ni le rapport des pleins et des vides et laissent supposer une occultation par volets roulants.



Maisons neuves de typologie méditerranéenne mais non spécifiquement lauragaise - Montesquieu



Maison isolée sur une crête - St Michel de Lanès
 Outre ses qualités mécaniques et esthétiques, la construction en bois (hormis les colombages et les hangars agricoles) n'appartient pas à la tradition du Lauragais et s'associe désormais à l'architecture internationale. Ci-dessus la volumétrie proposée n'est pas issue des données locales : toiture à quatre pentes et auvent sur piliers.

La méthode pour construire une maison

- Recherche d'un terrain
- Consultation du Plan Local d'Urbanisme, du règlement de lotissement et des prescriptions spécifiques à la région (CAUE)
- Analyse du site et de l'implantation de la construction en privilégiant une adaptabilité n'entraînant pas de mouvements de sol importants
- Analyse de l'habitat existant proche et éloigné
- Etude de l'impact paysager dans le cas d'habitat isolé
- Etude de la cohérence des façades dans le cas de maisons mitoyennes (volumétrie, couleurs)
- Dépôt d'un permis de construire

Formalités administratives:

Toute construction supérieure à 20 m² de SHOB est soumise à une autorisation de permis de construire.

Le recours à un architecte est exigé pour tout projet de construction dont la surface ou le cumul de surface avec celle existante égale ou dépasse 170 m² de SHON.



Maison isolée - Les Casses
 Complexité des volumes. Aucune référence au Lauragais.

LES BATIMENTS AGRICOLES

Volumétrie et façade

Les bâtiments agricoles étaient traditionnellement monumentaux. Leur volume horizontal était rythmé par des ouvertures aux proportions verticales.

Ils ont hélas été prolongés par des hangars fonctionnels dépourvus d'architecture (maigres piliers et charpente métallique).

Quelques règles élémentaires de composition s'imposent désormais pour arrêter ce phénomène de banalisation:

- Imposer des piliers massifs en maçonnerie ou briques enduites (largeur au moins égale à 1/5 de la hauteur) y compris sur les retours de pignons

- Remplissage des façades, murs pignons en bardage bois vertical

- Proportions verticales des ouvertures sans remplissage

- La couverture des hangars doit s'apparenter aux toitures en tuile autant dans l'ondulation que dans la teinte

- La maçonnerie doit être enduite toutes faces extérieures d'une teinte discrète (blanc proscrit).



Monumentalité des arcades de plein cintre - Le Fort

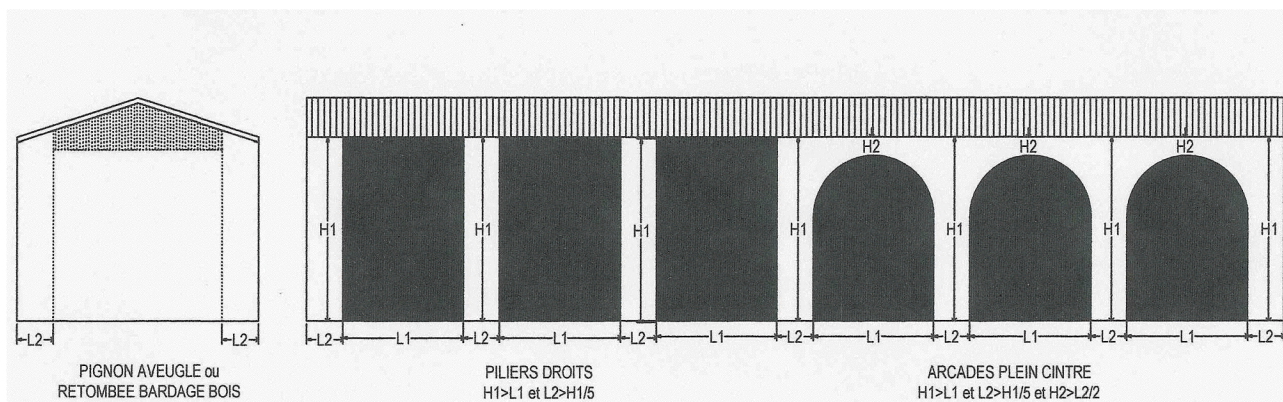


Horizontalité du bâti agricole rythmé par des piliers verticaux Césalles



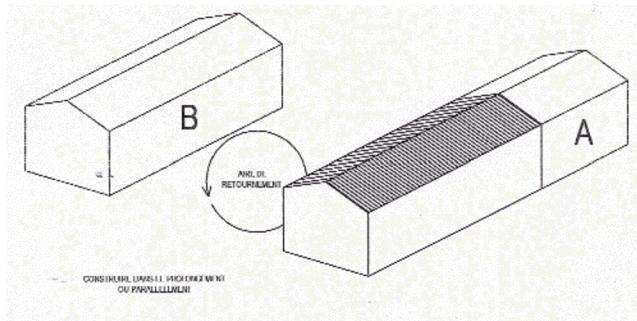
Massivité des murs et composition des percements Avignonet Lauragais

Principes élémentaires de composition



L'extension des bâtiments agricoles

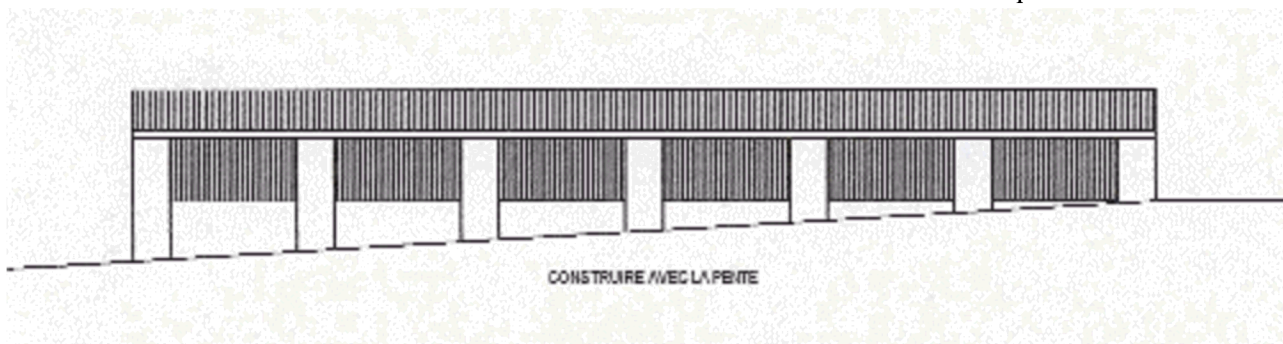
L'adjonction des bâtiments agricoles doit se faire longitudinalement dans la continuité des volumes existants (A).



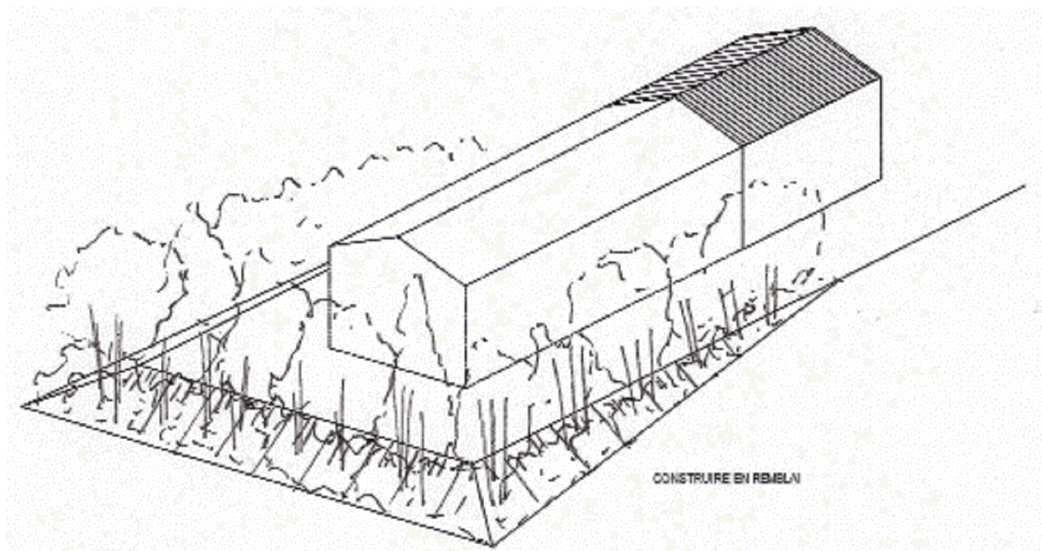
Toutefois, si l'existant se termine par un appentis, l'extension ne peut plus se faire dans la continuité (à moins que le faîtage de la nouvelle construction soit plus bas que l'égout de l'appentis). Il convient alors d'implanter le nouvel hangar parallèlement à l'existant à une distance suffisante pour constituer une cour de retournement (B).

L'implantation des bâtiments agricoles

Il sera toujours recommandé de construire avec la pente et de tirer parti de la déclivité pour créer un niveau inférieur partiel.



Si, pour des raisons techniques d'ordre agricole, le terrassement de niveau s'impose avec une construction en remblai, le talus sera planté d'une haie bocagère d'essences locales.





Ce bâtiment d'élevage ne fait aucune preuve d'intégration. Un projet global aurait préconisé un bâtiment plus haut permettant d'intégrer les silos à grains dans son volume et de créer un niveau de grenier pour le fourrage au dessus des animaux - St Amans.



Les bâtiments agricoles se succèdent sans accroche les uns par rapport aux autres et banalisent le hameau. Avignonet Lauragais



Le nouvel hangar bien que dans le prolongement de l'existant est déconnecté de la ferme : l'appentis crée une rupture. Des piliers massifs pour trouver une verticalité et une toiture plus foncée redonneraient une assise à l'extension - Caraman.

La méthode pour construire un bâtiment agricole

- Définition des besoins
- Consultation du Plan Local d'Urbanisme et des prescriptions spécifiques à la région (CAUE, DDA).
- Analyse du site et de l'implantation du bâtiment
- Analyse des constructions existantes proches et éloignées
- Etude de l'impact paysager
- Etude de la cohérence des façades dans le cas de constructions mitoyennes (volumétrie, couleurs)
- Dépôt d'un permis de construire

Formalités administratives:

Toute construction supérieure à 20 m² de SHOB est soumise à une autorisation de permis de construire.

Le recours à un architecte est exigé pour toute construction à usage agricole dont la surface ou le cumul de surface avec celle existante égale ou dépasse 800 m² de SHOB.

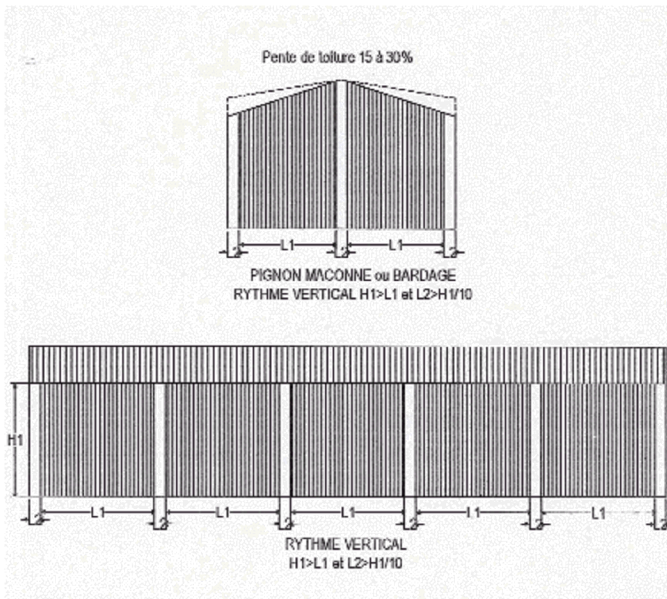
Aide particulière

Se renseigner auprès de la Chambre d'Agriculture qui subventionne une partie de la construction lorsqu'elle est en bois.

LES EQUIPEMENTS ARTISANAUX, COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS

Parallélépipèdes plus ou moins allongés, ces équipements figurent désormais et inévitablement à l'entrée des villes. Ils attestent bien souvent d'une grande pauvreté architecturale.

Principes élémentaires de composition



Les règles élémentaires suivantes permettent de redonner une volumétrie lauragaise aux bâtiments à vocation artisanale :

- Toiture à 2 pentes visibles s'apparentant aux tuiles par l'ondulation et la teinte
- Soins particuliers des acrotères et descente d'eau
- Recoupe verticale de la linéarité du bâtiment
- Intégration des excroissances techniques
- Couleur des façades en référence aux teintes du bâti environnant (teintes claires exclues).

Pour les équipements commerciaux et industriels plus difficiles à estimer en surface, les mêmes règles sont à appliquer dans la mesure du possible. Dans un but d'enrayer la banalisation, il convient de limiter l'effet "boîte" et de proscrire les couleurs de bardage claires autant en couverture qu'en façade.

On constate que les tons foncés et chauds (brique, ocre rouge) s'accordent davantage au paysage lauragais.



Teinte rouge pour ce bâtiment très linéaire qui s'accroche bien au paysage - La Capelle près de St Papoul.



Teinté d'une couleur locale (ci-dessus la brique), accompagné d'essences régionales (cyprés et pin pignon) et doté d'abords généreusement traités, cet équipement industriel est capable de s'intégrer au territoire dans lequel il s'inscrit - Villefranche de Lauragais.

LES MAISONS DE VILLE

Les modes constructifs de la maison de bourg ne diffèrent guère de ceux de la maison individuelle dans la mesure où ils font appel au même savoir faire local.

Sa spécificité est qu'elle s'inscrit entre deux entités bâties existantes et s'implante à l'alignement de la rue.

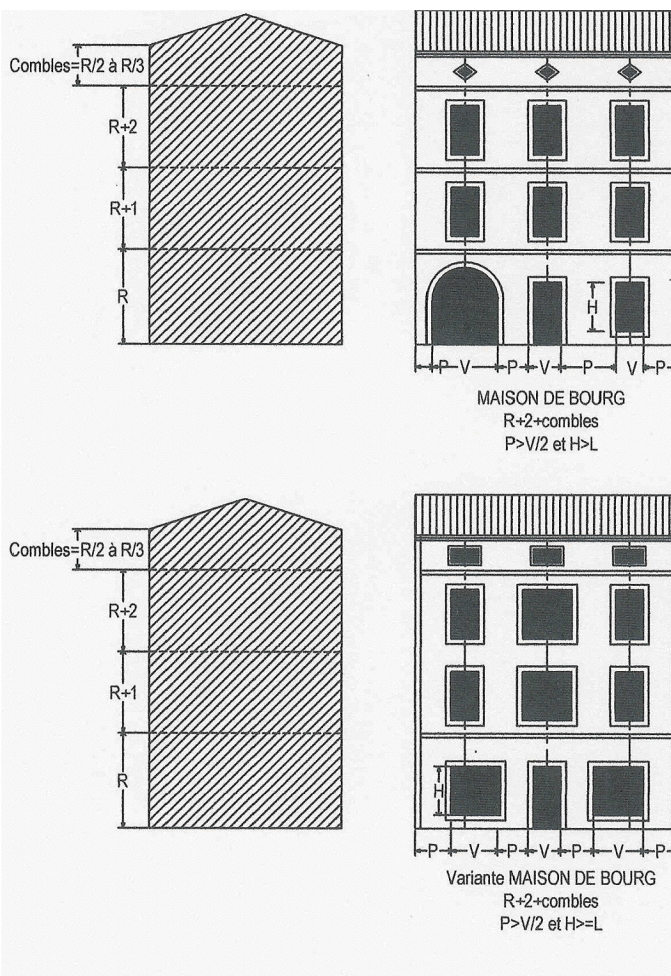
Sa volumétrie est compacte, sans saillie ni retrait et ses proportions sont verticales, tout au moins carrées.

Elle est ordonnancée horizontalement du rez-de-chaussée au grenier et verticalement par les percements en travées.

Les balcons en saillie n'existent pas mais les garde-corps en serrurerie permettent des ouvertures plus généreuses.

Elle peut receler à l'arrière un jardinet à un niveau différent de la rue, marque de l'adaptation de la construction au terrain existant.

Principes élémentaires de composition



Diversité et continuité architecturale de ces maisons de bourg - Ayguesvives



*Maison de bourg récente - Villefranche de Lauragais
Malgré une implantation urbaine juste, la façade ci-dessus pourrait se retrouver dans d'autres régions. Elle parle "du pays" uniquement par l'introduction de la brique locale avec une mise en oeuvre contemporaine. Elle réfute le contexte bâti environnant.*

Les nouvelles constructions de maison de bourg sont rares dans la mesure où la ville est déjà construite.

Lorsque l'occasion se présente, "la dent creuse", d'autant plus lorsqu'elle est étroite, peut faire l'objet d'une expérimentation architecturale : techniques et matériaux innovants.

Dans ce cas précis, les constructions contemporaines affichent un désintérêt pour les éléments fondateurs de l'architecture lauragaise. Les percements sont bien souvent plus généreux que ne le voulait la tradition (on perd la prédominance des pleins sur les vides) et des loggias apparaissent.

Une analyse plus fine des maisons mitoyennes permettrait de concilier régionalisme et modernité.



Ensemble de maison de ville rénovées avec justesse et parcimonie.

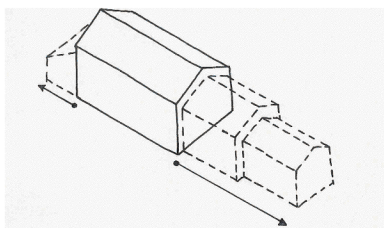
LES EXTENSIONS

La maison lauragaise est par excellence une maison évolutive. Sa volumétrie simple se prête à de multiples adjonctions. Le recours à l'extension, en fonction de l'évolution des usages, constitue une des principales préoccupations des nouveaux acquéreurs :

L'extension longitudinale : la tradition

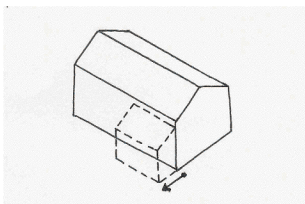
A utiliser en toute logique et conformité avec deux manières traditionnelles de faire :

- prolongation des faîtages selon l'axe de toiture principal, à l'identique ou par volumes décroissants
- . réalisation de toiture en appentis du volume existant



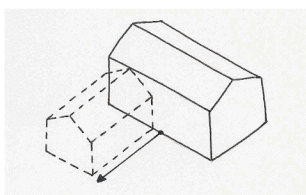
L'extension transversale :

Pour une extension modeste de l'habitation, le plus souvent réalisé en appentis. Le plan de toiture peut être décroché de celui du bâtiment principal ou assurer sa prolongation.



L'extension perpendiculaire :

Elle n'appartient pas à la tradition lauragaise et suppose l'adjonction de surfaces et volumes relativement importants pour respecter l'équilibre général.



Extension d'une maison d'éclusier à Ayguesvives



Réhabilitation d'une grange à Baziège



Création d'un équipement à Montgiscard

LES TRANSFORMATIONS D'USAGE



Aménagement des deux niveaux d'une ferme. La composition originale n'a pas été touchée. Attention cependant à la peinture blanche qui donne beaucoup d'importance aux volets, menuiseries et remplissage des baies - Césalles.



*Fermeture vitrée d'un hangar :
légèreté et respect du volume d'origine - Revel*



Aménagement du niveau bas d'une ferme. La composition originale n'a pas été touchée. Là aussi la peinture blanche attire l'oeil, le bleu de la piscine hors sol également - Villefranche de Lauragais.

La conversion des fermes lauragaises en habitations est déjà amorcée. Si cet engouement pour la restauration offre des résultats plutôt satisfaisants, la vigilance ne doit pas être relâchée.

Formalités administratives:

Toute adjonction de surface supérieure à 20 m² est soumise à une autorisation de permis de construire.

Le recours à un architecte est exigé pour tout projet d'extension dont la surface ou le cumul de surface avec celle existante égale ou dépasse 170 m² de SHON.

Tous travaux de rénovation, qu'il s'agisse:

- . d'un ravalement de façade
- . de réfection d'un toit
- . de modification ou création d'ouverture
- . de peinture des volets
- . de création de bassin et piscine

est soumis à une autorisation de travaux à déposer en mairie.

Tous travaux de clôture, qu'il s'agisse:

- . d'un portail
- . d'un mur
- . d'une grille

est soumis à une autorisation de clôture à déposer en mairie.

LE CHOIX DES MATÉRIAUX ET DES COULEURS

Le décor de la maison lauragaise est limité et correspond le plus souvent à la mise en valeur d'un élément utilitaire par un dessin ou un profil particulier (corniche, cheminée, encadrement de baie, appui de fenêtre, bandeau) en brique ou pierre.

La suppression des enduits de façade pour mettre à nu les pierres est une pratique courante dans la réhabilitation. Pourtant l'enduit est une protection des murs. Il est désormais important de dissuader les propriétaires de recourir au "décroustage" et de promouvoir les enduits à la chaux, finition talochée.

Le choix des couleurs reste délicat. Une manière d'aborder le thème est de privilégier le caractère et l'authenticité de la construction concernée avant toute considération de goût personnel. Aucune teinte n'est à proscrire, hormis les couleurs vives.

Teintes préconisées pour les volets :

- tons foncés : marron, vert, bordeaux, gris
- tons clairs : blanc cassé et gris (réservés à l'architecture noble), beige, vert, bleu

Teintes préconisées pour les façades :

Imposer un enduit à la chaux finition talochée dans les secteurs historiques et limitrophes.

- brique ou pierre naturelle
- gris clair, ocre jaune pâle

A éviter :

- le blanc et les teintes claires
- toutes les teintes saturées ou franches : rouge, orange, jaune, vert, violet, bleu...



Verdun - mise en valeur de la pierre



Caraman - teintes variées



Tendance à l'harmonie de nuances vives, chaudes et froides - Ayguesvives



Caraman - mise en valeur de la brique

LES DÉTAILS ARCHITECTURAUX

Les détails de mise en oeuvre et le choix des matériaux font l'identité de l'architecture lauragaise. De plus en plus oubliés au profit d'une construction banalisée, ils sont à réintroduire pour préserver une spécificité. Ils doivent cependant faire l'objet d'une attention particulière afin d'éviter les mauvaises proportions, les plaquages artificiels et les pastiches maladroits.

Ils concernent :

- **la réalisation des murs** : appareillage de pierre, de brique, structure à colombage et terre crue.
- **la couverture** en tuile canal de teinte claire et de pente faible (15 à 30%)
- **les cheminées** de section carrée, constituées de brique ou maçonneries et surmontées de briques plates formant un triangle
- **le raccordement façade / toiture** par une génoise, corniche, voligeage ou corbeaux
- **les portails** : linteau droit ou arcade de plein cintre voire en anse de panier
- **les encadrement de baie** : brique, pierre, bois ou ciment
- **les appuis de fenêtre** : pierre, brique ou maçonnerie
- **les chaînages d'angle** : pierre ou brique
- **les bandeaux** : terre cuite ou pierre
- **les éléments moulurés** : macarons de terre cuite, sculptures
- **les décors peints** : encadrement de baies, chaînage et bandeau au badigeon de chaux
- **les enduits** : chaux grasse et sable
- **les volets** : pleins à lames verticales (sans écharpe)



LA HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE

La Haute Qualité Environnementale ou HQE est la dénomination de l'approche de l'architecture écologique française promue par les membres de l'association HQE. Elle est avant tout une démarche de gestion de projet. Elle vise à limiter les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement tout en assurant à l'intérieur du bâtiment des conditions de vie saines et confortables.

Un bâtiment conçu, réalisé et géré selon une démarche de haute qualité environnementale présente donc toutes les qualités habituelles d'architecture mais en plus, ses impacts sur l'environnement sont durablement minimisés. Le choix des matériaux, la gestion et la maintenance du bâtiment, éventuellement sa déconstruction, y contribuent.

Tout n'est pas possible en même temps et une des phases importantes de la démarche HQE est celle de la hiérarchisation des exigences environnementales.

Elles sont divisées en 4 familles : l'écoconstruction, l'écogestion, le confort et la santé.

Le maître d'ouvrage choisira dans la liste ci-contre les 3 ou 4 objectifs qui lui semblent les plus importants et sur lesquels les efforts seront concentrés.

De même 4 ou 5 autres objectifs seront retenus pour être approfondis. Les autres exigences se doivent d'être correctement traitées.

Ces choix se font en fonction du terrain, de la destination du bâtiment et de toutes les caractéristiques propres au projet.

Pour monter une opération HQE

S'adresser au Ministère de l'écologie et prendre contact avec une association HQE (site www.assohqe.org en cours de réalisation 12/03) regroupant les organismes professionnels du bâtiment pour le développement HQE.

L'écoconstruction

- Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat (concertation entre les acteurs...)
- Choix intégré des procédés et produits de construction (composants des produits, recyclage...)
- Chantier à faible nuisance (gestion du trafic...)

L'écogestion

- Gestion de l'énergie (renouvelable, isolation...)
- Gestion de l'eau (recyclage, infiltration...)
- Gestion des déchets d'activités (tri sélectif...)
- Entretien et maintenance (économie)

Le confort

- Confort hygrothermique
- Confort acoustique
- Confort visuel
- Confort olfactif

La santé

- Conditions sanitaires
- Qualité de l'air
- Qualité de l'eau

La démarche HQE est une affaire de bon sens. L'architecture écologique reprend les "règles de l'art" de l'architecture ancienne parfois oubliées. Par exemple en tirant profit des conditions locales et en faisant simple afin de garantir une bonne durabilité (exposer sa maison au sud mais protéger la façade contre la surchauffe avec une treille ou des arbres caduques et non une climatisation!). La démarche HQE concerne également la réhabilitation.

Il s'agit donc de construire ou de remettre en état en s'adaptant aux conditions locales, en termes :

- de climat
- de ressources avec les énergies renouvelables à disposition (solaire, éolien, biomasse, géothermie...)
- de savoir faire en privilégiant les filières locales de construction.

Il s'agit maintenant de réapprendre à faire simple pour s'inscrire dans un développement durable.

LA HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE

La Haute Qualité Environnementale ou HQE est la dénomination de l'approche de l'architecture écologique française promue par les membres de l'association HQE. Elle est avant tout une démarche de gestion de projet. Elle vise à limiter les impacts d'une opération de construction ou de réhabilitation sur l'environnement tout en assurant à l'intérieur du bâtiment des conditions de vie saines et confortables.

Un bâtiment conçu, réalisé et géré selon une démarche de haute qualité environnementale présente donc toutes les qualités habituelles d'architecture mais en plus, ses impacts sur l'environnement sont durablement minimisés. Le choix des matériaux, la gestion et la maintenance du bâtiment, éventuellement sa déconstruction, y contribuent.

Tout n'est pas possible en même temps et une des phases importantes de la démarche HQE est celle de la hiérarchisation des exigences environnementales.

Elles sont divisées en 4 familles: l'écoconstruction, l'écogestion, le confort et la santé.

Le maître d'ouvrage choisira dans la liste ci-contre les 3 ou 4 objectifs qui lui semblent les plus importantes et sur lesquels les efforts seront concentrés.

De même 4 ou 5 autres objectifs seront retenus pour être approfondies. Les autres exigences se doivent d'être correctement traitées.

Ces choix se font en fonction du terrain, de la destination du bâtiment et de toutes les caractéristiques propres au projet.

Pour monter une opération HQE

S'adresser au Ministère de l'écologie et prendre contact avec une association HQE (site www.assohqe.org en cours de réalisation 12/03) regroupant les organismes professionnels du bâtiment pour le développement HQE.

L'écoconstruction

- Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat (concertation entre les acteurs...)
- Choix intégré des procédés et produits de constructions (composants des produits, recyclage...)
- Chantier à faible nuisance (gestion du trafic...)

L'écogestion

- Gestion de l'énergie (renouvelable, isolation...)
- Gestion de l'eau (recyclage, infiltration...)
- Gestion des déchets d'activités (tri sélectif...)
- Entretien et maintenance (économie)

Le confort

- Confort hygrothermique
- Confort acoustique
- Confort visuel
- Confort olfactif

La santé

- Conditions sanitaires
- Qualité de l'air
- Qualité de l'eau

La démarche HQE est une affaire de bon sens. L'architecture écologique reprend les "règles de l'art" de l'architecture ancienne parfois oubliées. Par exemple en tirant profit des conditions locales et en faisant simple afin de garantir une bonne durabilité (exposer sa maison au sud mais protéger la façade contre la surchauffe avec une treille ou des arbres caduques et non une climatisation!). La démarche HQE concerne également la réhabilitation.

Il s'agit donc de construire ou de remettre en état en s'adaptant aux conditions locales, en terme:

- de climat
- de ressources avec les énergies renouvelables à disposition (solaire, éolien, biomasse, géothermie...)
- de savoir faire en privilégiant les filières locales de construction.

Il s'agit maintenant de réapprendre à faire simple pour s'inscrire dans un développement durable.